



L'AMANT

RENDU CORDELIER

A L'OBSERVANCE D'AMOURS

Publication proposée à la Société le 21 janvier 1879.

Approuvée par le Conseil le 26 février 1879 sur le rapport d'une commission composée de MM. Picot, de Queux de Saint-Hilaire et de Rothschild.

Commissaire responsable :

M. E. Picot.

L'AMANT

RENDU CORDELIER

A

L'OBSERVANCE D'AMOURS

POÈME ATTRIBUÉ

A

MARTIAL D'AUVERGNE

PUBLIÉ D'APRÈS LES MSS. ET LES ANCIENNES ÉDITIONS

PAR

A. DE MONTAIGLON



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXI

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



PRÉFACE

Il n'y a pas à faire l'éloge du poème de l'*Amant rendu cordelier a l'observance d'Amour,* bien connu par la réimpression qu'en a donnée, au XVIIIe siècle, Lenglet-Dufresnoy, à la suite de son édition des *Arrestz d'Amour* de Martial d'Auvergne. S'il n'a pas l'accent et la verve vigoureuse des plaidoyers de Coquillart, il a plus d'esprit et de légèreté. C'est, sans conteste, l'une des plus jolies poésies françaises de la fin du XVe siècle, et il est étonnant qu'on ne l'ait pas encore réimprimée de nos jours. L'édition actuelle avait d'abord été projetée pour le *Recueil de Poésies françoises* de la *Bibliothèque Elzévirienne.* Ce qui a empêché de l'y comprendre, c'est uniquement sa longueur relative, encore augmentée par le nombre de variantes d'anciennes éditions rares et de copies manuscrites qu'il fallait connaître et relever. Le temps y a servi, et l'édition qu'a bien voulu accepter la *Société des anciens Textes* a profité de collations qui ne se sont faites qu'à mesure.

La question la plus importante que nous ayons à résoudre est certainement de savoir quel est l'auteur de cette jolie œuvre, vive, légère et bien française. Que ce

soit un homme d'esprit, un poète habile et un écrivain de race, cela n'est pas douteux. Malheureusement les manuscrits, comme les éditions, sont anonymes. Il est regrettable de rester sur ce point dans le doute; la certitude et la preuve ne pourraient résulter que de témoignages anciens qui n'ont pas encore été rencontrés. Jusqu'à ce qu'il s'en produise, l'attribution à Martial d'Auvergne, qui est plausible, n'est toujours qu'une supposition.

C'est Lenglet-Dufresnoy qui lui a attribué l'*Amant rendu cordelier* dans son avertissement des *Arrestz d'Amour* (p. xxiii-iv) :

« Une édition, indiquée dans le mémoire imprimé cy après, attribue ce petit poème à Martial d'Auvergne ou de Paris, car il portoit indifféremment ces deux noms [1]. J'en ai en mains d'autres éditions qui sont anonymes. »

Interrompons ici la citation pour dire que dans la suite rien ne se rapporte à cette édition qui porterait un nom. Nous ne l'avons jamais rencontrée, et personne ne l'a citée depuis; ne pourrait-on pas supposer que le nom y était une addition manuscrite, sur la valeur et l'époque de laquelle il serait nécessaire d'être fixé ? Ce qu'ajoute Lenglet-Dufresnoy a plus de valeur :

« Mais, si ces vers ne sont pas de cet auteur, ils méritent par leur gentillesse de lui être attribuez jusqu'à ce qu'ils soient réclamez au nom de quelqu'autre dont le droit sera mieux reconnu. Ce qui me détermineroit cependant à croire que Martial d'Auvergne a plus de droit qu'aucun autre à cette ingénieuse pièce de vers et qu'on a eu raison de la luy attribuer en quelques éditions — (ce qui est encore à établir) — est le xxxviie de ses *Ar-*

1. Voir sur ce point l'article Martial d'Auvergne de M. Vallet de Viriville dans la *Nouvelle Biographie générale*, IX, 1021.

restz d'Amour, où la matière de l'*Amant rendu cordelier a l'observance d'Amour* se trouve traitée avec la même légèreté de pensée, le même goût et le même agrément de style, surtout dans les huitains 164, 165 (vers 1305-20) et 170 (vers 1353-60); ils ont un si grand rapport avec l'*Arrêt* XXXVII qu'il semble que l'un et l'autre soient sortis de la même main. Ainsi l'on remarquera que notre auteur aura publié son *Amant rendu cordelier* quelque temps avant ses *Arrestz* et que vraisemblablement il n'y a pas mis son nom pour sonder, avant toutes choses, le goût du public, précaution qui n'est pas inutile quand on a résolu de s'y livrer. »

Je n'apporterai à cette supposition, que je trouve aussi vraisemblable qu'ingénieuse, qu'une confirmation indirecte, mais qui est peut-être considérable.

Au XVe siècle, il est difficile d'attribuer à un auteur des ouvrages anonymes par comparaison avec ceux qui sont certains; l'inégalité et la discordance s'y rencontrent trop souvent. Gringore est souvent dans ses vers long et ennuyeux; il est vif et plein d'esprit quand il dialogue pour le théâtre au nom de Mère Sotte. Mais pour l'*Amant rendu cordelier*, on est forcément amené à se servir d'un autre élément de critique et de comparaison.

Non seulement le style en est remarquable, mais il est très particulier, très personnel, plein de mots singuliers et curieux, plein de locutions aussi rares que spirituelles. Pour les comprendre et les expliquer, le seul moyen était de les retrouver ailleurs et de les rapprocher de passages d'écrivains contemporains. Pour cela, après avoir consulté le Dictionnaire de Cotgrave, si précieux pour la langue de la dernière moitié du XVe siècle et de la première moitié du XVIe, j'ai relu dans cette intention Villon qui est antérieur, et les contemporains absolus, *Les*

quinze Joyes de mariage, Coquillart, Crétin, Molinet, Gringore, Jean Le Maire, d'autres encore, et j'ai été fort surpris. Sauf Charles d'Orléans, qui est hors de cause, c'est à peine s'ils fournissent quelques passages analogues à citer comme éclaircissements. Par contre, un livre en prose, un seul livre, on peut le dire, est, sous ce rapport, d'une richesse bien surprenante. Il n'y a pas un mot rare et caractéristique, pas une locution, pas un tour qui ne se retrouve dans les *Arrestz d'Amour*. Il serait trop long d'en rappeler les preuves. Si, dans les notes, je cite peu d'auteurs contemporains; si, au contraire, je cite les *Arrestz d'Amour* à chaque instant, c'est qu'on ne trouve rien dans les premiers, et qu'on trouve tout dans un seul ouvrage, celui-là même dont le thème est analogue.

Ce n'est pas seulement par les mots, c'est aussi par l'esprit que la ressemblance est sensible; il y a autant d'analogie dans la façon de penser que dans la manière de dire. Les notes, sur ce point, en font en quelque sorte la preuve d'une façon continue et très frappante. Si l'*Amant rendu cordelier* n'est pas de l'auteur des *Arrestz*, il faudra convenir que personne peut-être n'est jamais entré avec plus de souplesse et de bonheur dans la pensée et dans le style d'un autre; le pastiche vaudrait le modèle. Il est plus simple de supposer que tous les deux viennent de la même plume, et de s'en tenir à la supposition de Lenglet-Dufresnoy. Tant qu'il ne sera pas produit une preuve documentaire et irréfutable d'un nom différent, qui sera peut-être absolument nouveau, il y a lieu de penser que l'*Amant* et les *Arrestz* sont tous deux de Martial d'Auvergne.

L'attribution est même antérieure à celle de l'édition de Lenglet-Dufresnoy, qui est de 1731. Dans un catalo-

gue de vente : *Museum selectum, aut Catalogus viri clarissimi Michaelis Brochard* [1] (Paris, Gabriel Martin, 1729, in-8°), on trouve, au numéro 1701 :

« L'*Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour*, par Martial d'Auvergne ».

Lenglet-Dufresnoy a dit que l'*Amant* avait été composé le premier. Cela me paraît en effet probable. Le vers était, au XVe siècle, plus honoré et plus littéraire que la prose, et l'auteur, en possession de son idée-mère a très bien pu commencer, pour voir comment il l'exprimerait, par écrire en vers un de ses chapitres futurs. Il aurait ensuite reculé, non devant la difficulté, mais devant le temps; la chose, étant bien venue, exigeait par là même que les autres chapitres fussent traités dans la même proportion. La prose était à la fois plus courte, plus facilement, surtout plus rapidement maniable et, comme résultat, plus accessible peut-être au public; l'exemple des *Quinze Joyes* a dû être pour quelque chose dans le parti qu'il a pris. Mais comment ne pas tenir compte de l'*Amant rendu cordelier* et comment le sacrifier complètement? Il l'a repris, résumé et modifié, en écrivant d'ailleurs pour les *Arrestz* une préface que les éditions impriment d'un seul tenant, mais qui est en réalité en dix-huit quatrains [2]. Cette préface en vers n'est-elle

1. Note manuscrite d'un exemplaire de la Bibliothèque nationale : « Maître de quartier au Collège Mazarin. »

2. Éd. Lenglet, p. 3-8. Sauf deux manques, qui doivent être des erreurs d'impression :

« Plusieurs amantz et amoureux — Illec vindrent de plusieurs lieux — Et d'amants coursez et joyeulx. »

Ce serait le seul exemple de trois rimes de suite. Il est facile de voir qu'en

pas un souvenir indirect et involontaire du premier projet?

Il est vrai que, si le XXXVIIe arrêt est en réalité le même motif et le même thème, le dessin en est différent; c'est, comme tous les *Arrestz d'Amour*, le compte-rendu d'un procès et d'une action en justice. D'abord les conclusions de la dame demanderesse contre les cordeliers, les raisons de ceux-ci pour leur défense, et enfin les considérants du jugement en leur faveur. Nous le donnons à la suite de cette préface pour qu'on puisse faire la comparaison. La donnée de l'*Amant rendu cordelier* est le même sujet, mais traité différemment. Ce qui y domine, c'est le dialogue entre l'amant et le prieur. A peine de ne pas tenir dans son cadre, le livre en prose ne pouvait pas le conserver, pas plus que toute une partie de ce débat, comme on eût dit autrefois, partie charmante d'ailleurs, mais qui est un hors-d'œuvre. Les vingt-une strophes du sermon du père prieur sur le danger des yeux sont une variation, un trille, ou un point d'orgue; le poète eût-il toujours trouvé de quoi en faire de nouveaux? S'il en avait mis partout, le plan, la suite, la pondération de l'ensemble en eussent été trop rompus. Est-ce à ces considérations que Lenglet a obéi, en reconnaissant le même esprit et le même auteur dans

lisant : « En lieux plusieurs », on aurait une nouvelle rime, et l'absence d'un vers.

L'autre lacune est très évidente dans les trois vers :

« Les uns de paour serroient leurs dens; — Les autres, esmeuz et ardants — Tremblans comme la feuille en l'arbre ».

Arbre n'a pas de rime correspondante; or, au XVe comme au XIXe siècle, *arbre* appelle forcément à la rime le mot *marbre;* il devait donc y avoir ici un vers comme le suivant :

« Les uns de paour serroient leurs dens, — Et estoient aussi froids que marbre. »

les deux œuvres? Toujours est-il, malgré les différences, que là encore il y a lieu d'être de son avis.

On pourrait même y ajouter une raison nouvelle, c'est que les deux ouvrages ont été imprimés du vivant de Martial d'Auvergne et que l'*Amant* a été imprimé le premier. Comme il est l'auteur incontestable des *Arrestz*, ce serait alors lui qui aurait volé l'*Amant* et en aurait pris l'idée mère; il serait presque un copiste, et les imitateurs, quand ils sont aussi voisins, gâtent plutôt qu'ils ne créent. L'invention est la même dans les deux cas; l'esprit et le talent y sont égaux; il y a donc lieu de penser que les deux ouvrages sont de Martial d'Auvergne.

On sait fort peu de chose de sa vie. En réalité on ne sait même que deux dates. La première se trouve dans ce qu'on appelle *la Chronique scandaleuse*. Cette chronique, qui n'est pas de Jean de Troyes, mais de Denis Hesselin [1], et qui va de 1460 à 1483 [2], mériterait bien d'être éditée à nouveau avec le soin qu'a mis M. Tuetey à sa nouvelle édition du *Journal d'un bourgeois de Paris*. Voici le passage qui nous intéresse :

« Audit mois de juing (1466) que les féves flourissent et deviennent bonnes, advint que plusieurs hommes et femmes perdirent leur bon entendement et, mesmement a Paris il y eut entre aultres ung jeune homme, nommé maistre Marcial d'Auvergne, procureur en la court de parlement et notaire au Chastelet de Paris, lequel, après qu'il eust été marié trois sepmaines avec une des filles de maistre Jacques Fournier, conseiller du roy en sa court de parlement, perdit son entendement en telle maniére que le jour sainct Jehan Baptiste (le lundi 24), environ neuf heures du matin,

1. Voyez Vitu, *La Chronique scandaleuse*, Paris, 1873.

2. La première édition est sans date; la seconde est de 1500, lorsque Martial vivait encore.

une telle frenaisie le prit qu'il se se jetta par la fenestre de sa chambre en la rue, et se rompit une cuisse et froissa tout le corps, et fut en grant dangier de mourir, et depuis persevera longuement en ladite frenaisie, et après se revint et fut guery [1]. »

Heureusement pour Martial et pour nous il ne devait pas demeurer au cinquième étage.

L'autre date est celle de la mort du poète, que Lenglet rappelle en la citant d'après le P. Lelong et en disant qu'il ne sait sur quelle autorité. Le nº 197 de la vente des autographes de M. Parison (Laverdet, mars 1856), était une lettre de Guillaume Colletet, dont le catalogue cite cette phrase :

« Dans un tableau de vellin enluminé, couvert d'une grande verriere, qui est proche la chapelle S. Nicolas en l'eglise de S. Germain le Vieil au Marché neuf de Paris, il y a l'epitaphe latine et françoise de Marcial d'Auvergne. Premierement il y a un *Ecce homo* au haut du tableau... »

La lettre de Colletet devait continuer par la copie des épitaphes ; M. Laverdet ne les a pas citées, mais nous les rencontrons ailleurs, et elles donnent la date de la mort du poète d'une façon certaine.

Niceron, qui reconnaît en devoir l'indication à Secousse, et une note de la réimpression de La Croix du Maine (II, 94) disent que l'épitaphe est dans les additions de Jolly au livre I des *Offices de France* de Loyseau. L'édition en un volume, de 1678, n'a pas les additions de Jolly ; elles ne se trouvent que dans *Trois Livres des Offices de France, par Me Estienne Girard, Advocat en la Cour; avec les Annotations de Me Claude Jolly, Advo-*

1. Michaud et Poujoulat, *Mémoires sur l'histoire de France*, 1re série, IV, 276. Le texte donné par M. Vallet de Viriville est légèrement différent.

cat en la Cour (Paris, Estienne Richer, 1638, in-folio). Ces annotations sont en réalité un recueil de pièces. Dans celles qui se rapportent au titre XIV du livre I, « Des Procureurs de la cour du parlement », on trouve [1], page CXLIIII, le texte complet des deux épitaphes.

Voici d'abord l'épitaphe française, dont M. Vallet de Viriville [2], a donné inexactement les quatre derniers vers d'après un texte que nous n'avons pas retrouvé :

Cy devant gist et [est] en sepulture
Maistre Martial, d'Auvergne susnommé,
Né de Paris, et fut plein de droicture,
Pour ses vertus d'un chascun bien aymé ;
En parlement procureur renommé,
Par cinquante ans exerça la pratique.
Avec ses pére et mére est inhumé,
Les honorant comme fils catholique.
Soubs Jesus Christ, en bon sens pacifique,
Patiemment rendit son esperit
En may treize, ce jour la, sans replique,
Qu'on disoit l'an mile cinq cens et huit.

Cette strophe de douze vers n'est pas de Martial d'Auvergne lui-même, qui n'a pas pu mettre en vers la date et le jour de sa mort. Il y a, de plus, une faute de prosodie qu'il n'eût pas commise ; *En may treize* compte à la césure pour quatre syllabes sans qu'on puisse restituer *En may le treize*, puisque le mot suivant, commençant par une consonne, ne permet pas d'élision, mais il est très remarquable et fort peu usité que, dans

1. Sans l'indication de Saint-Germain-le-Viel, absente également de Niceron (cf. IX, 1729 ; X, 2e partie, 1731, 171, 273) et de Goujet, *Bibliothèque françoise* (X, 1735, 39-68), qui connaissent tous deux l'épitaphe, et par elle la date de 1508

2. *Nouvelle Biographie générale*, IX, 1021.

l'épitaphe latine, — avec le rappel de ses longs services comme procureur au parlement, et celui de *director et nutritor pauperum,* — ce qui ferait supposer qu'il a pu être l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, — on cite avec éloge deux de ses œuvres littéraires :

Epitaphium Marcialis d'Auvergne,
procuratoris in parlamento.

Quiescit hic vir, laude dignus et magnæ pietatis, Martialis d'Auvergne, Parisiensis diocœsis, qui quinquaginta annis procuratoris officium hoc in senatu summo cum labore et diligentia fideliter exercuit, et director ac nutritor pauperum existens, *Vigiliisque Caroli VII, Francorum regis*, necnon *Horis ad laudem Dei genitricis Mariæ*, plurimisque aliis gestis gallice ab ipso editis, tandem senio confectus, plurimis scientiis ac patientia imbutus, expiravit anno octavo supra 1500, 13. die maii.

Si donc Martial, né vers ou avant 1440, puisqu'il était notaire en 1466 [1], n'est mort qu'en 1508, ses ouvrages ont été imprimés à Paris de son vivant. Cela est certain pour trois éditions des *Louanges de la vierge Marie*, qui sont de 1492, 1493 et 1494, et pour la première édition des *Vigiles de Charles VII,* qui porte la date de 1494. Quant à l'*Amant*, l'édition de Bineaut, qui est la plus ancienne, est datée de 1490. Les plus anciennes éditions des *Arrestz d'Amour* sont malheureusement sans date; l'une est de Michel Le Noir qui a im-

1. M. Lelong me signale aux Archives nationales, dans le fonds du chapitre de Notre-Dame (Biens des corporations supprimées, S, 9), deux actes reçus par Martial d'Auvergne, notaire au Châtelet en 1437 et 1440. Il est peu probable qu'il s'agisse du nôtre, qui est indiqué comme jeune en 1466; mais ce pourrait être son père. Celui-ci s'appelle *Martial d'Auvergne,* parce que lui ou ses auteurs sont originaires de cette province ; le nôtre, conservant le nom de son père, y aurait ajouté *dit de Paris*, parce qu'il était né dans cette dernière ville.

primé de 1489 à 1520, une autre porte la marque du « petit Laurens » qui a imprimé de 1491 à 1520; une troisième est signée de la veuve Jehan Trepperel et de Jehan Jehannot. Il se peut que les deux premières soient antérieures à 1508; mais il est peu probable que, si elles ont été exécutées avant cette date, ce soit après l'*Amant*, imprimé dès 1490. Ce n'est pas une preuve que celui-ci ait été écrit le premier, mais c'est au moins une probabilité.

Il nous reste maintenant à décrire les manuscrits et les éditions de l'*Amant rendu cordelier*. Sauf un ou deux, les manuscrits en sont généralement mauvais, fort incorrects, et deviennent des copies de plus en plus fautives. A cette époque, et du moment que l'imprimerie a joint au latin la langue vulgaire, les manuscrits, — je ne parle pas des lettres et des pièces diplomatiques, en réalité de tout ce qui n'était pas écrit pour être imprimé — deviennent rares et sont souvent moins bons que les impressions. On n'a pas encore signalé de manuscrits des *Arrestz d'Amour*. On a été longtemps avant de découvrir à Glasgow un manuscrit des *Cent Nouvelles*. On ne connaît encore que deux manuscrits sur papier des *Quinze Joyes*, l'un à Rouen, l'autre à Saint-Pétersbourg, et les premières éditions valent mieux. Pour Gringore, la chose est différente ; il n'y a pas une différence entre les rares manuscrits qu'on connaît et les impressions corrigées par lui. Le manuscrit du cinquième livre attribué à Rabelais, qu'il était nécessaire d'imprimer fidèlement, ce qui n'était pas facile parce qu'il est d'une très mauvaise écriture, est une copie faite par quelqu'un qui, à mesure qu'il avance, résume pour aller plus vite et en finir plus promptement. Du moment qu'on imprime,

les bonnes copies se perdent dans les imprimeries, et il y a, plus qu'on ne le croit, de manuscrits de la seconde moitié du XVe et du XVIe siècle qui ne sont que de mauvaises copies d'impressions antérieures.

Dans le cas qui nous occupe, le meilleur texte est certainement celui de la première édition donnée chez Bineaut en 1490; c'est celui que nous avons suivi. Un des manuscrits ou, pour mieux dire, une des copies manuscrites, — car aucun ne peut prétendre à l'honneur d'émaner directement de l'auteur, quel qu'il soit d'ailleurs, — a donné la vraie leçon de *jance* (vers 67), qui est l'un des passages où tous les autres manuscrits et toutes les éditions se sont trompés à plaisir ; le ms. de La Haye a donné une jolie strophe de plus; mais, je le répète, dans le plus grand nombre des cas, c'est le texte de l'édition de Bineaut qui est le meilleur.

Nous avons donné, par conscience, toutes les variantes des manuscrits et toutes celles des éditions que nous avons pu connaître. Les trois quarts sont insignifiantes et même pis ; mais il fallait les relever au moins une fois. Je n'ai pas pu rencontrer d'exemplaire de l'édition de Le Caron ; ce doit être la plus voisine du bon texte de Bineaut, mais, avec l'habitude de la contrefaçon ou de la reproduction, comme on voudra, qui caractérise les premiers temps de l'imprimerie, il n'est pas probable qu'il nous eût donné un meilleur texte que Bineaut ; ce doit être le même, avec quelques fautes en plus. Par les variantes que nous avons relevées on verra à quel degré d'indifférence inintelligente et d'erreur en sont arrivés les éditions et même les manuscrits.

MANUSCRITS

A. — PARIS, Bibl. nat., fonds fr., 1642 (ancien 7640), papier (xve siècle), f. 357. Le détail des pièces qui accompagnent notre poème est donné dans le *Catalogue des manuscrits français*, I (1868), p. 278.

A 1. — PARIS, Bibl. nat. fonds fr., 1661 (anc. 7652), papier, xve siècle; ff. 187-216.

Au son d'un batouer cliquant
D'une tresbelle chanberiére
. . . .
Aiez mes dames pitié don
Des cordeliers de l'observance
Car ils ont trespiteux guerdon.
Dieu leur doint bonne pascience.
Explicit.

Le manuscrit ne compte pas moins de vingt-trois pièces; on en trouvera le détail dans le *Catalogue des manuscrits français*, I, 1868, p. 281.

Ars. — PARIS, Arsenal, 3523 (anc B.-L. F. 316), papier, xve siècle, pages 589-645 Le ms. est décrit dans le t. III du catalogue de M. H. Martin, qui vient de paraître.

R. — ROME, Vatican, fonds de la reine Christine, n° 1720, in-folio sur papier, ff. 78-125 verso. — Volume composé de sept pièces, dont on trouvera le détail dans Keller, *Romvart*, p. 448. — C'est le manuscrit dont M. Müntz, alors à Rome, a bien voulu relever pour nous un certain nombre de variantes.

R. 1. — ROME, Vatican, fonds de la reine Christine, n° 1363, in-4 sur vélin de 249 ff. (xve siècle), ff. 105-164 v°. Voy. Keller, *Romvart*, p. 186.

R. 2. — ROME, Vatican, fonds de la reine Christine, n° 1728, in-folio sur papier, de 147 feuillets; folio 125-134 verso : « Le livre de l'Amant rendu cordelier en l'obser-

vance d'Amours. » Manuscrit contenant neuf pièces dont on trouvera le détail dans Keller, *Romvart*, 624-626.

H. — La Haye, Bibl. roy.; papier ; xve siècle. Nous en devons à M. van Hamel une soigneuse collation, qui a été menée par lui jusqu'à la strophe CC et, par suite de son départ, terminée, sur sa demande, par M. Campbell. C'est donc à l'obligeance confraternelle de ces deux érudits que nous devons et les variantes du manuscrit, et une jolie strophe de plus.

ÉDITIONS

Lamant rendu cordelier en lobseruance damours. 1473.

Édition citée par Du Verdier (*Biblioth. fr.*, édition Rigoley de Juvigny, I, 188) et qui n'a été vue par aucun bibliographe moderne. Comme le remarque M. Brunet, c'est par suite d'une simple conjecture que Chevillier et Maittaire l'ont attribuée à *Ulrich Gering*, ou à ses associés *Pierre De Keysere* et *Jehan Stol*. La chose serait d'autant plus étrange que ce livre serait antérieur de trois ans aux *Chroniques de Saint Denis*, publiées par Pasquier Bonhomme en 1476 et qui ont toujours été regardées comme le premier livre français qui ait été imprimé à Paris.

I — Sensuyt lamant rendu cordelier || a lobseruance damours.—[A la fin :] *Imprime a paris au saulmon* || *deuant le pallays Par Germain* || *Bineaut Libraire et imprimeur* || *Le iiii iour Doctobre Lan Mil cccc* || *iiiixx et x* [1490]. In-4 goth. de 40 ff. de 27 lignes à la page, sign. *A-F* par 6 et *G* par 4.

Biblioth. nat., Y., 4419. Rés. — Cet exemplaire, le seul que nous connaissions, ne se compose que de 39 ff. ; il est incomplet du frontispice. Le premier cahier n'a que 5 ff., et le titre que nous avons reproduit est un simple titre de départ placé au f. *Aij*. — L'impression contient trois strophes à la page. A partir du moment où il y a l'indication des deux interlocu-

teurs, l'imprimeur a allongé un peu la justification pour mettre toujours trois strophes. Aux trois dernières pages, il n'a plus mis de blanc pour ne pas dépasser son dernier cahier de quatre feuillets.

Cette édition a été la base de notre texte.

II — Sensuit lamant rendu cor- || delier a lobseruãce damours. — [Au rº du dernier f. :] *Imprime a Paris par Pierre le Caron en la rue de la iuirie ou a la premiere porte du palais. S. d.* [*v.* 1495], in-4 goth. de 32 ff. de 32 lignes à la page, sign. *a-e*.

Au vº du dernier f. la marque de *Pierre Le Caron*.

L'exemplaire, décrit par M. Brunet, a successivement appartenu à Lang, à Heber et à Bertin. — Nous ne l'avons pas retrouvé.

III — Lamât rêdu cordelier en lobseruance damours. *S. l. n. d.* [*Lyon, Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard, vers* 1500], in-4 goth. de 36 ff., sign. *a-f* par 6.

Au titre, la marque de *P. Mareschal* et *B. Chaussard*.

Le vº du dernier f. est blanc. Catal. Cigongne, nº 638. — Le volume est maintenant dans la collection de M. le duc d'Aumale. Ce doit n'être qu'une réimpression de Bineaut ou plus probablement de Le Caron, puisque l'édition de celui-ci était plus récente.

IV — Lamant ren || du Cordelier a || lobseruance da || mours. ¶ *Cy finist le liure intitule Lamât* || *rendu cordelier a lobseruance damours* || *Imprime nouuellement a Paris. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 36 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, sign. *A-D* par 8, *E* par 4.

Bibliothèque municipale de Versailles, E 321 *c* (fonds de l'abbé Goujet, nº 29). — Le titre est orné d'un bois qui représente, au fond, un cadavre enveloppé dans un suaire et paraissant nimbé. Ce cadavre est couché sur une sorte de lit d'une perpective fantastique, car le personnage étendu horizontalement paraît perpendiculaire. Au pied, un seau

à eau bénite. A gauche, en avant, des religieux à robe blanche, manteau et capuchon noirs, semblent parler à trois hommes pieds nus et complètement déguenillés, dont l'un porte sous son bras deux béquilles en T. Ce bois doit venir de quelque vie de saint et se rapporter à quelque guérison attribuée à l'attouchement de son corps; mais l'imprimeur l'a choisi parce qu'il y avait des moines et surtout ce personnage enveloppé d'un suaire qui rappelle la cérémonie de la profession.

V — lamant || Rendu cordelier a Lobseruâ-||ce Damours.—*Finis. S. l. n. d.* [*Paris, Guillaume Nyverd, v.* 1525], pet. in-8 goth. de 36 ff. de 30 lignes à la page, sign. *A-D* par 8, *E* par 4.

Au titre, un bois représentant un homme debout devant un château gothique. Ce personnage, vêtu richement, tourne les yeux avec tristesse vers le château.

Au v° du dernier f., la marque de *Guillaume Nyverd*, avec cette devise :

Tout ainsi que deṣcend en la fleur la rosée.

La 219e strophe est incomplète du dernier vers :

Et en rendront ce qu'ilz ont prins.

Biblioth. nat, Y, 6132, A, Rés., dans un recueil qui contient en outre les *Dictz des saiges* et le *Debat des deux seurs disputant d'amours.* — Bibliothèque de l'Arsenal.

Un exemplaire, à la suite duquel se trouvait l'*Amant rendu par force au couvent de tristesse*, également imprimé par *Nyverd*, a été vendu 100 fr. chez Cailhava.

VI — Signalons une édition de 1535, ou un peu antérieure, d'après les *Excerpta Colombiniana* de M. Harrisse, 1887, p. 57 :

Lamât ren || du corde || lier en lobseruance || damours. In-8 goth. sans lieu ni date, de 48 feuillets.

« Cette édition est la seule que nous connaissions de 48 feuillets. Au titre, deux moines à la porte d'un monastère; un gentilhomme les salue en ôtant sa toque. Commence ainsi :

Au son d'un ttoer *(sic)* clicquant
D'une tresbele chamberiere
Sa voix flicquant et desflicquant
Ainsi comme la sereyne clere, etc. »

Ce fragment suffit à diminuer les regrets que nous pourrions éprouver de n'avoir pas rencontré cette édition. Le quatrième vers a une syllabe de trop, et l'on a facilement reconnu qu'il faut, au premier vers, *batouer* et au troisième *clicquant* et *desclicquant*. C'est forcément un des textes le plus incorrects. Ajoutons, d'après la note espagnole, relevée dans le livre de M. Harrisse : « Acheté un sou à Montpellier, le 12 juillet 1535, le ducat d'or valant 47 sous. »

VII — L'Amant rendu Cordelier. Gothique.

L'exemplaire provenant de la vente Crapelet, que nous avons eu autrefois à notre disposition, avait 29 feuillets et à peu près régulièrement quatre strophes par page. Il avait appartenu à Jean-Christofle Virey dont il portait les armes : au 1 et 4 deux hallebardes avec houppe, au 2 et 3 semé de fleurs de lys, d'œillets et de roses, timbré d'une urne : B. GALOYS CINERES, avec la devise « Huic omnes extincti ignes », et au dos le monogramme B. G.

VIII — Lamant rendu cordelier a lobseruance damours. *S. l. n. d.*, pet. in-8 goth. de 28 ff. non chiffr.

Édition citée par M. Brunet, d'après le Catal. Bignon (nº 670). C'est peut-être la même que l'édition de la vente de Crapelet indiquée précédemment.

IX — Les Arrêts d'Amour par Martial de Paris, accompagnez des commentaires juridiques et joyeux de Benoît de Court. (Dernière édition). *A Amsterdam, Chez François Changuion*, 1731, in-12.

L'*Amant rendu cordelier* occupe les pp. 503-598.

Pour finir, il faut en revenir à la question principale. L'Amant est-il oui ou non de Martial d'Auvergne?

Cela est probable et j'en ai donné les raisons, raisons plus littéraires que documentaires. Par suite, si un manuscrit meilleur et plus ancien venait à se produire avec un autre nom déjà connu d'ailleurs ou même absolument nouveau, je ne serais pas le dernier à accepter la nouvelle attribution. Ce qui importe plus que le nom, c'est que l'œuvre ait une valeur d'esprit comme de forme, et cela n'est pas plus commun au XVe siècle que dans n'importe quel autre.

Mars 1888.

APPENDICE

Le .xxxvii. Arrest [1]

En la cause d'une dame, demanderesse, et les cordeliers de l'observance d'Amours, deffendeurs.

Disoit ladicte demanderesse qu'entre elle et un jeune cordelier, avant qu'il fust rendu, il y eut promesse de ne se separer jamais, requerant qu'il fust exibé en jugement, pour en avoir quictance ou d'entretenir ses promesses [2].

En la court de ceans s'est [3] assis ung aultre procès entre une gracieuse dame, demanderesse, d'une part, et les religieux cordeliers de l'observance d'Amours, d'autre part.

Et disoit ladicte dame que ja pieça elle eut grande accointance de familiarité singuliére avec un jeune religieux nouvellement rendu de l'ordre, et tellement qu'ilz se donnérent l'un a l'autre et promirent ne separer l'aliance d'entre eulx deux pour quelque temps ou fortune qui leur peust advenir; et sur ces choses y eut encores veuz fais en amours, confermatoires d'ycelle aliance, tant et si avant que faire se pourroit en tel cas.

Mais, ce nonobstant, ledit amoureux cordelier, pour une petite fumée, ou quelque desplaisance qu'il a eue,

1. *Nous avons collationné ce morceau sur l'édition de Michel Le Noir (Biblioth. nat.,* Y 6133 + c 2. Rés.) *et sur celle de la veufve feu Jehan Trepperel et Jehan Jehannot (ibid.,* Y² 1363 A. Rés.)

2. *Ce sommaire ne se trouve que dans les éditions annotées par Benoist de Court.*

3. *Michel Le Noir et V*ve *Trepperel :* c'est.

puis n'aguéres de temps en ça, s'en est, de son auctorité et sans le consentement ne prendre congié de sadicte dame, allé bouter et rendre en ladicte religion, ce qu'il ne pouoit ne devoit faire, ainçois venoit directement contre son premier veu et serment.

Et, pour ce que cette dame se sentoit tenue, quant a l'ame, de le declarer une foys et qu'elle avoit grant interest d'avoir quittance et renonciation de sa promesse pour se pourveoir, en lieu de luy, d'ung aultre amant et serviteur [1], elle concluoit et requeroyt que lesdis religieux cordeliers fussent condemnez a faire exhibition audit amoureux, rendu cordelier, et de le amener en justice pour le contraindre a entretenir ses premiers veuz et promesses, ou y renoncer et la quitter. Au regard d'elle, ne vouloit pas empescher le sauvement de son ame et qu'il ne demourast religieux de l'ordre, s'il en avoit la voulenté.

De la partie desdis religieux de l'observance si fut deffendu au contraire, et disoient que la demande que faisoit la dame n'estoit pas recepvable ; car l'amant religieux rendu cordelier, dont estoit y question, estoit ja cordelier vestu et avoit fait les veuz de l'observance d'Amours par les .III., esquelz veuz il est expressement defendu de ne parler jamais a femme.

Par quoy donc, de le voulloir contraindre maintenant a le veoir et parler a elle soubz umbre de renonciation, n'y avoit apparence, et estoit trop tard de venir, après ladicte reduction, ramentevoir et mettre en lieu de present lesdictes aliances, promesses et folies du temps passé.

Disoyent [2] oultre lesditz religieux que, quant ledict amant fut rendu et vestu de l'abit de l'ordre, ladicte dame deffenderesse y estoit presente et luy veit faire les veuz ; par quoy lors devoit declairer lesdictes promesses, et se opposer pour le droict qu'elle veult deduyre ; et sembloit, soubz correction, que c'est grant abus a elle de venir maintenant, par telz

1. *L. N. et T.* serviteurs.
2. Disoit.

moyens, pour troubler ledit religieux rendu et le mettre es choses mondaines, qu'il a ja oubliées [1].

Si disoyent par ces moyens lesditz religieux qu'ilz n'estoyent tenus de exiber ledict cordelier, et, pour chose qu'on peust faire, jamais ne partiroit de ladicte religion.

A quoy ladicte dame, pour ses replicques, disoit que elle ne voulloit pas le retraire hors de religion ny de le mouvoir de son entreprinse, mais requeroit seulement, pour sa descharge, que il renonçast a la promesse qu'il lui avoit faicte, et tout ce qui avoit esté faict et dit entre eulx deux fust desclairé nul et comme non advenu.

Et disoit oultre ladicte dame que cela se devoit faire avant toute œuvre; car elle voulloyt obvier au dangier d'amours qui s'en pouoit ensuivir. Elle vouloyt avoir enseignement de la renonciation desdictes [2] promesses, pour monstrer qu'elle aymoit entretenir sa foy mieulx que luy, affin qu'on ne lui en peust reproucher riens.

Et, au regard de ce que lesditz cordeliers disoient que icelle dame estoit presente quand ledit nouveau cordelier fut rendu et qu'elle luy vit faire les veux, respondit qu'il estoit bien vray qu'elle y fut, avecques ses autres cousines et parentes, mais, a la verité, quant elle vit qu'on le deshabilloit tout nud pour le vestir en cordelier, les lermes luy vindrent aux yeulx a si grande affluence que elle ne sceut qu'elle devint, et luy commença a soubzlever le cueur par telle façon qu'elle s'esvanouyt en plain chappitre, et ne lui souvenoit alors d'aliance ne de promesse; car il n'est au monde si grant doulleur a femme que de veoir son amy rendu en religion; par quoy fault la excuser. Et, quant elle n'eust point esté troublée, si n'eust elle pour rien entreprins d'aller desclairer devant tout le monde qu'i ne se pouoit rendre, pour blasme et deshonneur qu'il en eust peu avoir.

Et, a ce que lesdictz deffendeurs disoyent en oultre que

1. *L. N.* oublies.

2. *L. N. et T.* desdis promesses.

pour rien ne le laisseroyent partir de religion, respondit ladite demanderesse que par force ilz devoient estre contrains et que, au regard d'elle, elle avoit contemné de ne parler point a luy, sinon en la presence de deux ou troys religieux, telz qu'on vouldroit amener; mais il estoit force que [1] la quittance et renonciation desdictes promesses [2] se fist en jugement, car il y avoit lettres, signées de la main de l'ung et de l'autre, qu'il convenoit rompre et casser devant la justice d'Amours. En concluant au surplus comme dessus.

Mais lesditz cordeliers deffendeurs, perseverant tousjours en ce qu'ilz avoient proposé, disoient que ce n'estoit pas raison que ledict amant rendu cordelier vint en jugement ne qu'i vist plus ladicte Dame.

Primo, car ce seroit contre son veu qu'il a faict de ne partir jamais de la religion sans licence du general.

Secundo, car, par la reigle de l'observance d'Amours, telle comme chascun scet, ceulx qui y sont rendus jamais n'en peuent saillir, sinon que le feu les contraigne a ce faire, et sont reputés mors au monde, ne n'y a nul qui en puysse partir dehors, excepté ceulx qui sont deputez, a leur tour, pour aller querir la pitance et la pourveance du couvent.

Et, pour ce, de requerir maintenant par ladicte dame que ce jeune cordelier, qui a renoncé aux joyes et a la pompe du monde et qu'il voye [3] ce que l'a cuidé faire perdre a tousjours, il n'y avoit nulle apparence. Et, posé que ycelle dame demanderesse fust troublée quant elle le veit ainsi vestir et entrer en religion, cela ne la pouoit pas excuser du tout; car, entre le temps qu'i vint premiérement d'Amours en la religion et celluy de la redicion, elle avoit eu bon loisir de soy venir opposer et remonstrer lesdites aliances et promesses.

Oyes les parties en tout ce qu'elles [4] ont voulu dire et alle-

1. *L. N. et T.* que a.
2. *L. N. et T.* desdis promesses.
3. *L. N.* voit.
4. *L. N.* qu'elle. — *T.* qu'ilz.

guer, elles ont esté apointées a mettre par devers la court et, au conseil.

Si a la court veu ledict procès a grant et meure deliberation, avec tout ce qu'il failloit veoir en ceste matiére.

Et, tout veu, la court dit que, nonostant chose proposée par lesdictz religieux cordeliers de l'observance, ledit amoureux nouvellement rendu cordelier viendra, en la court de ceans, renoncer aux promesses et aliances d'amours par luy faictes avec ladite dame, pour sa descharge, et en aura lectre ou acte, se bon luy semble.

Et si ordonne la court que lesdis cordeliers seront contrains, par la presence de leurs personnes et ouverture de leurs portes, a faire exhibicion dudit cordelier et le amener en jugement; pourveu toutes voyes que bon leur semble, ilz luy porroyent mettre ung bandeau devant les yeulx, affin qu'en parlant ou renonçant audictes promesses et aliances, il ne puisse veoir la demanderesse, jadis sa dame.

Et, au surplus, sont compensés les despens d'ung costé et d'aultre, et pour la cause.

ABRÉVIATIONS

employées dans les notes pour renvoyer aux manuscrits et aux éditions consultés.

A. Bibliothèque Nationale, fr. 1642.

A 1. Bibl. Nat., fr., 1661.

Ars. Arsenal (Bibl. de l'), 3523.

B. Edition de Bineaut.

C. Édition de la vente Crapelet.

H. Manuscrit de La Haye.

Impr. (Imprimé.) L'édition de Lenglet-Dufresnoy.

N. L'édition de Nyverd.

R. (Rome.) Manuscrit du fonds de la reine Christine n° 1720.

V. Édition parisienne dont la Bibliothèque de Versailles possède un exemplaire.

L'AMANT

RENDU CORDELIER

A

L'OBSERVANCE D'AMOURS



S'ensuyt l'Amant rendu cordelier
à l'observance d'Amours.

I

Au son d'un bastouer clicquant
D'une tresbelle chamberiére,
La voix singlant et decliquant
Ainsy que une seraine clére,
En ung pré joingnant la riviére
M'endormis si soudainement
Que perdis propos et lumiére
Et ne sçay que devins vraiement.

II

Sy me sembla q'un grant boullon
D'eaue me ravit et surmonta;
Puis survint ung estourbillon
De vent, qui ce doulx chant m'osta
Et d'illec sy me transporta,
Aussy viste comme ung canon,
A ung grant boys ou m'emporta,
Maugré moy, ou voulsisse ou non.

III

Le boys ou forest s'appelloit
La forest de Desesperance,
Ou jamais homme sy n'alloit
Qu'i ne fust marry a oultrance;
Mains vaillans les fers de leur lance
Y ont en combattant laissés;
Mains amoureux en desplaisance
Par couroux y sont trespassés.

IV

En maintes forestz ay esté,
Mais oncques n'en veis la pareil,
Car, soit en yver ou esté,
L'on n'y voit luyre le soleil;
Le temps n'y est pers ne vermeil;
Tousjours y fait obscur et noir,
Ne n'a que tristesse et que dueil,
Et en est verdier Desespoir.

V

Quant je me veis en ce dangier,
Lors je commençay a crier
Vers Amours pour me solaiger
Et obvier au fourvoier,
Priant qu'il me voulst convoier
A ce perilleux damné pas,
Car, sans son secours envoier,
Seur estoie de passer le pas.

VI

Sy n'euz pas mon oraison faicte
Q'Amours, de sa grace et bonté,
Si me transmist une sajecte
Ardant et plaine de clarté,
Qui me mist au chemin hanté,
Dont de loing veis une chapelle,
Vers laquelle me transporté;
Jamais n'en eschapé plus belle.

VII

Ainsy, pour Amours mercier,
Vers ceste eglise hastivement
Prins pays, sans me soucier,
Comme delivre de tourment,
Et cheminay sy longuement
Que j'arrivay devant la porte,
Qu'estoit de grant exaussement
Et d'ouvraige de mainte sorte.

VIII

Ceste eglise, faicte a pilliers
D'excellente magnificence,
Fondée estoit de cordeliers,
Religieux de l'observance,
Ayans renoncé l'aliance
Du noble service d'Amours,
Pour faire leens penitence
Jusques a la fin de leurs jours.

IX

Or sur ce point est a noter
Que, de tous vivans langoureux,
L'on n'eust leens souffert bouter
Sy non les loyaulx doloreux,
Les despourveux adventureux,
Les desolez et espanis,
Mesmement povres amoureux,
Qui de leurs dames sont banis.

X

De la nef, du cueur, du portal
Ne sauroye pas au long toucher;
Tous les murs estoient de cristal,
Tout lambroussez jusque au clochier
De fin or et d'azur mout chier,
Et la croisée toute d'ivire;
Brief, qui vouldroit tout espluchier
Il faudroit ung jour a le dire.

XI

Sy veis, en entrant a l'eglise,
Un povre amant plourer sy fort,
Portant le noir et sans devise
Comme tout plain de desconfort;
Triste estoit lors jusque a la mort
Com s'il vouloit pencer de l'ame,
Et disoit l'en leens qu'a tort
L'on l'avoit bany de sa dame.

XII

Le gallant avoit pour habit
Longue robe noire, dessainte
Comme pour estre a ung *obit,*
Cornette de beau veloux, tainte
En couleur de reffus et plainte,
Cheveux longs du temps des apostres,
Et puis par devocion fainte
Portoit les belles patenostres.

XIII

Quant je me fus agenoullé
Et que euz commencé ma priére,
De cet homme me esmerveillé
Qui menoit sy piteuse chiére,
Car a ung lieu n'arestoit guére,
Ains toujours venoit et alloit,
Et sembloit bien a sa maniére
Que du monde ne luy challoit.

XIV

En me pourmenant au travers
De la nef, et a l'opposite,
Ung des religieux convers
Vint donner a tous l'eau beniste;
Puis que la grant messe fut dicte,
Veis la venir damp Procureur
Portant un visage d'ermite,
Qui fist a l'Amant grant honneur.

XV

« Or ça, » dit-il, « j'ay ja parlé
Au jour d'uy de vostre matiére,
Mais damp Prieur s'est est allé
Cy près ; il n'arrestera guére ;
Je vous asseure qu'il n'y a frére
Ceans qui ne vous aime bien,
Pour quoy devés faire grant chiére,
Car vostre besongne ira bien. »

XVI

Lors dist l'Amant : « La leur mercy,
De mon cas sont mal informez ;
Las, je n'ay fait, ailleurs ne cy,
Chose dont d'eulx doie estre amez ;
Mes biens fais sy sont clers semez ;
De moy ne leur en doibt challoir ;
Quant les auray acoustumez,
Je n'en porray que mieulx valloir. »

XVII

Tantost après cy arriva
Damp Prieur, venant de dehors,
Auquel damp Procureur luy va
Presenter le povre Amant lors,
Disant : « Pére misericors,
Vecy ung qui fain a de rendre
A l'ordre le cueur et le corps,
Se c'est vostre gré de le prendre. »

XVIII

« Premiérement, il faut sçavoir, »
Dist damp Prieur, « sa voulenté,
Et s'il pourra bien recepvoir
Tant de tourment et de durté ;
Il n'y a leans que povreté,
Amy, je le vous vueil bien dire,
Affin que, s'y estes bouté,
Vous prenés en gré le martire. »

XIX

L'Amant

« Helas », dist il, « il ne m'en chault ;
Eslire vueil la voye certaine;
J'ay essayé du froit, du chault,
Et sçay que ceste vie mondaine
Est fainte, deceptive et vaine,
Faisans cent mille gens perir;
Qui plus y est plus a de peine,
Et sy fault une foys mourir.

XX

Damp Prieur

« Or ça, mon amy, qui vous meult?
Dont vous vient cette affection?
L'Ennemy tressouvent esmeult
Maintes gens par temptacion,
Soubz umbre de devocion,
Pour faire ung coup a l'aventure
Et entrer en profession,
Dont après ilz maudissent l'eure.

XXI

L'Amant

« A, par ma foy, je vous diray
La chose ne m'est pas subite,
Car j'ay pieça deliberé
De mourir reclus ou hermite.
Les biens d'Amours je les vous quicte;
Mes ris sont tournés a plourer;
En lieu ou tout plaisir habite
Je ne quiers jamais demourer.

XXII

Damp Prieur

« Comment vous, qui estes sy jenne,
Avés vous le cuèur tant failly
Qu'il ne vous chault de vie mondaine?
Hault desir est il aboly?
Avez vous regart a nully?
Vous a l'en rien dit ou meffait?
Amours vous ont ilz deffailly?
Qui ceste maladie vous fait?

XXIII

L'Amant

« Ma maladie la ne gist point;
N'ay regret a homme ne a femme,
Remors de conscience me point
Seulement a penser de l'ame,
Car a poursuivre grande dame
Trop il faut de pas et de tours,
Et sy n'en puet on avoir dragme
Qui ne couste mille doulours.

XXIV

Damp Prieur

« Telles douleurs ne sont que joye
A gens qui les scévent contendre,
Et viennent de la la montjoye
D'honneur qu'on ne sauroit comprendre.
Bien d'Amours ne se peut trop vendre,
Car c'est en tout temps heritaige
Qu'on ne peut perdre ne despendre,
Et sy rend tousjours d'avantaige.

XXV

L'Amant

« Le dire ne vous couste guére;
Je sçay bien comment il m'en tient.
De tant que ma plaisance est chiére,
Voirement plus peine apartient;
Mais, quant tousjours on la soutient
En vivant soubz une esperance
D'aquerir loier, qu'on retient,
C'est la pour perdre pascience.

XXVI

Damp Prieur

« Dames ne sont point tant cruelles
Ne sy despourveues de savoir
Que de ceulx, qui seuffrent pour elles,
Elles n'en facent leur devoir.
Mais, s'elles n'y veulent pourvoir,
L'on ne les en doibt point blasmer;
Legier croire fait decevoir;
Il fault congnoistre avant que amer.

XXVII

L'Amant

« Que peut on mieulx home congnoistre
Que par service et diligence,
Quant on le voit nuyt et jour estre
Atendant d'Amours l'influence,
Muer couleur et contenance,
Suer, trembler et soupirer ?
Helas, c'est bien l'experience,
Qui la vouldroit considerer.

XXVIII

Damp Prieur

« De telz maux nulz n'est tant malade
Qu'on ne face bien tost guerir
D'un baiser ou d'une balade,
Quant Amour le veult secourir;
Tel se plaint, avant que ferir,
Qui n'a douleur ne maladie,
Ne n'en voit l'en guéres mourir,
Quelque chose que l'en me dye.

XXIX

L'Amant

« Ha, mon seigneur, vous avés tort;
Vous sçavés mieulx que vous ne dictez,
Car plus vauldroit souffrir la mort
Que telles douleurs etroclites;
Ce sont angoisses si despites,
Qui font le sens perdre et tourner ;
Au moins ceulx la en seront quictes,
Ne n'y faudroit plus retourner.

XXX

DAMP PRIEUR

« Or, je vous demande, beau sire,
Se la dame, ou estiés submis,
Vous a brassé sy dur martire
Que secours n'y puisse estre mis ?
Y avoit il nulz compromis
Entre vous deux et alliance,
Ou s'elle avoit autres amys
Qui vous aient fait bailler l'avance ?

XXXI

L'AMANT

« Doubter point ne fault de cela,
Tant estoit parfaicte et entiére
Pour se maintenir ça et la,
Fust en langaige et en maniére ;
D'honneur estoit la tresoriére,
Belle et bonne, sans quelque chose ;
A chascun faisoit bonne chiére,
Mais ne demandés autre chose.

XXXII

DAMP PRIEUR

« De dire que n'y trouviés point
Ung peu plus qu'autre d'avantaige,
Je ne puis concevoir ce point
Ne qu'elle eust sy gros couraige
De vous veoir endurer dommaige
En la servant et pour bien faire,
Veu qu'elle etoit sy bonne et saige ;
Aussy je ne le sauroye croire.

XXXIII

L'Amant

« Le bien et le mal congnoissoit ;
Jamais n'en sera de pareille ;
Dieu lui doint bon jour, ou qu'el soit,
Et a tous ceulx de sa sequelle;
Quant j'oys encores parler d'elle,
Les larmes m'en viennent es yeux
Et ma doleur s'en renouvelle,
Dont il ne m'en est pas de mieulx.

XXXIV

Damp Prieur

« Elle et aultres fault oublier,
Et est follie de s'y amordre ;
Au moins, se vous voullez lier
Et garder les veux de nostre ordre,
Du temps passé vous faudroit tordre
Les mains et avoir repentailles ;
Sy notés bien ces motz par ordre,
Car ce n'est pas jeu de troys mailles.

XXXV

L'Amant

« Helas, c'estoit la plus prudente
Que je veis onc et plus parfaicte,
Saige, savant, d'honneur plaisante,
En bonté et beauté complecte;
De tous biens brief estoit replecte ;
Il n'y falloit métre n'oster;
Quand il m'en souvient, je souhaitte
La Mort que me viengne emporter.

XXXVI

Damp Prieur

« En ung propos n'estes pas ferme
En ce que puis apercevoir,
Ne n'est pas le chemin de l'ame
De vos amours ramentevoir ;
Il vous en fault tout demouvoir,
Et une autre leçon aprendre
Avant qu'on vous puist recevoir
En la religion ne prendre.

XXXVII

L'Amant

« Si forte rigle que vouldrés
Bien garderé, pour abriger,
Et me semble que, quant saurés
Qui me fait mon mal rengregier,
Vous aiderés a deschargier
Mon povre cueur de grant mesaise,
Mais j'ay paour de vous trop charger
Et que mon langaige desplaise.

XXXVIII

Damp prieur

« Nenny ; vous serés escouté ;
Dire me poués hardiment
Cy, soubz le *benedicite*,
Vostre vouloir et pensement ;
Aussy avons exprès serment
De ne prendre ceans personne,
S'il ne desclére entiérement
La cause pour quoy il s'i donne.

XXXIX

L'Amant

« Vray est que fu jadis espris
Par le mouvement de Desir
De ceste dame de hault pris,
Se c'eust esté son bon plaisir,
Ou failly n'avoye a choisir
De en sa grace me hebergier ;
Mais Dangier m'en vint dessaisir,
Qui me fist bien tost deslogier.

XL

Damp Prieur

« Dangier sy a ceste coustume
D'effroier tousjours la poulaille ;
Il destaint le feu et l'alume ;
Il trenche les morceaulx et taille ;
L'un rançonne, l'autre tenaille ;
Il en prent par ou il en trouve ;
On n'a point telz biens sans bataille,
Mais il ne fault pas qu'on recouvre.

XLI

L'Amant

« Las, je ne sçay quel recouvrer ;
Il vault mieulx plus tost departir
Que trop attendre et pis trouver,
Et retraire que repentir ;
Brief c'est pour devenir martir
Qui a entre ses mains affaire ;
Car, quant on croit bien departir,
Lors c'est quant plus est a reffaire.

XLII

Damp Prieur

« De Dangier ne se doibt l'en plaindre;
Car Amour sy l'a destiné
Pour reprouver et pour refraindre
Le feu de Desir obstiné;
Bien aux dames fut ordonné
Pour en avoir la garde et umbre,
Car tout seroit habandonné
Et en viendroit des maulx sans nombre.

XLIII

L'Amant

« Non feroit ja, sauf vostre grace;
Dames ne sont point sy volaiges
Que, si tost et de prime face,
Pour ung peu de plaisans langaiges,
Elles declérent leurs couraiges
Sans savoir a qui ne comment;
Aussy Raison, qu'est a leurs gaiges,
Ne le souffreroit nullement.

XLIV

Damp Prieur

« Raison est souvent endormie,
Mais jamais Dangier ne sommeille
Ne ne dort heure ne demie;
Tousjours a la puce en l'oreille;
Il court, il se tourne, il traveille,
Pour guerroier jeunes et vieux;
Il est bon mestier qu'on y veille;
On ne demanderoit pas mieulx.

XLV

L'Amant

« Puis Male Bouche et Faulx Parlant
M'ont grevé tant qu'on sauroit dire
Sans ce que j'en aye fait semblant,
Cuidant qu'ilz se deussent reduire
Ou apaiser ung peu leur yre;
Mais plus y pert qui plus leur donne,
Car ilz m'en ont voulu plus nuyre,
Mais maintenant je leur pardonne.

XLVI

Damp Prieur

« C'est bien dit; nous devons benistre
Ceulx mesmes qui nous font les maulx,
Et en avons expresse epystre,
Ce me semble, *ad Corinthios.*
Se vous estes misericors,
Ce dist Dieu, je le vous seray,
Combien que de tous durs effors
Ne semblez pas tout empiray.

XLVII

L'Amant

« Je n'ay membre qui ne s'en sente;
Il m'en peut assez souvenir,
Et tel souvent si rit et chante
Qui est dolent jusqu'au finir;
Je m'en sçay bien a quoy tenir,
Et sy n'y puis secours donner,
Ains m'en fault des maulx soutenir
Dont ne fais pas les sains sonner.

XLVIII

Damp Prieur

« Quant vous enduriés telle peine,
Que n'alliés vous devers la belle
Dire vostre raige inhumaine
Et impetrer la grace d'elle?
Je crois qu'eussiés eu nouvelle
Opportune pour vous guerir,
Car dame n'est point sy cruelle
Que nul vueille faire mourir.

XLIX

L'Amant

« Il ne tenoit point d'y aller,
Mais je n'y povoye radrecer,
Car Dangier gardoit le parler
Et Malle Bouche le passer ;
Ainsi me failloit traverser
Entre deux par emblée ou fuyte ;
Sy m'esbahis, a y penser,
Que mort ne suis a la poursuite.

L

Damp Prieur

« Or, sire, quant vous y alliés,
Y trouviés vous, n'avant n'arriére,
Chose dont vous esbayssiés
Ou deussiés faire bonne chiére ?
Estoit elle point coustumiére
De vous jecter un doux regart
Ou se, par ris ou par maniére,
En passant vous disoit : *Dieu gart?*

LI

L'Amant

« Je ne passoye point si avant,
Ains a l'uys, troys heures entiéres
De nuyt, estoye sous ung auvant,
Regardant en hault les goutiéres,
Et puis, quant je oyoye les verriéres
De la maison qui cliquetoient,
Lors me sembloit que mes priéres
Exaussées d'elles sy estoient.

LII

Damp Prieur

« Estiés vous seulement content
De telles plaisances mondaines
Et d'illecques demourer tant,
Escoutant lever les avoynes?
Vous jectoit l'en point marjolaines
Quand on les venoit arouser,
Ou s'aviés enseignes certaines
Qu'elle vous peust bien aviser ?

LIII

L'Amant

« Se m'aist Dieu, j'estoye tant ravis
Que ne savoye mon sens ne estre,
Car, sans parler, m'estoit advis
Que le vent ventoit sa fenestre
Et que m'avoit bien peu congnoistre,
En disant bas : « Doint bonne nuyt »,
Et Dieu scet se j'estoye grant maistre
Après cela toute la nuyt.

LIV

Damp Prieur

« Puisque vous ne la veyés mye,
Cause n'aviez d'estre joyeux,
Car estoit peut estre endormie
Quant ainsy vous riés aux cieux;
Au fort vous repaissiés vos yeux
Des fenestres ou des violiers,
Et vous profitoit cela mieux
Que d'avoir escuz a milliers.

LV

L'Amant

« Ce soir dormis plus seurement
Que par avant n'avoye dix jours,
Tant sentoie grant allegement
D'ainsi avoir veu mes amours;
Sy faisoye lors moult de clamours
Au lieu, en merciant la belle,
Du confort et joyeux secours
Que j'avoye eu au moyen d'elle

LVI

Damp Prieur

« Or, sire, par ce seur dormir,
Que tenez de si grant valeur,
Sentiés vous point le cueur fremir
Et entrer en froit ou challeur?
Vous sembloit le repos meilleur
Que n'aviez donc acoustumé,
Ou se de joye ou de douleur
Estiés point transi ou pasmé?

LVII

L'Amant

« Tellement estoie restauré
Que, sans tourner ne travailler,
Je faisoie un somme doré,
Sans point la nuyt me resveiller,
Et puis, avant que m'abiller,
Pour en rendre a Amours louanges,
Baisoie troys fois mon orillier,
En riant a par moy aux anges.

LVIII

Damp Prieur

« Du temps que ceste nuyt duroit,
La songiés vous point nullement,
Ou se vostre oeil la desiroit
Point veoir illec visiblement?
Car de tel mondain pensement
Adviennent maintes frenaisies,
Qu'on cuide estre vrays proprement
Et sy ne sont que fantasies.

LIX

L'Amant

« Bien souventes fois advenoit
Que voirement je la songoie;
Toute tel joye sy me prenoit
Que au lit je chantoie et pleuroye;
Puis, moy resveillé, j'enragoye
Que je ne la veoie illec,
Et maintes foys place changoye
En faisant des piés le chevet.

LX

Damp Prieur

« Or ça, quant vous estiez levé,
Que faisiés vous toute journée?
Aviez vous nul amy privé
Qui sceust rien de vostre trainée,
Ou s'alliés point la matinée,
Passer devant la dame ung tour,
Pour avoir ung regard d'emblée
Ou ung doux sourris au retour?

LXI

L'Amant

« Soyés seur que pas n'y failloye;
Ainçoys, vestu d'estrange sorte,
Dès le fin matin, y alloye
Atout une nouvelle cotte;
Puis, se la veoie a la porte,
M'en alloye tant resconforté
Que, se ma vie eust esté morte,
Si fust mon corps resuscité.

LXII

Damp Prieur

« N'aviés vous point lors, pour devise,
Sur vostre habit quelque verdure,
Ou ung cueur, emprès la chemise,
Ou son nom fut en escripture?
Ceulx qui sont en telle adventure,
Ilz ont bon temps, Dieu le leur sauve,
Car ilz peuent porter a toute heure
Pourpoint vert et la bote fauve.

LXIII

L'Amant

« De telz biens ne failloit douter;
Tout y voloit par escuelles,
Et eussiés veu fanges sauter,
Chevaulx abatre estaux et selles,
Faire toutes choses nouvelles
Dont l'en se pourroit adviser;
Qui a telz piquans es oreilles,
Il n'a garde de reposer.

LXIV

Damp Prieur

« Qui, ce pendant, pensoit du vivre
Et de vostre estat soustenir,
Veu qu'on ne peult pas tousjours suivre
Telz bombans, ne les maintenir?
Je croy bien que, pour parvenir
A congnoissance, il en fault faire,
Mais du sien fait bon retenir;
L'on ne scet qu'on en a affaire.

LXV

L'Amant

« D'or, d'argent, de vie ne de rente
Alors bien peu m'en souvenoit;
Ung escu si m'en rendoit trente;
Fortune pour moy lors regnoit;
Chascun d'autre part me donnoit
Et estoie plain jusqu'au menton;
Quoy qu'i en avoit en prenoit;
Ne me challoit pas d'un bouton.

LXVI

Damp Prieur

« D'estre ainsy fiché en ung lieu
Pas n'aviés le cueur en franchise ;
Helas, pensiés vous point a Dieu ?
Je croy que non, ny a l'eglise,
Ains aviés curiosité mise
Tant a celle, qu'aimiés tant cher,
Que fait n'eussiez que a vostre guise ;
L'en vous en eust eu beau prescher.

LXVII

L'Amant

« A suivre l'eglise ? Comment ?
Sy estoit ma personne duite
Pour estre des premiers devant
A luy bailler de l'eau beniste ;
Puis, s'elle faisoit la petite
Ou qu'elle me gectast doux yeux,
J'estoie lors de joye subite
Transsi et ravi jusqu'au cieux.

LXVIII

Damp Prieur

« Or ça, sire, durant la messe,
Vous alliés-vous point pourmener
Devant la place ou la deesse
Si devoit son corps sejourner,
Et, quant venoit au destourner,
Cliquetiés vous point le patin
Affin que l'ueil voulsist tourner
Pour entendre vostre latin ?

LXIX

L'Amant

« Tousjours d'elle me tenoye près
Affin que luy peusse porter
La paix, pour la baiser après,
Qu'on n'avoit garde de m'oster,
Puis a genoux m'aloye bouter ;
Pour aider au prestre ennemain ;
Vous m'eussiés ouy chanter,
552 Pour *Deo gratias : Amen.*

LXX

L'Amant

« Les povres qui queroient l'aumosne,
Partoient ilz de vous escondis ?
Euvre de charité est bonne
Pour gaigner yla paradis,
Combien qu'en ce temps de jadis
N'en estiés guéres entalenté,
Car vostre entendement tout dis
560 Sy estoit bien ailleurs bouté.

LXXI

L'Amant

« Se au montier baisoyt saint ou sainte,
Je l'aloye baisier après elle,
De bon cueur, par force ou contrainte,
Et Dieu scet se je l'avoye belle ;
Je luy alumoye sa chandelle,
Et puis m'agenoloie emprès ;
Chascun povre avoit sa merelle
568 Pour ce qu'elle estoit au plus près.

LXXII

Damp Prieur

« Quel devocieux ypocrite,
Qui faisiés semblant de menger
Le crucefix et estre hermite
A bien vostre maintien juger.
Besoing n'aviez que de Dangier,
Qui fust venu de la maison
Pour vous aider a heberger
Vostre priére et oraison.

LXXIII

L'Amant

« Quant il m'eust veu agenouiller,
Doubté ne s'en fust nullement,
Car me tenoye contre ung pillier
Priant la Dieu devotement;
Mes yeulx estoient au firmament,
Et mes mains es cieulx renversées,
Mais croiés qu'en ce mouvement
Avoye maintes menues pensées.

LXXIV

Damp Prieur

« Or, beau sire, je vous demande
Quant vostre dame d'aventure
Jectoit, en allant a l'offrende,
Sur ung autre sa regardure
En monstrant que de vous n'eut cure,
Quel chose pensiez vous adoncques?
Eussiés vous point voullu a l'eure
N'avoir au montier entré oncques?

LXXV

L'Amant

« Par foy, point n'arrestoye en place,
Ains estoie, de mal et de peine,
Chault comme feu, froit comme glace,
Souppirant a la grosse allaine;
Lors je tensoie a ma poullaine,
Mes dois et cheveux detiroye
Et, s'avoye fleurs et marjolaine,
Par despit je les deschiroye.

LXXVI

Damp Prieur

« Dea, vous ne m'avés pas compté
Des nopces faictes ou regard,
Et, en ce joyeulx temps d'esté
Qu'on doibt bailler la cotte verd,
Ne vous trouviés point a l'escart
Pour faire la quelque entreprise,
Abatre a terre ung huys ouvert,
Ou d'autres biens, dont l'en s'avise?

LXXVII

L'Amant

« Pensés, monseigneur le Prieur,
Que de telz biens rien n'oublioie,
Ains tousjours loyal serviteur
En tous lieulx monstrer me vouloye;
Se aux nopces estoit, je y alloye
Pour la servir illec auprès,
N'a mettre pas je n'y failloye
Le cotteret dessus ses piés.

LXXVIII

Damp Prieur

« Et voire, mais, quant Male Bouche,
Faulx Raport, Faux Semblant, Dangier,
Vous assembloient par escarmouche
Pour vous de la dame estrangier,
Ou alliez vostre frain rongier,
Ne que poyez vous faire après,
Veu qu'il failloit place changer,
Au moins s'ilz poursuivoyent de près ?

LXXIX

L'Amant

« Quant d'un tel tour m'avoient joué,
Communement je me mectoie
Derriére ung vieil tapis troué,
Par my lequel ung oeil boutoye,
Et la feste la escoutoye,
Regardant d'elle le maintien;
Puis, quant elle vers moy sentoye,
Tout cela me faisoit grant bien.

LXXX

Damp Prieur

« Sur ma foy, vous estiez bien aise ;
Puis, quant venoit au chapellet
Qu'est une dance que l'on baise,
Se voiés ung demoiselet
Prenant pour vous le morcelet
Et qu'elle luy faisoit grant feste,
Vous trouviés vous point chaudelet
Ayant les fiévres en la teste ?

LXXXI

L'Amant

« Alors, sans dire *ha* ne *sy*,
Partoye d'illecques mal content,
Demy pasmé, demy transsy,
Fantasiant et barbetant;
A mon umbre alloye combatant;
J'estoie et le prestre et Martin,
Car je respondoye en chantant
Et parloye françoys et latin.

LXXXII

Damp Prieur

« Or, sire, ne juriés vous pas
Que, pour rien qu'on vous sceust donner,
Ne feriés vers elle ung seul pas
En vous voulant determiner
D'elle du tout habandonner?
Et neantmoins, le veu parfait,
Estiés plus prest de retourner
Que jamais devant n'aviés fait.

LXXXIII

L'Amant

« D'aller ne m'eusse sceu tenir,
Pour l'esperance que j'avoye
De quelque confort obtenir,
Sy devant son huys la veoye;
Mais, en passant, souvent trouvoye,
En lieu d'elle, la chamberiére,
Dont a peine que ne desvoye
Et perdoye tout sens et maniére.

LXXXIV

DAMP PRIEUR

« De l'une a l'autre resembler
Y avoit grande difference,
Jaçoit ce que, pour tant troubler,
Ne deviés avoir desplaisance.
Or, après ceste diligence
Qu'il failloit repaistre ung petit
Mengiés vous saulce vert, ou jance,
Pour trouver meilleur appetit ?

LXXXV

L'AMANT

« A table tout trouvoye amer,
Et ainsy, en lieu de menger,
Lors entroie en la haulte mer
Et ne savoye que forger ;
Mon esbat estoit de songer
Ou de froter mes paupiéres
Et puis, pour mon mal alleger,
Faisoye des croix aux salliéres.

LXXXVI

DAMP PRIEUR

« N'aviés vous ailleurs ou jouer,
Ne prendre vostre esbatement ?
Jectiés vous point vostre trenchouer
Par despit ou par vengement ?
Mengiés vous tost, ou bellement,
— Je crois que n'y preniés point garde, —
Ou quelle viande ? Nullement
Goust n'aviés, tant estiés malade.

LXXXVII

L'Amant

« Illec point je ne demouroye,
Car les napes si me saoulloient,
Et la mort souvent desiroye;
Les gens m'ennuyoient qui parloient;
Les oyseaux mesmes qui voloient
Sy me faisoient mal en la teste;
Jeux ny esbas rien n'y valoient,
Car tout me tournoit a tempeste.

LXXXVIII

Damp Prieur

« C'est a vous par trop fait d'exès
Pour une plaisance mondaine,
Car de la viennent les assès
De double fiévre traversaine;
L'en court, l'en fuyt, l'en se demaine;
Puys on a froit, puis on a chault;
Brief, les amans ont assez peine,
Et sy a personne n'en chault.

LXXXIX

L'Amant

« Helas, monseigneur le Prieur,
Il ne vous couste guére a dire;
Mais ceulx qui sentent la doleur
S'en scévent bien tenir de rire;
Au monde n'en est point de pire
Ne de sy terrible tourment,
Car c'est ung feu et ung martire
Qui n'a fin ne commencement.

XC

Damp Prieur

« Il y a ceans religieux
Qu'a autant de mal essayé
Que vous avés, et cent foys mieulx,
Sans ce qu'il ait guéres crié;
Aultres que vous y ont froié
Et enduré plus forte chose;
Faire n'en fault tant l'effraié,
Car telz douleurs ne sont que rose.

XCI

L'Amant

« Rose, sire ? Bon gré saint George,
Il n'y a point comparaison,
Car qui auroit boce en la gorge
L'en auroit plus tost guerison
Que d'une telle traïson,
Qui perce les os jusque aux anches;
Il n'y a rime ne raison
Quant on a telles fiévres blanches.

XCII

Damp Prieur

« La fiévre si grant ne puet estre
Que, se d'aventure la belle
S'en vient de nuyt a la fenestre
Voir le povre gallant, qui veille
Et qui a la puce en l'oreille,
Qu'il ne soit tost sur piés, guery
D'un brin de girofle vermeille,
S'elle luy jecte, tant soit marry.

XCIII

L'Amant

« Je croy bien que le mal appaise
Ung petit, quant le bien luy vient;
Mais ceste joye se tourne en noise
Sy le lendemain il advient
Qun autre compaignon survient
A qui l'en fait belle venue,
Et que de la fiévre revient,
Qui double en fiévre continue.

XCIV

Damp Prieur

« Il n'y a reméde soudain
Que faire bouter les destriers,
Et mener tart, sur le serain,
Tabourins, herpes, menestriers,
Pour esveiller les esglantiers
Et les esperis de dormir;
Illec se monstrent cueurs entiers;
L'en n'a point telz biens pour gemir.

XCV

L'Amant

« Dormir, sire? Las, l'on n'a garde;
Mais, d'aller ainsy aveuglectes,
L'on chiet, qu'on ne s'en donne garde,
Sus ung sueil tout plain de pierrettes,
Ou l'en rompt la ses esguillettes,
Prenés qu'il y ait grans dangiers
Pour les limons de ces charrettes
Et les tronchès des boulengiers.

XCVI

Damp Prieur

« Quant on va de nuyt par les rues
Et l'on n'ose clarté porter,
Il se fault guider par les nues
Qu'on voit au ciel courre et troter,
Et les estaux qu'on deust tater,
En tenant la main a l'esguet,
Sans l'uys de la dame hurter,
Car il y a dangier pour le guet. 768

XCVII

L'Amant

« Ha ! monseigneur, vous appliqués
Le mal en autre entendement,
Et me semble que vous moqués,
Ou que ce soit esbatement
Qu'on passe ainsi legiérement ;
Mais, quant a moy, point ne m'en loue,
Car l'en treuve assez largement
D'autres esbas, ou mieulx l'en joue. 776

XCVIII

Damp Prieur

« Vous vous plainiés de saine teste
Et avés pensées trop legiéres ;
Quelx troux avés vous en la teste
De porter harnoys et baniéres ?
Couchates vous onc aux goutiéres,
En caves ou en souppiraux,
En eschellant huys et verriéres,
Car de la viennent les grans maulx ? 784

XCIX

L'Amant

« En plus grant dangier la moytié
Me suis trouvé et dur passaige,
Sans ce que on ait eu pitié
Ne fait ung seul bien d'avantaige;
Brief, se eusse sceu pellerinage
Dont reméde me fust venu
Pour obvier a telle raige,
J'y eusse esté avant tout nu.

C

Damp Prieur

« Guéres n'y sert pelleriner,
Ains toujours doleurs s'entretiennent;
L'on puet, tant qu'on veult, cheminer;
Ceulx qui s'en vont après reviennent,
Car il fault que secours obtiennent
De celle qui navrez les a;
Ce sont canes qui vont et viennent;
A qui en prend, bien il en a.

CI

L'Amant

« J'en ay esté a tel destroit
Que ne savoye ma contenance,
Ne se estoit court, large ou estroit;
Autant m'estoit dueil que plaisance;
Je mectoye du vin en ma pance,
En gratant souvent mes cheveux,
Et puys escripvoye *esperance*
Contre ung mur, en dueil angoisseux.

CII

Damp Prieur

« Ne reposiés vous grain ne goute?
Je croy bien que non, sy m'aist Dieux,
Ains renversiés draps, lictz et coute
A terre, le plus et le mieulx,
Car ne trouviés place ne lieux
Pour dormir, endroit ou envers,
Ne qui eust gardé voz yeux
D'estre toute la nuyt ouvers.

CIII

L'Amant

« Les heures de la nuyt comptoye,
Sans reposer ne sommeiller,
Et aux guerres tant me boutoye
Que je me trouvoye chevalier
Et tençoye a mon orillier,
Et faisoye chasteaulx en Espaigne;
Puis avoye, a mon resveillier,
Belles estuves d'Alemaigne.

CIV

Damp Prieur

« Se vostre dame eust sceu ou veu
De vos aspres maulx la moitié,
Je croy, moy, qu'elle y eust pourveu,
Tout empeschement rejecté,
Car il n'est cueur qui n'eust pitié
De veoir endurer tel tourment;
A vous n'ay couroux n'amytié,
Mais sy m'en fait il mal vrayement.

CV

L'Amant

« Helas ! d'elle ne me plain mye,
Ains m'en loueray a tousjors mais,
Et la tien ma dame et m'amye,
Sans ce que je l'oublie jamais;
Aussi de mon mal ne puet mais ;
Ce fait Male Bouche et Dangier,
Qui m'ont, par ung dur entremais,
De sa grace fait estrangier.

CVI

Damp Prieur

« En vous est faillye esperance
Et vous tiens de lache couraige,
Car, se brief faisiés diligence
Vers Amours, qui est doulx et large,
Il vous eust rendu d'avantaige
Cent foys plus que n'avés perdu,
Et pour ce, se faictes que saige,
Yrés a elle a bras tendus.

CVII

L'Amant

« J'en ay fait tout ce qu'il fault faire,
Mais tout ce n'y a riens valu,
Car ces gens la, pour me deffaire,
Ont mon bien et honneur tolu,
En faisant, comme ilz ont voulu,
Tourner a leur poste le vent ;
Encore, quant m'en suis dolu,
L'on m'a fait pis que par devant.

CVIII

Damp Prieur

« Toutesfoys si a il justice
Bien gardée sur le fait d'Amours,
Et y régne bonne police,
Comme vous sçavez, tous les jours;
Je croy bien qu'il vient des doulours
Ou l'en n'y puet remedier,
Mais Venus, qui oit les clamours,
Y pourvoit, qui l'en veult prier.

CIX

L'Amant

« Jamais n'en vueil nul requerir,
De cela soyés tout conclus,
Ains mon entente est de mourir
Ceans cordelier et reclus.
Tout espoir est de moy exclus;
Vienne la mort quant el vouldra ;
Du temps passé ne m'en chault plus;
Je suis prest, quant a Dieu plaira.

C

Damp Prieur

« Helas! et povre malheureux,
Tu perdras icy ta jeunesse
Et tous les biens adventureux
Dont amans viennent a richesse ;
L'hostel est fondé de tristesse;
Regarde ou tu te veux bouter;
Se le fais, dy : *A Dieu leesse*,
Et sy ne t'en pourras oster.

CXI

L'Amant

« Ja pour vostre dure responce
Mon cueur ne s'en esbahira;
Quant aux biens d'Amours, je y renonce;
Prenne chascun ce qu'il vouldra;
Ma vie en desert finera,
Car il m'ennuye ja au monde,
Ne mon vouloir n'en changera,
888 Pour quelque personne qui gronde.

CXII

Damp Prieur

« Le fort n'est a la voulenté
Ainçois a la vertu que aurés,
Et sachés que serés tempté
Par mains assaux que recevrés;
Peine et misére trouverés
En lieu de joye et de plaisance;
Quand vouldrés menger, junerés,
896 Qui est tresdure penitance.

CXIII

L'Amant

« S'il plaist a Dieu, il m'aidera
A l'endurer et supporter;
La peine ja ne desmouvera
Mon cueur de s'en vouloir oster,
Et, pour la verité compter,
J'é fait veu, dès long temps, d'y estre,
Et avoye fain de m'y bouter
904 Dès l'aage que me puys congnoistre.

CXIV

Damp Prieur

« C'est grant chose que de promesse
Et d'y avoir devocion ;
Mais, se vous saviés la detresse
Qu'on y seuffre et l'afliction,
Vous mueriés vostre intention
Qui est sy ferme a demourer ;
Aussy vostre complection
Sy ne le pourroit endurer.

CXV

L'Amant

« Vous le dictes pour m'esprouver,
Veu que assés savés le contraire,
Et sy ne sçauriés reprouver
Tant l'ordre qu'on m'en peust retraire ;
L'on m'en a beau crier et braire,
Ce que ay promis je vueil tenir,
Ne n'entens prendre autre repaire ;
Vienne qui en pourra venir.

CXVI

Damp Prieur

« Comment, vous qui avés gouté
Tant d'honneur au monde et de gloire,
Prendriés vous yver pour esté,
Et, en lieu de bon temps, misére ?
Il vous fauldra porter la haire,
Aller nudz piez sur les espines,
Juner, plourer, veiller et braire,
Sans faillir, nul jour, a matines.

CXVII

L'Amant

« Tort avés ung petit, beau pére,
De vous en chagriner sy fort,
Attendu qu'il n'y ceans frére
Qui guéres soit de moy plus fort;
Pas n'y viens par joyeux confort,
Ains pour mener vie solitaire,
Pour quoy, sy ne voulez, au fort
936 Je sçay bien ou me dois retraire.

CXVIII

Damp Prieur

« La difficulté n'est point la,
Ains a ce que voz gens diront,
Qui ont port, faveur, ça et la ;
Croiés que malcontens seront
Et a grant paine laisseront
Vous rendre cy a tousjours mais,
Et contre nous murmureront,
944 Jaçoit ce que n'en pouons mais.

CXIX

L'Amant

« Qui en religion se boute
Parens, ne amis, ne doibt croire,
N'au contraire les ouyr goute,
S'il ne se veult perdre et deffaire ;
A veux fault premier satisfaire ;
Leurs cris pas ne me sauveront;
Chacun doit pencer de bien faire;
952 S'ilz en crient, ilz s'appaiseront.

CXX

DAMP PRIEUR

« Or vois je bien que, pour parolle
Ne pour rien qu'on vous sceust prescher,
Ne vous osteriés de la cole
Ou vostre cueur se vuet ficher,
De quoy je vous ayme plus chier
Beaucoup de vraye amour fervent
Et tant que, pour vous despecher,
Je m'en voys parler au couvent. »

CXXI

L'ACTEUR

Ainsi damp Prieur s'en alla
Le tymbre et les fréres sonner,
Puis bien avant sy leur parla
Comment venoit de sermonner
Cest amant, qui vouloit donner
Leans cueur, corps et tout le sien
Pour ses derreniers jours finer,
En leur en disant mout de bien.

CXXII

Si que par son tresgrant raport
Les fréres, estans en chapitre,
En furent contens et d'accord,
En le commençant a benistre
Et a dire pour son bon tiltre
Des biens une grant legion,
Esperant grand prouffit en ystre
Pour toute la religion.

CXXIII

Ce fait, damp Prieur retourna
Pour les nouvelles tost luy dire,
Et en l'appellant s'enclina
En commençant a luy souzrire :
« J'ay bien besongnié pour vous, sire;
Le couvent si vous recevra
A l'ordre sans y contredire;
Venés y, quant il vous plaira.

CXXIV

« Avant m'a esté enchargié
De vous exposer et compter
Que nostre hostel est tant chargié
De gens qu'il n'en peult plus porter;
L'en ne saura mais ou bouter;
Tout est plein de fréres, Dieu grace,
Mais, s'on en devoit hors jecter,
Sy aurés vous logis et place.

CXXV

« Aussy plus, pour estre certain
De ce que a besongner aurés,
Vecy damp Dueil, le secretain,
A qui vous en conseillerés;
Aussy souvent vous esbatrés
A lire dans ce petit livre,
Ou nostre rigle trouverés
Et comment l'en doit ceans vivre.

CXXVI

L'Amant

« Voulentiers, » dist-il, « monseigneur ;
Se Dieu plaist, j'en feray devoir,
Et vous remercie de l'onneur
Que vous a pleu me faire avoir ;
A moy n'a pas tant de savoir
Que je le sceusse bien comprendre,
Mais Dieu, qui chascun fait pourvoir,
Le vous vueille en sa gloire rendre. »

CXXVII

Ainsy cest amant fut logié
Et faisoit liberallement
Ce qui lui estoit enchargié,
Dont tous l'amoient entiérement ;
Cy endura lors grand tourment,
Car a l'entrer paye on la disme,
Mais tout portoit paciamment
Sans en faire semblant ne frime.

CXXVIII

Toutesfoys, a une journée
Du printemps qu'on va sur l'erbette,
Damp Prieur, vers l'après disnée,
Sy trouva a sa saincturette
Trois ou quatre brins de violette
Qu'il portoit pour seignier ses heures,
Dont grant cririe fut lors faicte
En le ramenant bien des mures.

CXXIX

Si fut le povre homme effrité,
Je vous asseure, et bien esprins
Combien qu'a dire verité
Il n'avoit pas trop fort mesprins,
Car pensés qu'il avoit aprins
A porter boucquès et sentir,
Car les plus rouges y sont prins,
Ne ne puet bonne amour mentir.

CXXX

Oultre plus, a ung soir, bien tart,
Qu'on faisoit visitacion,
Le galant fut prins, a l'escart,
Au pré de recreation,
Ou la, pour consolacion,
Sy faisoit bien ses espenades
En lisant, par devocion,
Ung livre tout plain de ballades.

CXXXI

Cella sceu, la cloche on sonna
Pour tous les fréres assembler,
Dont en soy bien s'imagina,
Commençant tresfort a trembler,
Mais il ne se pouoit embler,
Par quoy vint prendre discipline,
En confessant, sans soy troubler,
Estre de pugnicion digne.

CXXXII

Oncques puis au train ne tourna,
Ains fist merveilles de bien vivre,
Et brief sy belle vie mena
Que nul ne le pourroit consuivre,
Et qu'après ce qu'il fut delivre
Du temps qu'on doit porter le fais,
L'en le vint prier et poursuivre
De vestir et d'estre proffais.

CXXXIII

De ce fut content et joyeux
Comme cil qui le desiroit,
Mais, pour faire la chose mieulx,
Il respondit qu'il rescriproit
A ses parens et manderoit
Le jour prins a faire la feste,
Affin d'y venir, qui vouldroit,
Sans leur en faire autre requeste.

CXXXIV

Quant ilz en sceurent les nouvelles
Chascun d'entre eulx fut tost monté,
Et y eut dames, damoiselles,
Estranges et de parenté,
Qui, par euvre de charité
Et pour l'onneur de sa personne,
Vindrent a la feste a planté,
Car c'estoit une belle aulmosne.

CXXXV

Entre icelles en congneuz une,
Dont me prins a ymaginer
Quelle maleureuse fortune
Avoit l'amant la fait donner,
Et qui m'en fist souspeçonner
Fut qu'elle estoit vestue de dueil
Et que, sans partir ne tourner,
Elle avoit sur luy tousjours l'ueil.

CXXXVI

Helas! elle eust beaucoup mielx fait
Se, durant la prosperité,
Elle eust de quelque bien parfait
Le povre homme reconforté,
Car lors avoit perdu santé
Et le veu de l'ordre entrepris.
Rien n'y valloit la voulenté;
Le conseil en etoit ja prins.

CXXXVII

Plusieurs de ces dames la vis
Qui de l'ordre sy caquetoient,
Bien a leur aise et a devis,
Et des fréres qui y estoient,
Disant que telz gens sy mettoient
Povres amoureux a patis,
Et que, se plus mès caquetoient,
Ilz en feroient grant abatis.

CXXXVIII

Les unes mauvais cordeliers
Les appelloient par desplaisance,
En disant d'eulx maulx a milliers :
« Par Dieu, se j'avoye puissance, »
Ce disoit une, « et habondance
D'enfans, sy ung n'en auroient pas. »
Brief, elle perdoit pacience
De l'amant, qui passoit le pas.

CXXXIX

Chascun et chascune disoit
Des biens de luy moult largement
N'a nulles des dames plaisoit
Qu'i se rendist aucunement,
Ains maudissoient tresaprement
Ceulx qui l'avoient mis en ces termes,
Et une en veis soudainement
Plourer des yeulx a grosses larmes.

CXL

Ceste la souvent lamentoit
En ramentevant la grant chiére
Ou aultres foys trouvée s'estoit,
Son maintien, sa doulce maniére,
Et comme des bons la baniére
Par ses biens fais devoit porter,
Dont l'en avoit du mal arriére
Tant que l'on pouoit supporter.

CXLI

« Las, il estoit sy amiable, »
Ce disoit l'autre, « ma cousine,
Tant doulx, tant humble et serviable
Et de trop plus grant honneur digne;
Quant il m'en souvient, je m'en signe;
Je n'eusse sceu veoir son party
Que cueur, ou tant de bien l'on fine,
1128 Eust esté sy tost amorty.

CXLII

« Or est il du monde aboly;
Ne sçay ou le mal luy tenoit,
Mais son sens avoit trop failly,
Car, quant le bien sy luy venoit
Et qu'Amours se determinoit
Le compencer du temps passé,
Dont aux dames bien souvenoit
1136 Il a leur service faulcé.

CXLIII

« Las, il advient communement
Que telz gens, qui sont ordonnés
A faire des biens largement
Aux dames a qui sont donnés,
Ce sont les premiers obstinez
A eux rendre en ung hermitaige,
Mais ceulx, par qui la sont menés,
1144 En devroient porter le dommaige.»

CXLIV

Ainsi l'une a l'autre en passant
Sy en disoit sa ratelée,
Voire d'un langaige perçant
Aussy agu que une galée,
Dont l'ordre estoit bien ravalée,
En la blasmant en mainte sorte
Le long du chemin et alée,
Et y furent jusque a la porte.

CXLV

Or le jeu fut a l'arriver,
Car a l'entrée doibt on savoir
Que femmes ne s'osent trouver
En la religion, pour veoir,
Fors pour leurs parens recevoir,
Et sy en fault, c'est chose vraye,
Du souz prieur congié avoir,
Que l'on appelle Rabat joye;

CXLVI

Si que les parens et amis
Pour les femmes licence obtindrent,
Ne n'eussent leans le pié mis,
Mais six cordeliers tantost vindrent
Tost au devant d'eux et les prindrent,
Deux a deux, chascun par les mains,
Et au monstier grant temps les tindrent
En parlant de Dieu et des sains.

CXLVII

Après, quant ilz furent las d'estre
En l'eglise et au parlouer,
Ils les menérent veoir le cloistre
Et de la aussy au dortouer ;
Puis ilz vindrent au refectouer,
Plain d'imaiges en pourtraiture,
Ou y avoit sur le dressouer
Une grande Mort en painture.

CXLVIII

Sy en eut en la compaignie
Qui de leurs parens demandérent,
Ce qu'on ne leur octroya mye,
Ains les fréres leur refusérent;
Mais, pour eulx sauver, remonstrérent
Qu'ilz estoient lors en oraison
Et a tant, la nuyt, s'en allérent
Chascun gesir en sa maison.

CXLIX

L'endemain qu'il estoit dimenche
Que l'en devoit faire la feste,
Dont chascun de voulenté franche
A l'eglise venir s'apreste,
Sy eussiés ouy grant tempeste
Et veu tant de gens pourmener
Qu'ilz rompoient au prestre la teste;
A peine on s'y pouoit torner.

CL

Assez tost la messe chanter
Fist l'en, ou il eut grant mistére,
En laquelle devés noter
Que l'amant en ung oratoire
Estoit la, tendu de soye noire,
Ouvré a grans fleurs d'ancolies,
Puis sur luy avoit ung suaire
Tout couvert de merencolies.

CLI

Après ceste grant messe dicte,
Damp prieur sy le vint querir,
Portant en sa main l'eaue beniste
Comme pour le mener mourir
Et gens au devant de courir
Pour veoir la maniére du fait,
Mais il sembloit qu'il deust perir,
Tant estoit ja mort et deffait.

CLII

Tout le nez blanc comme salpestre
Avoit et le vis deschiré,
N'ame si ne l'eust sceu congnoistre
Qui ne s'en fust bien près tiré;
Brief estoit bien fort empiré,
Car n'avoit membre sur le corps
Qui ne fust tout desfiguré
Et les yeux tout batus et mors.

CLIII

De la fut mené en chapitre
Habillié tressauvagement
D'une gonne a façon de mitre,
Et le surplus du vestement
Estoit de blanc entiérement
A grandes manches a goutiéres,
Bien saint et cueilly proprement
1224 Devant, coqueluchon derriére.

CLIV

Puis au chapitre le suivirent
Tous les gens de sa parenté,
Ou deux cordeliers les assirent
Chascun selon sa dignité;
Les fréres estoient d'un costé,
Les parents et parentes d'autre,
Voire en si grande quantité
1232 Que l'on ne veoit l'un pour l'autre.

CLV

La fut le povre amant assis
Tout seul a part sus une selle,
Ou maint regart fut lors assis
Des ungs et d'autres a merveille,
Dont y eut a l'assemblée telle
Qui, sans faire grant mouvement,
En grata souvent son oreille
1240 Et en ploura mout tendrement.

CLVI

Quant damp prieur fut en sa chaise
Devant tous se print a prescher
Des grans biens du monde et de l'aise
Qui y fait les gens trebucher,
Et comment la mort, sans huchier,
Vient a coup, sans heure certaine,
Que après lever il fault coucher,
Pour monstrer que tout vient a peine.

CLVII

En oultre prescha des doulours
Qui viennent de joye transitoire,
Mais il ne parla point d'amours,
Au moins dont j'en aye memoire;
Aussi n'en avoit l'en que faire,
Consideré l'adversité,
Ains valloit mieulx beaucop se taire,
Car peult estre on eust tout gasté.

CLVIII

Assez le sermon sy dura,
Pendant lequel une foys l'oeil
De l'amant vers celle tira
Qui pour luy menoit si grant dueil;
Puis fist semblant de avoir sommeil,
Baissant la teste pas a pas;
Toutesfoys en devint vermeil,
Et sy croys qu'il n'y pençoit pas.

CLIX

Après ce service finé,
Damp prieur la fist apporter
Ung viel habit de gris tanné,
Qu'on doibt, selon l'ordre, porter;
D'autre part fit l'abit bouter
Que l'amant au monde vestoit,
En commençant a l'ennorter
De dire auquel il s'arrestoit.

CLX

« Vous avés, » dist-il, « liberté,
Aage parfait et congnoissance;
Vecy l'abit de vanité,
Vecy celluy de penitance;
L'un tire a dueil, l'autre a plaisance;
D'un bien, de l'autre mal aurez;
Si, tandis qu'avés la puissance,
Prenés lequel que vous vouldrés. »

CLXI

Lors dist par sa dure responce :
« Je vueil l'abit de cordelier;
A cestuy du monde renonce,
Sans jamais plus m'en habiller »,
Si que on le fist desabiller
Tout nud, et la devant tant d'ieux,
Pour le vestir en cordelier,
Et ainsy fut religieux.

CLXII

Quant tous les homes et les femmes
Le veirent tout nud despouiller,
Des yeux jectérent grosses larmes
Assés pour ung jardin mouiller;
Esvanouir et petiller
En eussiés veu, qui est grant chose,
Et tant que, pour les resveiller,
Il convint trois sextiers d'eau roze.

CLXIII

Ne a peine croiray je jamais
Qu'il se fust cordelier rendu
S'il eust veu le dur entremès
Ou l'oeil sur l'une est estandu ;
Que son cueur ne luy fust fendu
En plus de deux mille parties,
Et qu'il n'eust, cy prins, cy pendu,
Jeté la son froc aux orties.

CLXIV

La dame sy faisoit semblant
D'assés tost le dueil en passer :
Mais lors une fiévre tremblant
La vint de sy près embrasser
Que a terre la fist renverser,
Tant fut la fiévre forte et aigre,
Par quoy la fallut deslasser,
Chauffer et froter de vin aigre.

CLXV

Tout le monde après se leva
Pour a la rescousse venir,
Et sy reméde on n'y trouva
Fors qu'on fist a elle venir
Le cordelier pour luy tenir
La teste et bailler du triacle,
Qui luy fist le cueur revenir,
Et dist on que ce fut miracle.

CLXVI

Mais, ainsi qu'on la delassoit,
Illec tumba, de son secours
Ou des manches de son corset,
Ung cueur d'or, esmaillé de plours,
A elle baillé par Amours
Du temps qu'avoit le vent en poupe,
Dont l'amant si eust grans doulours
Et l'en veit l'en batre sa coulpe.

CLXVII

Les aultres, pour leur mal couvrir,
A force leurs cueurs retenoient,
Passans temps a clorre et rouvrir
Les heures qu'en leurs mains tenoient,
Dont souvent les fueillès tournoient
En signe de devocion ;
Mais les deulz et pleurs que menoient
Monstroient bien leur affection.

CLXVIII

Or, après ces mistéres fais,
Ce povre amoureux vint requerre
A damp prieur d'estre profais,
Soy jectant a ses piés a terre;
Sy que damp prieur envoye querre
Le livre des veux qu'i fault lire,
En luy commençant de grant erre
Telz motz et parolles luy dire :

CLXIX

« Tout le premier veu ordinaire
De ceans est obedience,
L'autre povreté voluntaire,
Dont viennent jeune et penitence;
Pour vertus avons patience
Et chasteté, qu'est la plus haulte;
Si jurez vostre consience
De les garder sans point de faulte.

CLXX

« Aussy vous faites veu a Dieu
Qu'en l'ordre vivrés et mourrés,
Sans jamais partir de ce lieu,
Fors quant le bissac porterés
Et quant pour le couvent yrés
Querir l'aumosne et pourveance,
Ne q'un pas oultre passerés
Se n'avés congié et licence.

CLXXI

« *Item*, qu'en chemin, ou voyage,
Vous ne chanterés ne rirés ;
Que, quant d'aventure au passage
Une femme rencontrerés,
En l'oeil ne la regarderez,
Ne luy ferés chiére ny feste,
Ains bien tost vos yeux clignerés
En baissant vers terre la teste.

CLXXII

« *Item*, qu'en printemps nouvellet,
Quant par boys ou champs passerés,
Dès que orrez le rossignolet,
Vos vigilles des mors dirés,
Et que jamais ne dormirés
Soubz aubespins ou esglantiers ;
Autre part tant que vous vouldrés,
Pourveu qu'il n'y ait des rosiers.

CLXXIII

« *Item*, s'en allant avés fain,
Cueillir pourrés, parmy les trailles,
Pour menger avec vostre pain,
Des framboises ou des prunelles,
Pourpié, persil, lectues nouvelles
De quoy vous remplirés vos bouges,
Et d'aultres verdures ytelles,
Excepté de groiselles rouges.

CLXXIV

« *Item*, qu'en logis de plaisance,
Sur vostre vie, n'aviserés,
N'en lieu ou ait feste ne dance,
Ains bien loing de la tirerés,
Que, quant menestriés vous orrez,
Fleutes, doucines ou vielles,
Vous grain ne les escouterés,
Mais metrés voz dois aux oreilles.

CLXXV

« *Item*, qu'en passant par les rues
En rien ne vous amuserés
A veoir les dames bien vestues,
Ainçoys comme feu les fuyrés,
Et d'amours plus ne parlerés
Ne de telles folies mondaines ;
Que vert ne vermeil porterés,
Bouquès, roses ne marjolaines.

CLXXVI

« *Item,* quant serés invité
De disner en lieu ou en place,
Vous, pour le *benedicite*,
Dirés a chascun : Prou vous face,
Et, s'estiés aussy froit que glace,
Au feu vous ne vous bouterés,
Ne, pour signe de joye qu'on face,
Vous ne vous en amourerés.

CLXXVII

« De ce qui sera au disner
Vous pourrés hardiment taster,
En gardant vostre oeil de tourner
Trop avant et de caqueter,
Car l'en ne se peult mielx gaster
Vers femmes que de tels aveaux,
Et aussi de trop fort bouter
Les piedz par dessoubz les tresteaux.

CLXXVIII

« Je ne dy pas, se d'aventure
Vostre cousteau cheoit a terre,
Que vous ne peussés a ceste heure
Bien vous baisser pour l'aler querre,
Mais gardés, comme de feu fuerre,
De pincer ne de tatonner,
Car on vous mettroit, de ceste erre,
In pace, pour vos jours finer.

CLXXIX

« *Item*, vos mains ne torcherés
A ces deliées serviettes,
Ne qu'en bien vous ne toucherés
De la matiére d'amourettes,
Et, se sur table a violettes,
Ne vous joués pas a les prendre,
Ains pensés que sont joyes infaites
Et que deviendrons tous en cendre.

CLXXX

« Et, quant ce viendra au lever
Que l'en met dedans ces chofrettes,
Pour en amours cueurs eslever,
Armeries, sentiers, violettes,
Le signe de la croix lors faictes,
Frappant la main contre le pis,
Et cueillés toutes les miettes
Pour donner aux povres a l'uys.

CLXXXI

« *Item*, que plus ne manirés
Or, argent, monnoye ne vaiselle,
Ne de telz biens riens ne prendrés,
Soit de bourgoise ou damoiselle ;
Amy, la régle sy est telle ;
En convent n'avons que les vivres
Et a querir robe, cotelle,
Lumiére, feu, chaussure, livres.

CLXXXII

« Encore nous est deffendu
D'autre nouvel habillement
Jusques le nostre soit fendu
De toutes pars entiérement,
Et sy ne fault aucunement
Que les plis soient cueillis tous drois,
Ne l'abit fait joyeusement,
Ains rondement en tous endrois.

CLXXXIII

« Outre on vous deffend par exprès
De ne prendre nulle chemise
Sentant muglias ou cyprès,
Ne blanche que de grosse frise,
Gans bordés a soye ne a devise,
N'esguillette ferrée d'argent,
Ne aultre nouvelleté exquise
Pour devenir plus gué ne gent.

CLXXXIV

« Aussi laissés habillemens
Qui font l'homme droit comme ligne,
Car devons a nos vestemens
Par derriére avoir une vigne,
Les souliers persés sans empigne,
A deux grosses boucles fermans,
Porter bas cheveux sur le pigne
Sans jamais les faire alemans.

CLXXXV

« *Item*, jurés semblablement
Que ne prendrez dons, ne baguettes,
Mouvans a esjouissement,
Sursainctes pers ne violettes,
Lacetz a fleurs de violettes,
Bourses de perles enlassées,
Cordons a boutons d'amourettes
Ou souspirs de menues pencées.

CLXXXVI

« *Item,* mouchoers deliés,
Chenettes a fleurs d'oubliance,
Gorgias trop menuz ploiés,
Pignes dorés a esperance,
Lacs et cueuvrechiès de plaisance,
Car prendre point ne les devés,
Aneaux, ou verges d'aliance,
Ou soit escript : *Mon cuer avez.*

CLXXXVII

« En oultre nous est deffendu
De ne porter manches petites,
Grans bonnetz sur le hault verdu,
Chausses de mygraine[s] eslites,
Pourpoins taillés a marguerites,
Ne de menger plaisant viande,
Brouet a succre de troys cuites,
Sur paine de paier l'amende.

CLXXXVIII

« *Item,* vous avés a garder
De ces doux yeulx tous fretillans
Que ces dames, pour esclandrer,
Font estre tousjours assaillans
Et dont les plus fors et vaillans
Se y perdent l'entendement,
Car ilz trenchent a deux taillans
Et ilz tirent a eulx l'ayment.

CLXXXIX

« Il y a des yeux d'autre façon :
Doux yeulx qui tousjours vont et viennent;
Doux yeulx eschauffans le plisson
De ceulx qui amoureux deviennent;
Doux yeux qui revont et reviennent;
Doux yeux avançant l'acolée;
Doux yeux qui donnent et retiennent
Et sy baillent bont et volée;

CXC

« Doux yeux, reluisans comme asur,
Qui sont perilleux et dangereux;
Doux yeux tirans huille d'un mur,
Dont souvent povres amoureux
Souffrent mains tourmens doloreux
Sans en oser monstrer semblant;
Doux yeux, farouches et paoureux,
Qui donnent la fiévre tremblant;

CXCI

« Doux yeux, moitié blans, moitié vers,
Pour consoler et amortir;
Doux yeux qu'on jecte de travers
Pour guerir ung amant martir;
Doux yeux qui poingnent sans sentir,
Doux yeux de piteux entremès,
Qui font semblant de departir
Et sy ne se bougent jamais;

CXCII

« Doux yeux a xx et v caras ;
Doux yeux a cler esperlissans,
Qui dient : *C'est fait quant tu vouldras,*
A ceulx qu'ils sentent bien puissans ;
Doux yeux en l'air resplendissans,
Que chascun ainsi doibt bien craindre,
Car ilz ardent, tant sont glissans,
Quant vous les cuiderés estaindre ;

CXCIII

« Doux yeux renversés a grant haste ;
Doux yeux soubzrians aux estoilles ;
Doux yeux qui maint jouvencel gaste,
Et faisant baster aux corneilles ;
Doux yeux jectans feu aux oreilles,
Qui font gallans nuyt et jour courre
Et entrer es féves nouvelles,
Qui ne leur chéent pas pour escourre.

CXCIV

« Il y a doux yeux d'autre sorte,
Qui sont petillans et gingans,
Dont compaignons portent la bote
Et changent souvent nouveaux gans ;
Telz yeulx servent a estringans
Ou a mygnons dorelotés,
Et les font tenir sy fringans
Qu'i n'ont garde d'estre crotés ;

CXCV

« Doux yeux indes et morillons;
Doux yeux empanés de sajétes,
Aussi saffres que barbillons,
Qui font marcher sus espinettes,
Et gallans aller a mussettes,
Quant il gelle a pierre fendant,
Baiser les huys et les cliquettes
Pour les dames qui sont dedens;

CXCVI

« Doux yeux de joye et de soulas;
Doux yeux tournans comme la lune,
Dont les plus huppés crient *helas*,
Sy ne fournissent de pecune;
Avaler leur fault ceste prune,
Et font telz yeulx rire et gemir;
Ceulx qui tiennent telle fortune
Sy ont beau loisir de dormir;

CXCVII

« Doux yeux, ruans par bas et hault,
Ruans a dextre et a senestre,
Qui volent sur ung escherfault
Et persent treillis et fenestre;
Il n'y a jacobin ne prestre,
S'il en a ung ris a demy,
Qu'il n'en perde maintien et estre;
Tant en sera lors, mon amy;

CXCVIII

« Doux yeux aussy vers que genesvre,
Couvers de hayes et de buissons,
Qui font gallans gauger le poévre,
Et entrer en fortes frissons
Ceulx qui ont au cueur telz glaçons,
Combien qu'ilz soient fort engelés,
S'ilz n'ont garde que leurs chaussons
Passent par dessus leurs souliers;

CXCIX

« *Item*, doux yeux frans et nays,
Qui par dessus leurs gorgerettes
Tirent une lieue de pays
Et sont plus picquans que lancettes;
Ilz envoient ung homme braies nettes,
Quant le trait est menu plié;
Il n'y a coffres ne layettes
Que trestout ne soit desplié;

CC

« Doux yeux singlans et desvoyés
Qui jectent ung maintien sauvaige,
Dont communement vous voyés
Les povres varletz de village
Porter dessoubz leurs bras la targe
Ou ung bouquet a la sainture,
Et puis sauter a l'avantaige;
Ilz ont bon temps, mais qu'il leur dure;

CCI

« Doux yeux traversans et courans;
Doux yeux plus tresperçans qu'espine,
Qui prennent gens aux lacs courans
En portant creance par signe;
Il n'est personne, estrange ou fine,
Qu'ilz ne facent aprivoiser,
Car ilz sont de la vielle myne;
Ilz vallent ung demy baisier;

CCII

« *Item*, doux yeux pipesouers,
Ruans tousjours en ceste poste,
Qui envoyent gallans aux mirouers,
Pour veoir derriére se leur couste
Est nectoyée ou bien se porte,
Puis se montrent de rue en rue
Pour leur dame qui font la morte;
Tire te arrière, Moreau rue;

CCIII

« Doux yeux pour festes et dimenches,
Doux yeux blans et riquanerès,
Qui font vestir habis estranges
A ces varlets dimancherès,
Et porter cordons fringuerès,
Mon Dieu, qu'ilz sont embesongniés,
Et les verrés rire aux paroys
Pour leurs cheveulx qui sont pignés;

CCIV

« Doux yeux marchans sur le duret
Qui portent mors a patenostres.
Et ceulx la dient : « *A Dieu fleuret ;* »
Laissés les aller, ils sont nostres ;
L'en n'en use qu'à jour d'apostres ;
Les gallans qui en sont ferus
Peuent bien dire leurs patenostres,
Car jamais ne sont secourus;

CCV

« Doux yeux a lozenge d'ortie,
Doux yeux qui pleurent et soupirent,
Doux yeux qui sourient sans partie,
Qui, plus avant vont, plus empirent,
De ce dont les compaignons tirent,
Au fort, sy fait leur cueuvrechief
Que souventes foys les dessirent,
Tant que seuffrent peine et meschief ;

CCVI

« Doux yeux precieux et bigotz,
Ayans cours parmy ces monstiers,
Qui font dancer sur les ergos
Et courir plus dru que trotiers ;
En ouvrant heures et sautiers,
Telz yeux percent les vestemens
Et, ce fait, vers les benestiers,
Gare derriére pour Alemans.

CCVII

« Doux yeux qui jectent eau et feu,
Doux yeux atrayans et fetis ;
Doux yeux vaguans de place en lieu,
Dont sont prins les povres chetifs,
Et d'autres yeux supellatifs,
Que vous tousjours escheverés
Et renvoyerés *in remotis*,
Ou vostre ordre transgresserés.

CCVIII

« *Item*, s'en une hostellerie,
Pour loger, vous fault transporter,
S'il y a feste ou mommerie,
Trop bien vous y pourrés bouter ;
Mais, se voyés grain s'acouter
Le varlet et la chamberiére,
Fuyés vous en, sans arrester,
Par l'uys de devant ou derriére.

CCIX

« Encore, quant il adviendra
Que dueil et paix y trouverés,
Coucher tout seul vous conviendra
En ung galetas, ou yrés
Et la a terre dormirés,
Estendu comme une escrepvisse,
Ne a vostre lit ne souffrerés
Approcher fille ne nourrisse.

CCX

« *Item*, s'en venant de quester,
Trouvés bourgoyse ou damoyselle,
Qui n'ait ame pour la monter
A cheval, dont prier vous vueille,
Affin que point ne se traveille,
A deux mains l'alés embrasser,
En tenant l'estrier et la selle,
Mais gardés bien de la blesser ;

CCXI

« Et, se son fouet chiet a terre
Ou qu'il soit en chemin perdu,
Fuyez hastivement le querre
Sans estre effrayé n'esperdu,
Et, combien que soit temps perdu,
Sy fault il aux dames complaire,
Car le loier en est rendu
Et viennent les biens de leur plaire.

CCXII

« Des gens a tant mal gracieux
Qu'ilz n'en daigneroient reculer
Ne a peine pas tourner les yeux.
Tant vont les femmes ravaler,
Mais ne sont dignes d'y parler ;
On leur doit dire a leur museau :
« Rien, rien ». Quand les verrés filler,
Levés leur tousjours leur fuseau.

CCXIII

« Cela, en arriére ou avant,
N'est pas trop prejudiciable;
Autant en emporte le vent,
Et sy est euvre charitable;
Aussy faut il estre amiable
Quant l'aumosne leur requerrés,
Combien que le moins conversable
Est le mieulx quant vous le pourrés.

CCXIV

« Ou, se une trouvés sy hardie
Qu'elle vous requist de la saindre
Ou lasser sa cotte hardie,
Ne vous jouez pas a l'estraindre;
Trop bien cueillir ou ses ploix joindre
Pourrés, et torcher son patin;
Mais gardés, en cueillant, de attaindre
Ne de point toucher le tetin.

CCXV

« Frére, ne vous y joués pas,
Car, sans quelque compassion,
Lors vous faudroit passer le pas
Et souffrir mort et passion;
Ne point n'aurés remission
Pour ung sy grant cas evader,
Ains a coup, sans confession,
L'en vous feroit lors degrader.

CCXVI

« *Item,* au soir, après souper,
Qu'on s'esbat a maintes façons,
Pour le temps en bien ocuper,
Vous recoudrés vos peliçons
Et estudirés les leçons
Qu'il fauldra chanter a matines,
Ne n'yrés, vers prez ne buissons,
Baver ne trainer vos botines.

CCXVII

« *Item,* et sy ne jouerez
Au siron ne a cligne mussettes,
Au jeu de *Mon amour aurés*,
A la queuleuleu, aux billettes,
Au tiers, au perier, aux buchettes,
A gecter au sain et dos l'erbe,
Au propos, pour dire sornettes,
Ne *Que paist on*, ne *Qui paist herbe.*

CCXVIII

« *Item*, s'on dance au chapellet,
Troys a troys, ou a dance ronde,
Mettés a vos yeux ung volet
Pour fouyr ceste joye du monde,
Et de la troys lieues en la ronde
Allez vous en boire et menger,
Car en lieu ou telle joye habonde
Ne se fait pas bon heberger.

CCXIX

« *Item,* devés savoir, beau frére,
Que Amours a excommeniés
Tous ceulx qui dancent *Le doux pére,*
Comme maudis et regniés,
Car la sont par trop apleniés
Baisiers et vendus a vil pris,
Dont les verrés bien maniés
1752 Et en rendront ce qu'ilz ont pris.

CCXX

« Ne suffist il pas, dea, de dire
Que ce n'est q'un esbatement
Ou l'en dance sans point mesdire,
Car il y a double embrassement,
Et s'y baise on trop longuement;
La faulx amans ont leur fortune,
Mais les loyaulx n'ont que tourment
1760 Et sy fault qu'en portent la prune.

CCXXI

« *Item*, se allés chés accouchées,
Ne vous aprouchés près des baings,
Ains, dès que verrés ces trenchées
De fleurs, roumarins, aubefoings,
Serrés, tant que pourrés, les poings
Et pencés lors a paradis
En disant bas, a jointes mains,
1768 Pour les mors ung *De profundis.*

CCXXII

« Et, se par force ou par contrainte
Pour baigner vous font despouiller,
La corde contre la chair ceinte
Ayés toujours sans deslier;
Ne m'alez point lors l'eau brouller,
Fleurer les bouquès des poupines,
Saillir, taster ne chatouiller,
Ne baiser entre ces courtines. 1776

CCXXIII

« Vela les veux de l'observance
D'Amours, frére, que avés a faire,
Ne n'est sy bonne penitance
Que de se garder de mal faire;
Par quoy, pour mielx y satisfaire,
Laisser fault toutes vanités ;
Sy jurés d'iceulx veuz parfaire,
Et ainsy vous le promettés. » 1784

CCXXIV

Lors, ce povre amant, tout moullié
De pleurs, fist les veux et promesse;
Illec estant agenouillié,
Sa bouche contre terre verse,
En grant dueil et en grant detresse,
Comme poués presupposer ;
Puis vint, en signe de leesse,
Tous les religieux baiser. 1792

CCXXV

Et, pour l'oster de vaine gloire
Et qu'il n'eust l'oeil au monde ouvert,
Damp prieur a son gré fist faire
Ung chappeau de roumarin vert,
Lequel, de feu ardant couvert,
Devant ses yeux le respandist;
« Voiés, » dist il, « la fumée pert;
« *Sic transit gloria mundi.* »

CCXXVI

Or pencés quelz piteux revers,
Quelz ennuys, quelz gemissemens,
Quelz biens mondains mys a l'envers,
Quelz durs evanouissemens,
Quelz pleurs, quelz esbahissemens
Et quelles destresses la furent;
Sy m'esbahy, veu les tourmens,
Que aucunes de dueil n'en moururent.

CCXXVII

A tant fut mys près, sans sainture,
Le povre homme en une salette,
Que n'est trop clére ne obscure,
Ou, après profession faicte,
Ce lieu s'appelloit la chambrette
De Dieu a y faire les dons,
Ou la maintes gens de la feste
Si lui en donnérent de bons.

CCXXVIII

Illec vindrent seurs et cousines,
Oncles, nepveux, fréres, bel'antes,
Dames, bourgoises et voisines,
Amys, amyes, parens, parentes
Et autres maintes femmes gentes,
Qui a ce cordelier pour voir
De donner estoient mout ardantes
Et en firent moult leur devoir.

CCXXIX

Entre les autres, trois en veis,
Dont l'une donna ung breviaire,
L'autre un beau calice a devis,
Et sa dame une cordeliére
Pour luy faire une troussouére;
Mais, parce que dessus la houpe
Sy avoit du vert, et non guére,
Damp prieur par despit la coupe.

CCXXX

Helas! quelle erreur, quelle pitié;
Ou sont Amours, qu'ilz ne fendirent
Lors cest hostel par la moitié
Et que la vengeance n'en firent?
Les dons fais, les gens s'en partirent,
Car chascun estoit travaillé,
Et pour disner se retrahyrent.
Et sur ce point je m'esveillé.

CCXXXI

Qui fut alors bien esperdu ?
Ce fut moy, je vous en assure,
Car, si comme tout fut fondu,
La ne veis corps de creature,
Moyne, maison ne couverture,
Chamberiére ne bastouer;
Sy ay escript a l'aventure,
Par maniére de me jouer.

CCXXXII

De tous les amoureux martirs,
Transis, banis et doloreux,
N'en veis nulz tant estre amortis
Comme ce povre malheureux;
Telz gens sont mauvais amoureux
Ne en leur cueur espoir point n'abonde,
Combien qu'on tient cil tant heureux
Qu'il ne vouldroit pas vivre au monde.

CCXXXIII

Sy vous prie, mes treschiéres dames,
Qu'il vous plaise de souvenir
De l'amant qui rendit les armes
Pour bon cordelier devenir,
Et que, pour l'ordre maintenir,
L'aumosne aux fréres espandés,
Ou au moins qu'au temps advenir
Les ayez pour recommandés.

CCXXXVI

Plusieurs gens envoient à Romme
Qui a leur huys ont le pardon;
Il n'est loyer que de povre homme
Ne charité que de pur don;
Ayez, mesdames, pitié donc
Des Amoureux de l'Observance,
Car ilz ont trespiteux guerdon;
1872 Dieu leur doint bonne pacience!



VARIANTES ET NOTES



VARIANTES ET NOTES

Titre : Ars : Cy commance le livre de l'Amant rendu Cordellier a l'observance d'Amours.

I. — Vers 1 *D'un;* R : d'ung; C : du. — *bastouer.* — H : batouer.

Vers 2. *Chamberiére ;* R : chamberiére.

Vers 3. *La;* H : Sa. — V : sanglant. — *decliquant;* N : descliquant. — H : declisquant.

Vers 4. A1 *Ainsy que une* ; Comme d'une; R : Ainsi q'une. — *Sereine* ; C : Seraine.

Vers 5. *En* : Ars, C et R : Sur. — *Ung* manque dans V. — VN : joignant.

Vers 6. *M'endormis;* R : M'endormy ; H : Me endormy.

Vers 7. *Perdis;* R : perdy. — *Maniere;* A1 : lumiére.

Vers 8. *Et ne;* H : Ne. — C : devint. — R : que nuyt vrayment.

II. — Vers 9. *Sy;* H : Se. — C : semble. — *Que* manque dans V. — H : que ung. — BNR : *boullon,* qui se prononçait en mouillant les *l.* Ars : boullion.

> Dejetté m'a de maint boillon.
>
> *Grand Testament de Villon,* éd. Jannet, p. 64.

> En mer noyay Jazon en ung boullon.
>
> Villon, *Ballade de Fortune, ibid.*, p. 121.

Vers 11. R : estorbillon.

Vers 12. R : Devant. — *Ce;* A1 CRH : le; AB : se. — *M'osta;* H : me osta; N : monta.

Vers 13. R : Et puis d'illec me; H : Et d'ilecques me.
Vers 14. *Comme;* BVN : que.
Vers 15. AVNH : En. — *Ou ;* Ars : ou il; H : ou il me.
Vers 16. *Maugré;* H : Maulgré. — CH : voulsisse je. — Dans H *je* est rayé. — *Non;* B : nom.
Vers 18. A, Ars, RH : La grant forest de Desplaisance. — Dans Charles d'Orléans ce n'est pas la forêt, mais la prison, témoin ce refrain d'une de ses ballades, éd. Guichard, p. 36 :

En la prison de Desplaisance.

Vers 19. R : si ne aloit. — H : sy ne alloit.
Vers 20. *Qu'i;* A A1 Ars : Qu'il.
Vers 21. *Mains;* N : Maintz. — *vaillans;* A1 : vaillans gens.
Vers 22. H : combatant. — H : laissez.
Vers 23. Et mains amoureux des plaisances. — RH : Et mains amoureux de desplaisance.
Vers 24. *Par couroux y sont trespassés.* Y ont été tués, mis à mort par Courroux; H : trespassez.

IV. — Vers 25. *En maintes forestz;* Ars CH : En beaucop de lieux; R : En beaucoup de lieux. H : *ait,* changé plus tard en *ay.*
Vers 26. C : ne vy le pareil; H : n'en viz le pareil. — *la pareil;* N : pareille.
Vers 27. V : Car soit yver, ne soit esté.
Vers 28. *L'on n'y voit luyre le soleil;* A1 CRH : N'y verriez (H : verrez) lune ne souleil; Ars : N'y verrés lune (luire?) le soulleil.
Vers 29. *Le;* R : Et le.
Vers 31. *Ne n'a;* H : Ne n'y a. — BNV : que tristesse et dueil. Prononcer *du-eil* en deux syllabes.
Vers 32. Leçon de A et Ars.— B : C'estoit Verdier de Desespoir, VN : C'estoit jardin... R : ... Verdier et Despoir. — *Verdier*, garde forestier. Voir le Glossaire de Du Cange, *verbo* Viridaria.

V. — Vers 33. *Veis;* R : vitz.
Vers 34. R *: je;* CH : je me.
Vers 35. *Solaiger;* R : soulaiger; H solagier moy.
Vers 36. *Fourvoier;* C : fourmier; H : effourvoier.
Vers 37. *Voulst;* BVNR : voulsist; H : voult.
Vers 38. *A ce perilleux damné pas.* Ars VN perilleux et damné; ce qui fait dire à Lenglet : « Il faut prononcer: *prilleux*, comme nos vieux poètes »; ARH : En. — Cf. strophe cxc, note du vers 1514. — R : dampné. H : et dampné.

Vers 39. *Secours;* B : secour. — *Son* manque dans A.

Vers 40. R : estoye. — On dit encore *sauter le pas* pour *mourir*.

VI. — Vers 41. *Sy;* H : Si. — *faicte*; C : faige.

Vers 42. *Q'Amours;* H : Que Amours. — *Bonté;* B : bouté; H : voulenté.

Vers 43. *Sajecte.* A, Ars : sayette VNR : sagette; H : sajecte. « Terme tiré du latin *sagitta*, pour dire une flèche. » Note de Lenglet. — Toute la Pléiade s'en est servie habituellement; ainsi Ronsard, imitant une des pièces d'Anacréon sur l'Amour :

> Combien fais-tu de douleur
> .... dans le cœur
> De celuy à qui tu jettes
> Tes venimeuses sagettes?

La Fontaine, *Fables*, VIII, XXVII, l'a encore employé.

Le mot est resté dans le nom du *Sagittaire*, l'une des constellations.

Vers 44. *Ardant*; H : ardante.

Vers 45. *Qui me mist;* Ars : Qui me omist. — *au;* C : a. — *Hanté;* H : anté.

Vers 46. *Loing;* C : loings. — C : vis; H : viz.— H : chappelle.

Vers 47. *Transporté;* CN : transportay.

Vers 48. A1 Ars CRH : Ne oncques ne l'eschappé (C : l'eschappay) plus belle. — Belle ne se rapporte pas à chapelle; c'est la locution populaire, consacrée, dans les *Femmes savantes*, par Trissotin (v. 1260) :

> Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle.

VII. — Vers 49. Ainsy; H : *Ainsi.* — *Pour;* Ars : par.

Vers 51. R : païs. — *Me;* H : mon. — *Soucier;* A1 forvoier; A : soubcier; N : soulier.

Vers 53. R : vistement.

Vers 54. H : je arrivay.

Vers 55. *Qu'estoit*; A1, Ars, BNH : Qui estoit. — *Exaussement;* H : exaulsement; H : Qui estoit de grand parement; V : Qui estoit grand exaulsement; R : Qui estoit de grand exautement.

Vers 56. *Et d'ouvraige;* Ars : et de couraige; H : et d'ouvrage.

VIII. — Vers 58. *D'excellente*, leçon de A1 et de. A, BV et N donnent *de merveilleuse*, qui fausse le vers.

Vers 60. C'est le refrain d'une des ballades de Charles d'Orléans, éd. Guichard, p. 101 :

> Des amoureux de l'observance.

Voici les autres passages de ses œuvres où se trouve la même allusion. Le premier se trouve dans une ballade exécrable qui ne peut pas être de lui :

> Irregulier je suis de l'Observance. P. 153.

> Des amoureux de l'Observance
> Dont j'ay esté au temps passé, P. 329.

Tout le reste se trouve dans les rondeaux, et ce sujet paraît avoir servi de thème dans l'un de ces tournois poétiques où se plaisait la petite cour littéraire du vieux duc.

> Pour l'amour des dames de France
> Je suis entré en l'Observance
> Du tresrenommé saint François.
> (*Olivier de La Marche*, p. 336.)

> Des amoureux de l'Observance
> Je suis le plus subgiet de France. (*Vaillant*, p. 337.)

> Les serviteurs submis a l'observance. (*Georges*, p. 337.)

> Assez ne m'en peus merveiller
> Qu'aucuns amoureux ont creance
> D'estre de ceulx de l'Observance. (*Bouciquault*, p. 339.)

On voit, par la mention de saint François, que les amoureux de l'Observance s'assimiloient aux Cordeliers, et cela venait sans doute du calembourg sur leur nom *liés de cordes*, comme les *Angelier* mettaient dans leur marque des *anges liés*. En même temps, rien n'était plus fameux que le couvent des Cordeliers de l'Observance à Lyon. Dans une des farces de mes trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre françois*, le gaudisseur, après avoir parlé de ses prouesses avec une belle fille, ajoute :

> Quant vint le lendemain matin,
> Je me rendy a l'Observance. (II, 302.)

Il s'agit bien dans ce passage du couvent de Lyon, puisque le même gaudisseur dit, p. 299 :

> Quant a Lyon fus retourné,
> C'est le pays ou je suys né.

La première pierre de l'église des Cordeliers de Lyon fut posée par Anne de Bretagne, le 25 mars 1493 (Montfalcon, *Histoire de Lyon*, I, 556-7); mais le couvent était bien plus ancien, et le travail de restauration et d'embellissement avait précisément pour cause la popularité et le succès des religieux. On leur a consacré

une monographie : *Les Cordeliers de l'Observance,* par l'abbé Pavy, Lyon, Sauvignet, 1836, in-8. — C'était l'idée des amoureux martyrs; ainsi, dans la dix-neuvième Nouvelle de la deuxième Journée de l'Heptaméron, qui se passe à la cour de la duchesse de Ferrare, le gentilhomme à qui l'on refuse celle qu'il aime « s'en alla tout seul a la Religion de l'Observance, demander l'habit, deliberé de n'en jamais partir », c'est-à-dire au couvent de Saint-François de Ferrare. Plus loin, il y a dans l'église une scène muette qu'il faudrait transcrire ici en entier, et à laquelle nous renvoyons.

Vers 61. *L'aliance;* H : l'alience; A1 C : l'avance; R : a l'avance.

Vers 62. *Du;* C : de.

Vers 63. *Leens;* C : leaulx. — H : leans.

IX. — Vers 66. V : Que tous les. — C : amoureux; RH : amoureulx; C : maleureux.

Vers 67. *L'on n'eust;* H : L'en eust; R : L'on ne n'eust.— VH : souffert leans.

Vers 68. *Sy non;* Ars : si nom; H : Si non.

Vers 69. *Les;* H : Des. — R : desprouveux; H : despourveuz. — R : adventureulx; H : aventureux.

Vers 70. *Desolez;* Ars : dolorez. — *Et* manque dans N. — *Espanis;* C : espanniz ; H : espannis; A : espamis; V : espauis; R : esbanys.

Vers 71. R : pouvres laboureulx ; H : povres maleureux.

Vers 72. *Leurs dames sont*; H : leur dame estoient. — H : baniz ; R : bannys.

Vers 73. *Portal;* RN : portail.

Vers 74. *Ne sauroye;* HN : Ne sauroie. — N, H; V : Ne sauroit on; V : Ne sçauroit. — *Pas* manque dans ABNH.

— Sauroye. C'est la première fois que se présente la question de l'*e* muet final, comptant ou ne comptant pas dans la mesure du vers. Voici le relevé complet des mots où le cas se présente :

Verbes : 74, 256 *sauroye* — 355 *aye* — 401 *passoye* — 403, 417, 449, 518, 535, *estoye* ou *estoie* — 405 *oyoye* — 418, 802 *savoye* — 435 *sentoie* — 437, 822 *faisoye* (et 680 parce que *sal-liéres* compte pour trois syllabes) — 455 *baisoie* — 486, 549, 562 *alloye* — 545, 579 *tenoye* — 564, 584, 599, 903 *avoye* — 565 *alumoye* — 648 *parloye* — 664 *perdoye* — 805 *mectoye* — 820 *trouvoye* — 836 *oublie* — 952 *crient* — 1341 *envoye* — 1857 *prie.*

Substantifs féminins au singulier: 78 *croisée* — 146 *voye* — 148, 171, 513, 1051, 1386 *vie* — 176, 177 *maladie* — 1203 *eaue* — 739, 1407, 1740 *joye* — 1197, 1461 *soye* — 1237 *assemblée* — 1587 *lieue* — 1799 *fumée.*

Participes féminins au singulier : 858 *gardée* — 1462 *ferrée.*

Substantifs féminins au pluriel : 778 *pensées* — 1381 *lectues* — 1398 *folies* — 1431 *joyes* — 1436 *armeries* — 1741 *lieues* — 1812 *amyes.*

Participes ou adjectifs féminins au pluriel : 202 *despourvenes* — 408 *exaucées* — 584, 1480 *menues* — 1426 *deliées* (en deux syllabes, parce qu'à la fin du vers *serv-i-ettes* compte pour trois).

Pour les verbes, on pourrait corriger en *ois* les imparfaits en *oye.* et écrire *pry* au lieu de *prie;* mais les substantifs et les participes féminins ne pourraient être changés qu'en modifiant tout le texte.

Le même *e* muet final compte évidemment dans les trois exemples suivants : 676 *sav-oy-e* — vers 74 C; 1100 *j'av-oy-e* — 1252 *ay-e.*

Comme on le voit, les exemples contraires sont bien autrement nombreux, et la plupart ne peuvent être ramenés à une autre forme. Il en faut donc conclure que notre poète avait pour habitude à peu près constante de ne pas compter l'*e* ou l'*es* muet final à l'intérieur des vers, lorsque la prononciation n'en est pas sensible.

On trouve d'ailleurs au xve siècle de nombreux exemples de cet *e* muet non élidé au milieu des vers. Il nous suffira de renvoyer à ceux qui ont été relevés dans le *Mistére du Viel Testament*, IV, xix-xxj.

Vers 75. *Estoient;* Ars : sont.

Vers 76. *Tout;* B : Tous ; VN : Tours. — *Lambroussez;* V : lambroussés; A1, Ars, C : Puis lambroisis; R : Puis lambroissez... clocher ; H : Puis lembrassiz jusques au clouchier :

> Quant de messieurs les Auditeux,
> Leur Chambre auront lembroysée.
>
> (Villon, *Grand Testament,* strophe cxii, éd. Jannet, p. 68.)

Jusque; BNV : jusques.

Vers 77. *D'azur mout;* H : d'asur moult.

Vers 78. *Croisée;* la coupure des bras de la croix. — *D'ivire;* ivoire ; A1 : d'yvére; C : d'yviére; H : d'yvire.

Vers 79. *Brief* manque dans A. — R : esplucher.

Vers 80. Ars et C : Ilz (C : il) ung jour a le dire fauldroit; H : ... lire...

XI. — Vers 81. R : Si vis; H : Si viz entretant dedans l'eglise.

Vers 82. *Amant plourer sy fort;* A1, R : amoureux plourer fort ; C : amant ploiez fort ; H : Ung povre amoureux plourer fort.

Vers 83. *Portant le noir et sans devise :* « Deux jeunes et beaux

enfants, portans le *noir* en leurs devises, heritiers et ayans cause d'un amant trespassé de dueil. » 34e Arrêt d'Amours, p. 332.

Nul ne porte pour moy le noir ;
On vent meilleur marchié drap gris.
(Charles d'Orléans. Éd. Guichard, p. 147.)

— *Et sans devise;* A1 C H : en sa; Ars : a sa : « Il luy estoit bien advis, pour ce qu'il portoit la devise de sa dicte dame, que son cheval, ne luy, pouvoit perir ne estre en danger. » 45e Arrêt d'Amour, p. 411.

Vers 85. *Lors jusque* ; BNVH : jusques; A1, Lors jucq.

XI. — Vers 86. *Com s'il ;* A 1, Ars, RH : aussi. — *Pencer de l'ame; l'ame* ou *lame* donnent le même sens, penser à la mort; penser au tombeau. — Cf. strophe XXIII, vers 180.

Mon pére est mort, Dieu en ayt l'ame ;
Quant est du corps, il gist soubz lame.
(Villon, *Grand Testament*, strophe XXXVIII, éd. Jannet, p. 32.)

Dessus elle gist une lame,
Faicte d'or et de saffirs bleux.
(Charles d'Orléans, p. 78.)

Marot s'est beaucoup servi de cette expression ; cf. éd. de Lenglet-Dufresnoy, I, 422, 545; II, 38, 490. On en trouvera d'autres exemples dans mon *Recueil de Poésies françaises*, VIII, 11, 15, 259; IX, 65; X, 239, 265; XII, 104, 325.

Vers 87. *L'en;* C : on — RH : Et disoit on leans que.

Vers 88. R : On... banny; H : L'en... bany.

XII. — Vers 89. H : Galant. — C : abit.

Vers 89 et 90. *Dessainte — Comme pour estre a ung obit.* Ainsi, pour aller à un service funèbre, on ne mettait pas de ceinture, pour témoigner sans doute de la douleur qui avait empêché de compléter sa toilette. C'était, en même temps, une marque de dégradation : «... qu'elle fust condampnée a leur faire amende honorable, nudz piedz et sans ceinture, une torche ardante en sa main, du poids de quatre livres. » 22e Arrêt d'Amours, p. 234. Quatre livres de cire étaient le poids ; cf. 20. On voit aussi une autre fois, p. 399, ce détail de l'absence de ceinture.

Vers 92. *Beau* manque dans VN. — C : valoux.

Vers 93. *En;* C : Et.

Vers 94. *Cheveux longs du temps des Apostres.* Non pas comme

si on les avait laissés pousser depuis le temps des Apôtres, mais comme on les portait de leur temps. Au xv[e] siècle, sauf saint Pierre, ils sont toujours représentés avec les cheveux très longs. — H : Appostres.

Vers 96. *Patenostres;* H : paternostres. « Entre vous, damoiselles, qui estes mariées à des Advocats, vous portez les ceinctures d'or... et des rubans, avec les patenostres d'or ou de geet. » *Apologie pour Herodote*, 1735, I, 59. Voyez, dans mon *Recueil de Poésies françaises*, les *Blasons domestiques* de Corrozet, VI, 267, les citations du Glossaire du livre des Émaux du Louvre par M. de Laborde, 1853, *verbo* « Patenostres », pp. 432-3, et aussi, dans le ch. XXI du second livre de Rabelais (éd. Jannet, 1868, pp. 119-20), la description des patenôtres merveilleuses que Panurge se donne l'air d'offrir à « la haulte dame de Paris », à qui il a commencé par voler les siennes.

XIII. — 97. *Quant je me.* Lenglet : Avant que. — *agenoullé;* les deux *l* se prononçaient dures comme dans *boullon;* cf. strophe II, note, vers 9. — R : Quant venu fuz, m'agenoillé.

Vers 98. *Que ;* R : quant.

Vers 99. *Cet;* RH : cest; C : ce.

Vers 100. *Qui menoit;* V : Qoi; Ars : Qui me veoit ; R : Qui faisoit. — H : si.

Vers 101. *Car a;* Ars : Car en; R : Car en lieu si.

Vers 102. *Et;* I : ou. — ABVN : Ains alloit tousjours et venoit; H : Ains tousjours alloit et venoit, qui rime moins bien.

XIV. — Vers 105. *En me pourmenant au travers ; au* dans Arsenal; partout ailleurs *de.* — RH : promenant.

Vers 108. *Vint;* Ars : vins. —R : eaue benoite; H : beneite.

Vers 109. — *Que;* RH : quant.

Vers 110. *Veis la venir;* BVN : Je veis la venir; A. Je vins a veoir; A1, Ars : Je veiz saillir; H : Je vis saillir; R : Veis la saillie damp pryeur.

Vers 111. R : Portant visaige d'ung hermite; H : ung visage.

Vers 112. *Fist;* H : Fit. — *Honneur;* R : douleur.

XV. — Vers 113. *Ça;* H : cza. — *J'ai;* A : j'é. — *Ja* manque dans VN. — R : ice.

Vers 114. *Matière;* N : martir.

Vers 115. *Damp;* VN donnent habituellement *dam* au lieu de damp. — *Prieur;* A : procureur. — R : alé.

Vers 116. *Cy;* B : Sy; VN : Si; A, Ars : Icy; R : Ycy, qui ne rend pas le vers faux, car on pourrait aussi bien prononcer : *il*

n'arrestr'a guères. — R : Icy près il ne restera guéres; B: guéres; H : guiére.

Vers 117. *Je;* Ars, RH : Et. — *Qu'il;* B : qu'i.

Vers 118. *Aime;* H : ayme.

Vers 119. *Pour;* H : Par. — H : devez.

Vers 120. *Ira bien;* H : Yra; NV : n'yra que bien.

XVI. — Vers 122. *Sont;* N : son.

Vers 123. *Ailleurs ne cy;* R : N'ailleurs; B : sy; Ars : ycy; H : icy.

Vers 124. *D'eulx doie.* Ars, H : de eulx doie; les autres textes : doye d'eux.

Vers 125. *Mes biens;* R : Mais beaulx; H : Mes bienffais si.

Vers 126. *Ne*; Ars : qui. — H : doit. — H : chaloir.

Vers 127. *Quant les auray acoustumez;* A, Ars : auré; B : auroy. H : accoustumez. Le sens est : Quand j'aurai vécu avec eux.

Vers 128. *N'en porray;* AH : n'en pourray; A 1 : n'en pourré; B : n'emporray. — H : valoir.

XVII. — Vers 129. *Cy*; A, H : Si.

Vers 2 : *Luy va;* V : luy a.

Vers 131. *Damp Procureur.* Dans le ms. de Rome : « Damp Prieur » est effacé et remplacé par : « ledit Convers ».

Vers 132. *Presenter;* V : presenté. — Ars. met *lors*, qui est la rime, au commencement du vers suivant.

Vers 134. *Vecy ung;* BVN Ars H : En vecy ung. — *Qui fain a*; Ars : qùe fin a; H : a fin de.

Vers 135. *Le cueur et le corps*; Ars : de....

Vers 136. H : de vostre gré le prendre.

XVIII. — Vers 137. H : fault savoir.

Vers 139. *S'il;* ANH : si.

Vers 141. *Leans:* A, VH : ceans; Ars : seans. — *Povreté;* R : pouvreté.

Vers 142. *Amy*; H : Amis. — *Le* manque dans V.

Vers 143. *Affin que, s'y estes bouté;* A : quant y serez; A et R : si; B : sy y; VN : si y; H : cy y estes.

Vers 144. *Vous prenés;* AH : Vous prenez; N : Vous preniez; A 1 : Que preignez. — *En gré;* V : a gré.

XIX. — Vers 145. *Dist il, il.* Le second *il* manque dans N et H; A : dist l'amant. — *Ke m'en;* V : me; R : que m'en.

Vers 146. *Voye;* H : voie.

Vers 147. *Du chault*; BNR : et du; AV : et de.
Vers 149. *Fainte*; A Ars H : faulce.
Vers 150. *Faisans*; H : Faisant. — *Perir*; Ars : perilz.
Vers 151. Le second *plus* manque dans VN. — *A*; H : y a.
Vers 152. *Sy*; VN : s'il; H : si. — *Foys*; H : foiz.

XX. — Vers 153. *Ça*; A : cza.— *Qui*; Imp. qu'il. — *Vous meult*; R : vouls meut; H : vous meust.
Vers 154. *Cette*; H : ceste. — *Affection*; A : affeccion.
Vers 155. *Esmeult*; H : esmeust.
Vers 156. *Par temptacion*; A1 : a devocion.
Vers 157. *Devocion*; A1 temptacion.
Vers 158. *Coup*; A 1 : cop; manque dans H.
Vers 159. *Entrer*; H : entre. — *Profession*; BV : profection; Ars : proffection.
Vers 160. *Maudissent*; R: mauldisent; H: mauldissent.—*L'eure*; VN : l'heure. Prononcez *ure* et de même strophe LXII, vers 49, strophe LXXIV, vers 591.

XXI. — Vers 161. *A*; H : Il a. — H : diré.
Vers 162. *Ne m'est*; R : n'est.
Vers 163. *J'ay*; Ars R : ja. — *Pieça*; R : piecza. — *Deliberé*; R : deliberay.
Vers 164. H : Recluz.
Vers 166. *A* A1 R : en; Ars : tornés emplourer; H : tournez en plourer.
Vers 167. *En lieu ou tout plaisir habite*, A1 : Ne en lien ou tel joie habite; Ars : Ne en lieu ou plaisir se habite; RH : N'en lieu ou plaisir si habite (H : habicte).
Vers 168. *Ne*; Ars : me.

XXII.— Vers 169. *Comment* donné par A; Comme, dans B et N; H : Et comment. -- *Sy*; H : si. — *Jenne*, c'est-à-dire jeune; la vraie forme étymologique est *juene*, d'où sont sorties les deux autres. V et R : jeune, qui ne rime pas.
Vers 171. *Qu'il*; BVNH : qu'i; R : Que ne vouls. — *Vie*; RH : joye.
Vers 172. H : abolly.
Vers 173. *Regart*; AVRH : regret.— H : *Nully*, qui est exactement le datif du latin *nullus*; BN : nulluy.
Vers 174. *Rien dit*; A1, Ars, RH : mesdit.
Vers 175. *Ont ilz*; A1 : a il.
Vers 176. *Vous fait*; A1 : vous a fait.

XXIII. — Vers 177. *Ma* manque dans N, et *ne* dans A1.

Vers 178. *N'ay*; BVNRH : Ne n'ay. — A Ne regret n'ay d'omme ne femme; Ars : Ne n'ay regret a homme ou a femme.

Vers 179. H : remort.

Vers 180. *Seulement*; H : Semblablement. — *Penser de lame;* Lenglet : de l'âme. Cf. la note sur la strophe XI, vers 86.

Vers 181. *Poursuivre*; V : poursuyvir; BN : Car a poursuir grace de dame. — H : Car a poursuit de grant de dame.

Vers 182. *Il;* RH : y, — H : fault. — *Tours*; R : restours.

Vers 183. *Sy*; R : si. — *Puet*; AN : peut. — *Dragme*; ARH : drame; Ars : dame. — H : si ne puet l'en.

Vers 184. *Qui*; R : qu'il. — *Doulours*; A : doleurs; A1 Ars B : douleurs. « Et n'y a jamais une joie qui ne couste cent douleurs. » 40e Arrêt d'Amours, p. 377.

> Chascun le dit a la vollée :
> Pour ung plaisir mille doulours.
>
> (Villon, *Grand Testament,* strophe LIV, éd. Jannet, p. 43.)

L'auteur des *Ditz et Ventes d'amours* termine ainsi son petit poème :

> Pour ung plaisir mille douleurs,
> Soit en ce monde ou ailleurs.
>
> (*Recueil de poésies françoises*, V, 223.)

L'auteur de la *Fontaine d'amours* se rapproche plus de notre poème :

> A bien parler que c'est d'amours,
> C'est es ungs dueil, aux aultres joye ;
> Pour ung plaisir mille doulours :
> D'amours ne vient que rabat joye. (*Ibid.*, II, 210.)

Le même proverbe se retrouve dans les *Sept Marchans de Naples* :

> Pour ung plaisir mille douleurs,
> C'est le refrain de la ballade
> Amans, entendez nos clameurs ;
> Pour ung plaisir mille douleurs (*Ibid*, II, 210.)

L'auteur de l'*Amant rendu par force au convent de Tristesse*, qui écrit en vers de dix syllabes, a dû allonger le proverbe :

> Pour ung plaisir tousjours mille douleurs. (*Ibid.*, IX, 323.)

Citons encore une ballade de Jehan Bouchet sur le refrain :

> Pour ung plaisir mille douleurs.
>
> (*Opuscules du Traverseur,* 1526, fol. H 7.)

XXIV. — Vers 185. *Telles*; A1 : De telles — *Joye*; A1 : joie; N : joye; Ars : joiez; VRH : joyes.

Vers 186. *Scévent*; A Ars VN : sçavent. — *Contendre*, atteindre, obtenir, de *contendere*; H : le... entendre.

Vers 187. *Montjoye*; A1 VR : les montjoies; H : les montjoyes; Ars : les monjoies.

Vers 188. *D'honneur*; AR : D'onneur; Ars H : De honneur; N : L'honneur. — H : comprandre.

Vers 189. *Bien... peut*; A1 Ars BVNRH : Biens... peuent.

Vers 190. *En tout temps*; A1, Ars RH : a tout temps.

Vers 191. H : peult.

Vers 192. *Sy*; RH : si rens.

XXV. — Vers 193. *Guére*; ABR : guéres; A1 : guerres; H : guiére.

Vers 194. *M'en*; A1, Ars : me.

Vers 195. *Ma*; A1 Ars RIC : la.

Vers 196. *Voirement plus peine apartient*; H : paine. — RH : appartient. « Mais ledit amoureux disoit, pour ses duplicques, qu'il ne luy challoit plus de rien, et aymoit autant mourir que vivre, veu que, tant plus on va en avant en ce monde, tant plus on ha de peine. » 40ᵉ Arrêt d'Amour, p. 390.

Vers 197. *Soutient*; RH : soustient.

Vers 199. *D'aquerir*; A1 H : D'en avoir; R : D'avoir; Ars : D'en avoier. — *Loier*; Ars : loiier; A1 donne : l'euvrier, l'ennoier ou l'envoier.

Vers 200. *La pour perdre*; A1, H : pour perdre la; Ars : pour la perdre.

XXVI. — Vers 201. *Point tant*; Ars : pourtant; R : partant.

Vers 202. *Ne sy*; A1 : ne. — *Despourveues*; Ars : despourjetes. — *De sçavoir*; A : De sens, qui ne rime pas.

Vers 203. *De ceulx qui seuffrent*; H : souffrent. — A : cellui qui. — H : Souffrent.

Vers 204. *N'en*; A1 V : ne.

Vers 205. *S'elles*; Ars B : sy; VN : s'ilz; H : si.— *S'elles n'y veullent*; A : s'ilz ne s'y veullent tost; R : s'ils ne vueullent. — H : si n'y vuellent. — *Pourvoir*; VH : pourveoir.

Vers 206. *En* manque dans A1, Ars BN; R : l'en. — H : doit point; R : pas.

Vers 207. *Croire*; N : coire.

Vers 208. *Amer*; R : aymer.

XXVII. — Vers 209. *On*; A1 Ars R : l'en ; manque dans H.

Vers 210. *Et;* A : ou. — *Diligence;* R : diligence.
Vers 211. *Le;* N : les; manque dans V. — H : tous les jours.
Vers 212. *Attendant d'Amours;* R : Attendant d'Amour.
Vers 214. *Trembler;* R : transbler. — *Soupirer;* A : suspirer vrai mot du xve siècle, avec la forme latine toute crue; R : souspirer; H : souppirer.
Vers 215. *L'experience;* H : l'esperance.
Vers 216. *La;* H : le. — H. consciderer.

XXVIII. — Vers 217. *Nulz;* AN Ars VH : nul.
Vers 218. *Guerir;* B : querir.
Vers 219. H : De ung... de une...
Vers 220. H : Amours. — *Veult;* A : vieult.
Vers 221. *Avant que ferir*, c'est-à-dire, avant qu'il soit frappé.
Vers 222. H : Doleur. — *Ne;* R : ou.
Vers 223. H : guiére.
Vers 224. *Que t'en me dye;* B : Que n'en me die. Cette leçon équivaut encore au sens de « qu'on m'en dise »; mais celle de N : « que n'en mesdie », n'a plus de sens; A1 : que l'en en die; Ars RH : que l'on en die; V : que l'en mesdie.

XXIX. — Vers 226, *Vous;* A1 Ars R : Et. — *Sçavés;* R : savez; H : sçavez... dictes.
Vers 227. *Plus;* R : mieux. — *Vauldroit;* H : vouldroit.
Vers 228. *Douleurs;* H : Amours. — *Etroclites.* On écrit aujourd'hui « hétéroclites ». Le mot est si grec et si peu français qu'il est bon de lui laisser son habit d'intrus pour penser à s'en servir le moins possible. A et A1 donnent « etheroclites », que pour la mesure il faut prononcer en quatre syllabes. Ars : Qui telles donneurs en chiolectes; leçon tout à fait fantastique; R saute le mot et le laisse en blanc. — On trouve dans le *Recueil de Poésies françoises* les formes *etheroclit* (VI, 30) et *ethroclite* (VII, 315).
Vers 229. BNV : Se sont. — *Si;* B : cy.
Vers 230. *Sens;* A : temps; H : sang.
Vers 232. *Ne n'y;* A1 : Ne il n'y — *faudroit;* R : fauldra. H : fauldroit.

XXX. — Vers 233. *Beau;* R : bon.
Vers 234. *Estiés;* AB : estoies; A1 : estes; NV; estiez. — H : Soubmis.
Vers 235. *Sy;* A1 : ce. — *Dur;* Ars BR : dure. — *Martire;* NB : matire. Ars : matiére.
Vers 237. Y manque dans Ars. — *Nulz;* H : nul.

Vers 238. *Et;* Ars H : ne; R : ny.

Vers 239. *S'elle;* Ars BR : celle. — *Autres;* Ars BVABNR : nulz autres; H : Se elle... nuls autres.

Vers 240. *Qui vous aient fait bailler l'avance.* A1 : vous aient baillé; H : vous aient point baillé. Qui vous aient chassé, fait renvoyer. On trouvera plus loin le même sens exprimé par « bailler le bond »; strophe CXCI, v. 1512.

XXXI. — Vers 241. *Doubter point ne faut de cela.* Avec cette forme le sens serait aujourd'hui : « Il faut le croire »; au xve siècle, c'est exactement le sens opposé : « Il ne faut point le croire. » Ars R H : ne se fault.

Vers 243. *Se;* BHN : ce — Ars : faire.

Vers 244. H : fut. — *Et;* A A1 VNR : ou.

Vers 245. *D'honneur;* H : De honneur.

Vers 246. *Quelque;* A1 : autre. — *Chose;* RH : glose.

Vers 247. *A chascun;* H : Et a ung chascun — *Faisoit;* V N : fait.

Vers 248. *Ne demandez;* A A1 Ars H : n'y; B : ne m'y; AN : ne me. — H : demander.

XXXII. — Vers 249. *Trouviés;* H : trouvez; BVN : trouvés; A : trouver. Décidément le copiste de A emploie l'infinitif pour la seconde personne du pluriel; il a sans doute pris, dans son modèle, le z gothique pour un *r*. — Cf. les variantes des strophes LX, v. 477; CLXXXI, v. 1447; CXCVII, v. 1557 et 1559; CCXI, v. 1666; CCXIV, vers 1695; CCXVI; v. 1709 et 1710; CCXXIII, v 1765; CXXIV, v. 1773.

Vers 250. *Qu'autre;* N : qu'atre; VR : qu'a autre; H : que autre.

Vers 251. H : Concepvoir.

Vers 252. *Qu'elle eust sy gros;* A1 : eust si tresdur; Ars R et Lenglet-Dufresnoy : eust si tresgros; H : eust eu si gros.

Vers 253. *Dommaige;* H : damaige.

Vers 255. *Estoit;* A : est. — H : si.

Vers 256. *Aussy;* RH : aussi; A1 : ainsi. — *Sauroye;* Ars : sçauroie; R : ne le sauroye. — *Croire.* On prononçait *creire*, de *credere*. Les paysans disent encore : « Je le creis ben », et nous avons dans *créance* et *croyance* deux mots différents, alors que c'est identiquement le même. Au vers 259 de la strophe suivante, *soit*, subjonctif du verbe *être*, doit se prononcer *seit*.

XXXIII — Vers 259. *Qu'el;* A1 BVN : qu'elle; Ars RH : que.

Vers 260. *Sa;* V : la.

Vers 261. *J'oys;* A1 : j'or; Ars : j'ouys; R : j'oy. H : jouir. — *Encores;* ABN : encor; H : encore.

Vers 262. *Viennent;* A : vindrent. — *Es;* RH : aux.

Vers 263. H : douleur si.

Vers 264. *De;* Ars : du.

XXXIV. Vers 265. *Aultre;* Ars N : aultres; HN : autres.

Vers 266. *Est;* A1 Ars H : C'est — *est follye;* A : Folye est; V : S'est follie; RNV : Follie est; — *S'y;* AAN : Si : Ars RH : vous y.

Vers 267. *Se vous;* ABVN : vous y — H : voulez.

Vers 268. *Et;* A1 : A. — *Garder;* H : gerder. — *Veux;* H : veuz; N : veulx. Ars : voies; R : voyes.

Vers 269. *Faudroit;* A1 : fault; H : fauldra. — *Tordre;* Ars : cordre.

Vers 270. *Repentailles;* A Ars R : des batailles; H : les batailles.

Vers 271. *Sy notés;* H : Si notez. — *Ces;* R : ses.

Vers 272. *Ce;* B : se. — *Car ce n'est pas jeu de trois mailles :* Ars : naillies; H : trois.

> Ce n'est point ung jeu de trois mailles
> Ou va corps et peut estre l'ame :
> S'on perd, rien n'y sont repentailles.
>
> Villon, *Grand Testament*, éd. Jannet, p. 86.

Boileau a dit plus tard :

> ..... Montrez-leur comme il faut
> Ne laisser de sa bourse échapper une maille.

Il y avait aussi les proverbes : « Faire la maille bonne », garantir que le compte est juste, et « n'avoir ni sou, ni maille », qui se trouve aussi bien dans notre Balzac que dans Rabelais ou dans Voltaire; « ne pas valoir une maille » (*Recueil de Poésies françoises*, VIII, 121; X, 200); » sans en challoir la maille » (*ibid.*, V, 75); « ne pas en falloir maille » (*ibid.*, X, 7). Un passage de la *Moralité de la Croix Faulbin*, que j'ai publiée dans le *Chasseur bibliographe :*

> Et moy fault il point que je donne
> Ce qu'il vaut ung liars pour maille?

se rapporte, non pas au sens moderne et traditionnel de quantité petite, quelle qu'elle soit, mais au sens positif du mot, comme le proverbe, cité par Cotgrave : « Bonne est la maille qui sauve le denier. » En effet, si le liard était la quatrième partie d'un sou et le denier la douzième, l'obole ou la maille, ainsi nommée parce qu'elle était petite comme une maille de filet ou de haubergeon, était, non pas un *half-peny*, comme dit Cotgrave, ce qui équi-

vaudrait à un sou, mais la moitié d'un denier, de sorte qu'il y avait dans le sou douze deniers ou vingt-quatre mailles et qu'un liard valait trois deniers ou six mailles ; donner un liard pour une maille, c'est donner cinq fois trop, et la maille qui sauve le denier sauve les deux tiers.

Aux proverbes que nous venons de citer on peut ajouter ces deux-ci dans lesquels le mot *maille* a un sens différent, celui de taie (*tunica ocularis*) « avoir aux yeulx la maille » (*Recueil de poésies françoises*, IV, 86, et « tirer la maille de l'œil » (*ibid.*, I, 86).

XXXV. — Vers 274. *Que je veis onc et plus parfaite ;* A1 : Que veiz onques et la plus ; A1s et R : Que veiz (R : vis ; H : viz) oncques et plus.

Vers 275. *Sage, savant, d'honneur*, V : D'aage sçavant ; A1 Ars : Saige, savant. — A : d'onneur ; B : d'onueur ; A1 Ars R : doulce.

Vers 276. *En bonté et beaulté ;* RH : En beaulté et bonté — *Complecte ;* A : complaincte ; A1 : parfaicte ; Ars : complaincte.

Vers 277. *Replecte*, remplie, *repleta*. — Le vers 277 manque dans H.

Vers 278. *N'oster ;* R : ne oster ; H : failloit mectre ny oster.

Vers 279. *M'en ;* V : me.

Vers 280. *Que ;* A : qu'elle. — *Me ;* A1 : m'en.

XXXVI. — Vers 281. H : propoz.

Vers 282. *En ce ;* A A1 H : A ce ; R : Ad ce. — H : apparcevoir.

Vers 283. *Ne* manque dans VN ; R : Si. — *L'ame* donné par les mss. et les imprimés rime mal avec *ferme*, bien qu'on puisse citer des exemples de rimes analogues (voy. Picot et Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, 235). On pourrait lire *lerme* et çomprendre : Vous souvenir de celle que vous aimez n'est pas le chemin pour arriver à pleurer de repentir.

Vers 284. H : Voz.

Vers 285. *Tout ;* A : tost. — H : desmouvoir.

Vers 286. *Une ;* BN : ung. — *Leçon ;* A1, lecton, erreur pour « lection ». — H : aultre... aprendre.

Vers 287. *Puist ;* N : peust.

Vers 288. *La ;* manque dans NRV. — *Ne ;* N : et — H : prandre.

XXXVII. — Vers 289. *Rigle*, leçon de BH ; presque tous les autres : reigle.

Vers 290. H : garderay... abregier.

Vers 291. *Semble ;* B : sembloit. — H : sarés.

Vers 292. *Rengregier ;* A : engregier ; VR : engregeer ; A1 : Ce

qui fait mon dueil engregier; AB : De qui fait mon mal engreigier. H : Ce que fait mon mal engregier.

Vers 293. H : aiderez.

Vers 294. *Povre;* R : pouvre. — *Mesaise;* A1 Ars R : malaise.

Vers 295. *Peur;* A Ars B R : paour.

XXXVIII. — Vers 297. *Nenny;* R : Nennil. — H : serez.

Vers 298. H : pouez.

Vers 299. *Sous le benedicite*, c'est-à-dire, après ma bénédiction.

Vers 301. H : Aussi.

Vers 302. H : Prandre.

Vers 303. *Desclére;* V : declaire; NRH : desclaire.

Vers 304. *S'i;* Ars H : Se.

XXXIX.— Vers 305. *Fus* A1 ; je fus; R : *j'eus espris;* AB : esprins.

Vers 307. Manque dans H.

Vers 308. *Se:* N : Ce. — *C'eust;* A : sceust; BVN : seust. — *Son bon;* A1 : son; H : bien son — Dans ANRH et dans Lenglet ce vers est mis après le suivant.

Vers 310. *De en sa grace me hebergier.* V. Et en; Ars : De sa grace moy abreger : leçon première du ms. de Rome, qui efface le dernier mot et le remplace par « heberger ».

Vers 311. *Dangier.* « Haec vox *maritum* signat, ab Alano Auriga (Alain Chartier) et caeteris Galliae vulgaribus authoribus accommodata, qua semper *maritum* intelligant, apposite quidem propter periculum ubi viri uxorum amores praesenserint. » Note de Benoit de Court sur le troisième Arrêt d'Amour, p. 40. — « Procès entre un moult gracieux amoureux, appelant de Hougnard, sergent dangereux, d'une part, et Dangier et Chagrin, partie intimée, d'autre part. » 17e Arrêt d'Amour, p. 188. — (Au lieu de Hougnard, il faut lire Hongnard ; le verbe *hongner* se trouve dans Mme d'Aulnoy, *la Princesse printanniére*, à propos de la vilaine fée Carabosse qui « hongnoit et ne répondoit pas. ») — « Les dicts menestriers commencèrent alors a jouer de la basse danse : *Je languis* et *De l'ardant desir.* Et sur ce point, *Dangier*, le mary, s'esveille, lequel ne pensoit pas a dancer. » 22e Arrêt d'Amour, p. 228. — Dangier est un des personnages des ballades de Charles d'Orléans et ne manque pas de se trouver dans le *Roman de la Rose.* Dans son *Traité de la concorde des deux langues italienne et françoise*, Jean le Maire (*Illustrations des Gaules*, etc., Lyon, J. de Tournes, 1549, p. 389) ne manque pas, dans le temple, de mettre « le diacre nommé Danger, qui ayant une grande et longue verge en la main, de dur mesplier (nesflier?) poli et plein de nœuds, d'un visage rebarbatif et d'une voix tonnante et redoutable, menaçoit ceux qui s'effor-

çoient approcher a main vuide et les reboutoit rudement. » — *M'en;* H : me. — *Vint;* R : voult.

Vers 312. *Fist;* R : feist — *tost;* H : tantost.

XL. — Vers 313. *Dangier;* R : Danger. — H : si.

Vers 314. *D'effroier;* H : de effraier. — *Poulaille;* H : Poullaille ; R : poullaige.

Vers 315. *L'alume;* R : alume.

Vers 316. *Taille;* BN : baille.

Vers 317. *Rançonne,* V, N : ransonne; H : raensonne; A1 Ars R : recouvre. — *Tenaille;* Ars : le vaille; R : se baille.

Vers 318. *Enprent;* R : emprent. — *Trouve;* H : treuve.

Vers 319. *On;* RH : L'en.

Vers 320. *Qu'on;* A1 V : qu'il; Ars : que. — *Recouvre;* H : qu'il recoevre; Lenglet : recoeuvre; V : recuevre; R : ne fault qu'il ne cueuvre.

XLI. — Vers 321. *Quel;* A : que.

Vers 323. *Trouver;* Ars et R : avoir.

Vers 324. *Et;* VN : Et se.

Vers 327. *On;* A1 Ars B : l'en. — *Croit bien;* Aa BVNR : cuide; Ars B : cuide bien. — *Despartir;* R : partir; R : l'en cuide en partir.

Vers 328. *C'est;* A : est; R : et se. — *Quant plus est;* plus manque dans ABN; Aa : ce qu'on a; Ars : Lors esse qu'on est. V : Lors c'est quant on est; H : Lors est ce qu'on est.

La strophe XLII et les vingt-trois suivantes, jusque et y compris LXVI, sont donnés par le manuscrit de La Haye dans un tout autre ordre, que nous indiquons ici en une fois pour n'y pas revenir; XLII, XLIX à LIV, XLIII à XLVIII, LXI à LXVI, LV à LX.

XLII. — Vers 330 *Amours sy l'a;* R : l'a; H : Amours si l'a.

Vers 331. — *Reprouver;* Aa : reprimer; Ars : respasser; R : repaisier. — *Refraindre;* N : refraindre; Aa : estaindre; Ars R : restraindre.

Vers 334. *Umbre;* Aa : l'ombre.

Vers 336. — *Vendroit des maulx;* Aa H : viendroient maulx; Ars : vendront maulx.

XLIII. — Vers 337. *Sauf;* B : sans; N : sanf.

Vers 338. *Sy;* H : si; A B : cy.

Vers 340. *Peu;* A : pou.

Vers 341. *Declérent;* ANH : declairent; Ars : declent, sans abréviation; V : declarassent.

Vers 343. *Aussy Raison qu'est a leurs gaiges;* H : Aussi. — Aa

et H nous donnent seuls *qui est a*, et c'est la bonne leçon en prononçant *qu'est* avec l'élision ; Ars : que est; ABV, qui, sauf *vollages*, mettent toute la rime au singulier, donnent ici :

Aussi Raison, qui est leur gaige.

ce qui ne se comprend pas. — R : Raison aussi.

Vers 344. *Souffreroit;* H : Souffriroit — *Nullement;* BVN : aucunement, ce qui rend le vers faux, à moins de prononcer Nel, pour *Ne le.* — N : Ne le souffreoit aucunement.

XLIV. — Vers 347. *Ne ne;* R : Il n'en. — *Heure;* B : heuee.

Vers 348. *Tousjours a la puce en l'oreille.* Cf. strophe XCII, vers 733. — R : pusse. — Rabelais s'est souvenu du proverbe populaire pour en faire le thème du chapitre VII de son troisième livre. « Comment Panurge avoit la pusse en l'oreille ». — Cf. *Recueil de Poésies françoises*, XIII. 200 ; *Les Continuateurs de Loret*, I, 433, v. 70; 508, v. 51 ; 864, v. 19; 869, v. 242; II, 255, v. 144, etc.

Vers 349. *Il court, il se tourne.* Leçon de Aa ; A : Il court, il fuyt; Ars : Il court, il sejourne; H : Il court, il sesonne; B : Il court, il suyt; Lenglet : Il court, il cherche et ; V : Il va et vient et se traveille ; N : Il court, il travaille.

Vers 350. *Guerroier;* H : gairouer... vieulx.

Vers 351. *Il est bon mestier qu'on y veille;* Ars : Et... qu'il le veille; R : Et... qu'il y vueille; H : mestiers qu'il.

Vers 352. *On;* Aa : Car on; Ars RH : Car l'en. — Mieulx; B : miealx.

XLV. — Vers 353. *Puis;* H : Yla — *Faulx parlant;* N : Faulx Parlans; Ars H : Faulx Semblant : R : Bon Semblant. « Et n'y eut refus ne contredit de Dangier ny de Male Bouche..., et a ce tiltre... avoit la moytié des joyes qu'amoureux cuident avoir quand ils rencontrent bonne dame. » 5e Arrêt d'Amour, p. 87.

Vers 354. *Sauroit;* B : Seroit; Aa Ars RH : pourroit; V : ne sçauroit.

Vers 355. *Ce que j'en aye;* H : je en ; A : ce qu'en aye ; Aa : ce que aye ; Ars : ce que j'en ay.

Vers 356. *Cuidant;* A : cuident. — *Qu'ilz;* B : qui.

Vers 357. *Apaiser;* R : appaisier. — *yre;* H : ire.

Vers 358. *Leur;* Aa H : y.

Vers 359. *Ilz;* V : elles. — *Voulu plus;* H : plus voulu. — *Nuire;* Ars : mire.

Vers 360. *Mais maintenant je;* Aa H : Toutesfoiz je le; Ars R : Touteffoiz et je.

XLVI. — Vers 361. *Benistre;* Aa Ars R : beau sire ; H : beneitre.

Vers 362. *Ceulx mesmes;* Aa : Aymer ceulx. — *Maulx;* B : motz.

Vers 363. *En*, donné seulement par R Aa et Lenglet. — *Epystre;* R : Espictre ; H : Espitre.

Vers 364. *Ce me semble, ad Corinthios;* HBN : Se; B : ad Corintheos. — Il y a ici deux citations différentes : la première est effectivement tirée des Épîtres de saint Paul aux Corinthiens (I, IV, 12) : « Maledicimur et benedicimus, persecutionem patimur et sustinemus ; » l'autre rappelle le sermon de la montagne : « Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur. » On peut rapprocher de ce dernier passage le 36ᵉ verset du VIᵉ chapitre de saint Luc : « Estote ergo misericordes, sicut et Pater vester misericors est. » Le dernier verset du chapitre IV *ad Ephesios :* « Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis » s'y rapporte beaucoup moins.

Vers 365. *Estes;* H : estez.

Vers 366. *Ce dist; Ce* manque dans Aa Ars BVN ; AH : dit. — *Je le vous seray;* Aa : soiez asseuré; Ars : je le vous aseure; R : A Dieu di, je le vous asseure.

Vers 367. *De* manque dans N. — *Tous;* Aa Ars H : telz.

Vers 368. *Semblez;* ABN : sembloit; V : sembloit il. — Aa : Vous n'estes pas fort empiré ; Ars R et H : Vous ne semblés (RH : semblez) guéres (H : guiéres) empiré.

XLVII. — Vers 369. *Nay;* Ars : n'é.

Vers 370. *Peut*; B : puet; Ars : peust.

Vers 371. *Et tel;* H : Tel bien. *Si ;* B : cy. Manque dans A Ars et H.

Vers 372. *Dolent;* H : doulent. — *Jusqu'au finir;* A : jucq'au ; Aa et R : jusques au mourir; Ars H : jusques au finir.

Vers 374. H : Si. — *N'i puis;* Ars : ne peus ; R : n'y peulx — *Donner;* H : donnez.

Vers 375. *Des;* Aa Ars H : mains.

Vers 376. *Ne;* V : n'en. — *Fay;* Ars : foys ; H : faiz. — *Les sains sonner;* VN : sainctz ; les cloches, de *signa*, comme *seins* de *sinus*.

XLVIII. — Vers 377. *Enduriés;* Aa : endurez ; Ars : endurés ; H : enduriez.

Vers 378. *N'alliés;* A : n'aliez ; H ; ne alliez; Aa : n'allez; Ars : n'aillés. — *Devers;* R : vers.

Vers 379. *Raige;* H : angoisse.

Vers 380. *Impetrer;* H : impetrez.

Vers 381. *Qu'eussiés eu;* R, Aa et Lenglet : qu'en eussiez eu ; Ars : qu'en n'eussiés eu ; H? Si croy qu'en eussiés eu.

Vers 382. *Guerir;* H : Garir.

Vers 383. *Point sy;* pas si.

Vers 384. *Que nul vueille faire;* Aa : Que nulle faire.

XLIX. — Vers 385. *D'y aller;* Aa : a aller ; HR et Ars : a l'aler ; VN et Langlet : a y aller; B : a bailer; A : a bailler. Avec cette leçon il vaudrait mieux lire : « Ne tenois point a y aller » ; je ne pouvois m'empêcher d'y aller.

Vers 386. H : pouoie. — *Radresser;* A : adrecier; Ars V : adresser ; HR : adrecer.

Vers 388. H : Male Bouche.

Vers 389. *Ainsi;* H : Ains. — *Me;* B : vous. — *Ou;* Ars : et. — *Traverser;* V : traquasser.

Vers 390. *Par;* Aa : pour. — *Emblée;* R : ambler; H : fuite.

Vers 391. H : Si... au... B : pencée.

Vers 392. *Suis;* H : suit.

L. — Vers 393. *Alliés;* Aa : allez ; Ars : ailliés; V : ailliez.

Vers 394. H : Trouviez. — *N'avant;* R : avant.

Vers 395. *Dont vous esbayssiés;* AB : de dont ; Aa : de quoy vous estailliez; R Ars : de quoy vous estalliés ; NV : de quoy vous esbahissiés; H : de quoy vous escailliez.

Vers 398. *Vous* manque dans ABN. — H : gecter un doulx regard.

Vers 399. *Se* manque dans V.

Vers 400. *Gart;* H : gard.

LI. — Vers 401. *Passoye;* H : pensoie. — *Point;* Aa R : pas. — *Si;* B : cy.

Vers 402. H : trois.

Vers 403. *Auvant;* Ars : avent ; R : banc ; H : Estoie soubz ung auvent.

Vers 404. *Regardant en hault les gouttiéres.* H : En regardant... gouctières. B : goutiéres. — « Quant il s'en vouloit partir, il voyoit aucunes fois la lueur de la chandelle par les verriéres, dont il estoit si fort transi et ravy qu'il ne sçavoit qu'il devenoit. Et, pour ce qu'il cuidoit lors qu'elle ne fust pas couchée et que tantost deust venir, il attendoit tout seul illec en my la rue deux ou trois heures, et aucunes fois toute la nuit, se pourmenant, pour doubte de morfondre, regardant en hault les gouttiéres si elle viendroit point aux fenestres, ou il avoit grand martyr, si que l'on eust ouy clic-

queter ses dentz comme une cigongne. » 3e Arrêt d'Amour, p. 38. — « Le soir bien tard, a une journée dont n'estoit recors, qu'il faisoit mauvais temps et un froid extréme, il se transporta par devers l'huys de sa dite dame, ou il fust bien l'espace de trois grosses heures, attendant sa venue, tellement que ses souliers estoient gelés et ne les pouoit ravoir de la terre. » 49e Arrêt d'Amour, p. 428 et 433. — C'est celuy la qui, d'impatience et pour se faire remarquer, jetta contre les verriéres une grosse pierre, tellement qu'il en abattit deux ou trois losenges, qui tombérent sur le nez de la dame « si qu'il y eut effusion de sang. » — « ... Sans les autres inconvenients du vent et des gouttiéres, qui degouttoyent sur luy dedans son dos, comme qui les jettast par depit. Et fault noter qu'il n'avoit habillement qui ne fust plain de eaue, voire tout le corps, comme s'il fust venu d'ung bain, si que c'estoit pitié de le veoir. » 49e Arrêt, p. 432.

— Je prie a Dieu que vous puissiez attendre
Qu'on ouvre l'huis, une nuict toute entiére,
Tout en pourpoinct dessous une gouttiére,
Et que la belle a vous ne veuille entendre.

Mellin de Saint-Galais. *Contre un envieux; Œuvres*, 1719, p. 57.

Dans l'édition de la Bibliothèque Elzévirienne I, 244-5, on remarque justement que cela peut être un ressouvenir de la 77e Nouvelle du Décaméron.

Vers 405. — *Je oye;* Aa : oyoie; V : je veoye ; N : veoye. — Ars : Quant ignore les banniéres ; R : j'oye les baniéres ; R : je oyoie les baniéres.

Vers 406. H : clicquetoient.

Vers 408. H : Exaulcées. — *D'elles;* Ars VNH : d'elle. La leçon de A, de Aa et de B, qui met le mot au pluriel et applique l'idée aux fenêtres seulement, est plus gaie et plus moqueuse. — *Sy* manque dans R.

LII. — Vers 409. H. Estiez... seullement.

Vers 411. A Aa B : d'illec ; R : d'ilec ; H : illecques ; N : De illecques.

Vers 412. *Escoutant lever les avoynes*. Leçon de Aa ; A : escoute; BVN : escouter. Ars : le nez le somannes H : Escouctant... avoines. — Cette charmante expression est dans Martial d'Auvergne : « Et après ce venoit sur le point du jour, qu'on ne voit encour guéres ; luy falloit, ribon ribaine, se lever du lict et s'en aller derechef devant l'hostel de sa dicte dame, escouter lever les avoynes et regarder par les crevasses de l'huys s'il la verroit point en son corset ou en sa cotte simple, car il est en paradis. » 20e Arrêt d'Amour,

p. 244. — Il en a un peu plus loin une autre de même nature : « Par soupeçon le Guet vint demander audict compagnon demandeur qu'il estoit et d'où il venoit. A quoy il leur respondit qu'il venoit de reveiller les potz de marjolaine; mais l'on ne l'en vouloit pas croire. » 21[e] Arrêt d'Amour, p. 220. On verra plus loin, dans le même sens *éveiller les églantiers*.

Vers 413. *Vous jectoit l'en point marjolaines?* R : Vous jetoit point les...? H : Vous gectoit on...? — « Car, seulement pour avoir ung pouvre boucquet ou une violette, ce galland estoit contrainct d'aller et passer une foy par semaine devant l'huys de sa dame, ou il souffroit maulx infinis. » 3[e] Arrêt d'Amour, p. 38.

Vers 414. H : Quant — *arouser;* H : arrouser; B : abruver; VN : abrever; Ars : petaroser.

Vers 415. *S'aviés;* V : sçaviés; H : se aviez.

Vers 416. *Peust;* B : puest; H : eust. — *Aviser;* voir, regarder. H : advisez; V : advisez.

LIII. — Vers 417. *Se m'aist;* Aa : Se m'eist; V : Se m'est. — H : j'estoie... raviz.

Vers 418. *Mon sens;* R : maintien.

Vers 420. *Ventoit sa;* Aa : hurtoit la; R : boutoit la.

Vers 421. *Et que;* Aa Ars H : Qu'elle. — *Bien m'avoit peu;* N : bien peu m'avoit; V : bien peu m'aloit; R : Que m'avoit bien peu.

Vers 422. *Bas;* VH : tout bas. — « *Doint bonne nuyt:* » H : De bonne nuit. — La suppression du mot Dieu dans ce souhait n'est pas une nécessité poétique puisqu'elle se reproduit aussi bien dans la prose : « En faisant l'inventaire de ses biens, l'on a trouvé en son coffre une lettre signée de la main d'elle, par laquelle il avoit droit de prendre et avoir d'elle tous les jours un *Doint bon jour*, et luy devoit faire le petit genouil quand elle le rencontreroit. » 13[e] Arrêt d'Amour, p. 157. — On se servait cependant aussi de la forme complète; ainsi le passage suivant : « Il y eut une compassée entre eux deux par laquelle ledit amoureux, après avoir noué de deux nœuds son couvrechef de nuit, seroit tenu de dire, pour l'amour d'elle en le tirant : *Dieu doint bonne nuict a ma dame*, et aussi elle diroit pareillement, quand se leveroit au matin, en mettant sa chemise : *Dieu doint bon jour a mon tresdoulx amy* » 3[e] Arrêt d'Amour, p. 36. — Le copiste du ms. Aa massacre ainsi tout ce passage :

En disant tout bas dem bonne nuit
Et distet, etc.

Ars : En disant tout bas : Dent bon nuit Et dist et, etc.

Vers 423. H : j'estoie.

LIV. — Vers 425. *Veyés;* H : voiz; Ars : vous.

Vers 426. H : n'avez estre joyeulx.

Vers 427. *Car;* AR : Elle. — *Peut estre;* BH : puet estre; N : pour estre; Ars : peu estre; V : Car c'estoit povre.

Vers 428. Ce vers manque dans H.

Vers 429. *Au fort;* BN : auffort. — *Repaissiez;* B : repaisiés; A : repaisser. Voir la note sur le vers 249 de la strophe XXXII. — *Vos;* R : vous; H : vez.

Vers 430. *Ou;* Aa H : Et. — *Des violiers :* des pots qui étaient sur la fenêtre. Le violier n'est pas la violette, mais la giroflée jaune simple, celle des murailles. Elle se trouve avec ce nom dans les bordures des Heures d'Anne de Bretagne. Dans un article sur les Brueghel (*Gazette des Beaux-Arts*, février 1868, p. 111), M. Michiels fait justement remarquer que la Chambre de rhétorique d'Anvers, dont on traduit à tort le nom, *violier*, *violiere*, *violerbloom*, par *de la violette*, doit se traduire *du violier*, c'est-à-dire de la giroflée. — Il eut été bon de citer quelque ancienne ordonnance pour retrouver au moyen âge de ces jardins suspendus en miniature ; mais ma recherche a été vaine, et je ne rappellerais pas les ordonnances faites à ce sujet par M. Anglès en 1818 et par M. Delessert en 1844 (Collection officielle des ordonnances de police depuis 1800 jusqu'en 1844 numéros 892, II, 106, et 1896, III, 796), si ce n'était pour montrer la persistance de l'usage malgré les défenses réitérées.

Vers 431. H : proufitoit... mieulx.

Vers 432. *A milliers;* Ars : a cuilliers.

LV. — Vers 433. B : dormoie.

Vers 434. *N'avoye;* Aa Ars H : n'avoie.

Vers 435. *Sentoie;* Aa Ars : avoie; R : avoye.

Vers 436. *D'ainsi;* H : De ainsi.

Vers 437. *Si faisoye;* A : feroye; R : Si faisoient alors. — *Moult de;* Aa Ars RH : maintes.

Vers 438. *Au lieu;* Aa Ars : Ou lit; R : Au lit, et; A : Au lit en.

Vers 439. *Et joyeulx secours;* A : joye et secours.

Vers 440. *Que j'avoye;* R : Qu'avoye; H : Que avoie. — *Au moyen;* Aa : pour l'amour; H : au moïen.

LVI. — Vers 441. *Ce;* R : se.

Vers 442. *Tenez;* Aa H : teniez. — *Si;* B : cy.

Vers 443. H : Sentiez. — *Fremir;* Ars : framir.

Vers 444. *Entrer;* H : entrez. *Ou;* Aa Ars RH : et en. — *Challeur;* Ars : chailleur.

Vers 445. *Le repos;* H : repos; V : repos le.

Vers 446. *Que n'aviez;* Aa : Qu'il n'avoit; R : Que n'avoit; H : qu'il ne avoit. — *Donc;* Aa B : dont.

Vers 447. *Ou;* H : et.

Vers 448. *Point* manque dans A; Aa : lors. — *Ou;* Aa, R : et. — *Pasmé;* Ars : paulmé; H : Estiés point transsi et paulmé?

LVII. — Vers 449. H : restoré.

Vers 450. *Sans;* B : sens.

Vers 451. *Je faisoie un somme doré;* H : ung.

> A l'heure du songe doré,
> Lorsque l'aube du jour se liève.
>
> *Le Songe doré de la Pucelle* (*Recueil de Poésies françoises*, III, 204).

Vers 452. H : resveilles.

Vers 453. *Que;* R : que je.

Vers 454. H : louenges.

Vers 455. *Baisoie;* Aa : Baissoie; R : tout par. — H : trois fois mon oreiller.

Vers 456. *A par moy;* Aa : a tout — H : tout par moy. — *Anges;* Ars : angelz.

LVIII. — Vers 458. *La;* Ars : Las; manque dans H.

Vers 459. *Oeil;* Ars : eul; H : cueur.

Vers 460. *Illec;* V : illecques; H : illec veoir.

Vers 462. *Frenaisies;* VNH : frenasies. C'est la même double forme que *fantasie* et *fantaisie*. — R : Si adviens maintes fournaisies.

Vers 463. *Qu'on cuyde estre vrays;* A : vroys; H : vraies; Aa : Que l'en cuide estre. — *Vrays proprement :* Ars R : vrayement.

Vers 466. *Sy;* R : se; H : si.

LIX. — Vers 466. H : je voirement la songoie.

Vers 467. *Toute tel;* Aa H : Dont telle; BVN : Toute telle : R : Tout telle; Ars : Dont celle. — *Sy;* H : Si.

Vers 468. *Chantoie;* Aa : je chantoie; Ars : je sentoie. — R : Qu'au lit je sentoie et prolonjoye. — H : Que au lit je pensoie.

Vers 469. *Puis;* H : Pues. — *Resveillé;* R : esveillié. — H : j'enrajeoye.

« Pour luy faire plus grand despit, il ha fait despecer ung beau cordon qu'elle luy avoit donné, et dont par despit il en ha lacé une botte fauve, en mettant a son pied ce qu'il devoit mettre en sa teste. » — 49e Arrêt d'Amour, p. 429.

Les femmes portaient quelquefois de ces bottes, ce qui prouve que c'était une sorte de bottines : « Et sont les dames en possession et saisine de porter botte fauve, pour l'honneur et amour de leurs amis au pied dextre ou senestre; en possession et saisine de mettre aulcunes fois entre la couroye de leurs soulliers, a la boucle, quand il leur en prend appetit, annaulx et verge d'or en signifiant *Amours desolé au pied*... Au regard des possessions contentieuses (disputées, qui sont l'objet du procès) elles sçavoyent bien que ce n'estoit pas chose licite n'honneste a femme de porter botte fauve et les anneaulx aux piedz, ains appartenoit mieulx aux hommes qu'a elles, et ne la veit on jamais faire; sinon depuis n'a guére que ceste entreprinse a esté faicte..... Pourtant il ne falloit point dire que c'estoit chose mal seante à femme de porter botte fauve, car elle leur siet aussi bien qu'a homme, n'est chose plus joyeuse et nouvelle »; aussi la court les maintient elle dans le droit de « porter la botte fauve a dextre ou senestre, fermer leurs souliers d'esguillettes verdes ou noires, de mettre verges et anneaulx d'or, de porter les gans de costé en la ceincture, le petit baston en la main et leurs robes courtes a chevaucher. » 43e Arrêt d'Amour, p. 404-8. — Rabelais parle aussi des bottes fauves (livre I, ch. XVII, p. 58 de l'édition de la nouvelle Collection Jannet) lorsqu'il parle de la jeunesse de Gargantua : « Et parce que c'estoit en temps serain et bien attrempé, son pére luy feist faire des bottes fauves : Babin les nomme brodequins. »

— Ilz portent petiz soulers gras,
A une poulaine embourrée ;
Froidure fera son entrée
Par leurs talons, nuz par embas ;
Laissez aler ces gorgias. Charles d'Orléans, p. 247

LXIII. — Vers 497. H : doubter.

Vers 498. *Tout y voloit;* H : Tout si; — Aa : Tout s'en alloit lors; Ars : Tant si voulloit lors; R : car tout volloit lors. — *Par;* V : par ses. — L'expression voler *par écuelles* a été très usitée, à en juger par l'importance que Cotgrave lui donne : « *Les affaires domestiques y vont par escuelles*, All things are squandered, rioted or disorderly wasted in that house. The like is : *Tout y va par escuelles :* There is cheare in bowles, there is no sparing, juisching nor saving of anything, and *Mettre tout par escuelles*, as wo say, to throw the house out at vindows. » Toutes ces explications mon-

trent bien qu'il ne s'agit pas seulement de largeur et de libéralité, mais de prodigalité et de désordre.

Vers 499. *Fanges sauter;* Aa R : fringuer, saulter; Ars : fringes saulter; H : fangues saulter.

Vers 500. *Chevaux abatre estaux et selles;* H : est.

Jeunes amoureux nouveaux,
En la nouvelle saison,
Par les rues, sans raison,
Chevauchent, faisant les saulx,
Et font saillir des carreaux
Le feu comme de charbon.

Charles d'Orléans, p. 260.

Faire feu dessus les carreauix.

Coquillart, *Monologue du Puy*, v. 99.

Vers 501. *Faire;* Ars BVNR : Puis faire; H : Bons faire; Aa : Et puis. — *Toutes;* Ars : Tant de; R : tant; H : cent.

Vers 502. *L'en se pourroit;* Aa : on se pouvoit; H : on se pouoit; R : on se pouoit bien.

Vers 503. *Qui;* Aa Ars B VN RH : Car qui — H : picquans. — *Es;* A : aux.

LXIV. — Vers 505. *Qui, ce pendant pensoit du vivre;* H : A suivre l'eglise sorvient.

Vers 507. H : peut.

Vers 508. *Bombans;* A : bandons; B : boubans; VH : bobans. — *Maintenir :* soustenir.

Vers 510. *A* : V N : La. — *En;* Ars R : me. — *Fault* manque dans R.

Vers 512. *L'on ne scet qu'on en a affaire;* V : On; H : L'en. — On ne sait à quoi il pourra être nécessaire; Aa : On ne sceit; A : qu'on n'en a fére; Ars : qu'on aura afaire; R : L'on ne scet qu'on aura a faire.

LXV. — Vers 514. *Alors bien;* Ars RH : A l'eure. — *M'en;* R : me.

Vers 515. *Ung escu si m'en rendoit trente. Si* manque aux imprimés; Aa Ars R : Ung denier mis; H : Ung denier nus. — « De la partie de ceste Deffenderesse.... disoit.... que quiconques veult d'amours jouyr baille l'argent devant en la main, et que c'est grande follie que de s'attendre a l'escuelle d'autruy, s'il ne fournit et emplit. Disoit avec ce que le galand, au temps de sa fortune et que les biens luy venoient en dormant, il s'est mescongneu et en ha festoyé un et autre, dont il se fust bien passé, et maintenant, s'il ha disette, il n'est pas trop mal employé. » 30e Arrêt d'Amour, p. 305.

— Lenglet-Dufresnoy, dans son édition de Marot, a rassemblé en note quelques passages des vieux poètes, depuis le *Roman de la Rose* jusqu'à La Fontaine, sur la puissance de l'argent en amour (I, 18, 138, 142, 166).

Vers 516. *Pour moy lors;* R : lors pour moy. B : regnoie.

Vers 518. *Estoie;* R : estoye. *Jusqu'au;* RH : jusques au.

Vers 519. *Quoy* avec le sens d'argent. Voy. *Recueil de Poésies françoises*, V, 35, 73, 74; VII, 88, 315, 328; X, 92; XII, 103. On disait aussi et l'on dit encore *quibus* (*ibid.*, VII, 303, 309; IX, 204). Aa BH : Par quoy; N : Par moy. — *En;* H et Lenglet : on; V : Par moy qui en avoit on prenoit; R : Par quoy que en avoit on prenoit.

Vers 520. *Ne me;* Aa : Il ne m'en. — *Challoit;* N : chelloit; RH : Pas ne m'en chaloit (H : challoit).

LXVI. — Vers 521. *Fiché;* RH : fichié.

Vers 522. *Pas n'aviés;* H : N'aviés pas; Aa : N'av'ous pas.

Vers 523. *Point;* V : pas.

Vers 524. *Ny;* ABVRH : ne.

Vers 525. *Aviés;* H : adviés.— *Curiosité;* Aa Ars RH : vostre entente.

Vers 526. R : A elle que aviez si chier; H : A celle que amiez si chier.

Vers 527. *Que*, manque dans V et H.

Vers 528. *Eust en;* Ars RH : avoit. — H : preschier.

LXVII. — Vers 529. *Suivre;* Ars : suire. — *Comment;* Aa Ars RH : souvent.

Vers 530. *Duite;* H : digne, qui n'a pas de rime.

Vers 531. *Devant;* A : davant.

Vers 532. *A luy* (H : lui) *bailler de l'eau beniste;* R : Pour; A : bailer; Aa : donner; H : benoicte.

> Quand elle venoit au moustier,
> Je l'attendois au benoistier
> Pour lui donner de l'eau beniste;
> Mais elle s'enfuyoit plus viste
> Que liévres quand ils sont chassez.
>
> (Marot, *Dialogue de deux amoureux*, I, 165).

« En possession et saisine que ledict deffendeur ne doibt aller a la messe ou elle va, pour luy bailler a l'entrée de l'eaue beniste. » 5° Arrêt d'Amour, p. 51.

Le galant allait même jusqu'à la mère : « Je m'esmerveilloye, fait la mère, comment il me portoit si grant honneur, et, quant je voys a l'eglise, il me vient donner de l'eau benoiste, et, partout ou il me

trouve, il me fait tous les services qu'il peut. » *Quinze Joyes de mariage*, p. 150.

Vers 533. *S'elle;* Ars BN : celle; V : elle.

Vers 534. *Qu'elle me;* Aa Ars : que me. — *Doux*; AB : ung doux ; Aa Ars VN : ung doulx ; R : ungs doux ; H : Ou que en gectast ung doulx yeulx.

Vers 535. H : Lors estoye tout de joye soubite.

Vers 536. *Transsi;* Ars : De ainsy; V : Trasy. — *Jusqu'au;* N : jusqu'aux; R : jusques aux; H : jusques cieulx.

LXVIII. — Vers 537. *Ça;* A : cza. — *Durant;* VNR : devant. R ajoute ce vers entre 537 et 538 :

Affin que luy peusse porter,

ce qui donne neuf vers à la strophe.

Vers 538. *Pourmener;* A : pourmenez; N : pourmenent.

Vers 539. *Devant la place ou la deesse;* Ars : la place de l'adresse; R : De la place.

Vers 541. *Et;* H : on. — *Au*; R : ou. — *Destourner;* Aa : retourner.

Vers 542. *Cliquetiés vous point le patin? Le* manque dans VN; Lenglet : du patin; Ars R : Clacquetiés; H : Clacquetiez. — « En possession et saisine qu'en se pourmenant en l'eglise ou elle est, il ne doit claquer son patin, ny redresser le poil de son chapeau. » 5e Arrêt d'Amour, p. 52.

Vers 544. *Vostre;* Imp. : nostre.

LXIX. — Vers 545. H : tenoie.

Vers 546. H : lui. — *Peusse;* R : puisse.

Vers 547. *La paix, pour la baiser après;* B : l'apaiser; H : la baisier.

« En possession et saisine que ledict deffendeur ne peust et ne doit porter la paix et ne la doibt point baiser après elle. » 5e Arrêt d'Amour, p. 54.

« Et avient aucunes fois que, par l'orgueil et bobant de la femme, le mary prend riote a un autre, aussi puissant et plus que luy, pour le banc de leurs femmes et pour la paix, et se debatent et combatent. » *Quinze joyes de Mariage*, 139.

Je luy ay dit qu'elle estoit belle ;
J'ay baisé la paix après elle.

Marot, *Dialogue de deux amoureux,* I, 165.

Cf. *Recueil de Poésies françoises*, IV, 88.

Vers 548. *De m'oster;* H : de i oster.

Vers 549. H : A genoulx me aloie. — *Bouter;* Aa : gecter.

Vers 550. *Pour aider au prestre ennemain.*

C'est la leçon de Aa; tous les autres textes donnent *aidant*, et, pour la rime, A : anemen ou ancmen; Ars : aneman; V : ennemen; BN : anemen; Lenglet : ensement; R : maven (?). Comme *amen* s'est souvent prononcé *aman*, il serait possible de supposer *anement*, à la façon d'un âne; je me trompais sur ce qu'il y avait à chanter. — H : Moy aidant au prestre anemen.

LXX. — Vers 553. *Povres;* R : pouvres. — H : l'ausmonne.

Vers 554. *Partoient;* R : Pourtoient. — H : esconditz.

Vers 555. *Euvre de charité est bonne.* Manque dans Ars; H : Euvre charitable estoit bonne. On pourrait lire : Euvre de charite estoit bonne. Notre *charité*, qui a toujours l'accent, vient du cas indirect *caritatem; charite* sans accent final vient du grec χάρις, χαρίτος, grâce, dont tous les poètes du XVIe siècle et même les comptables, en parlant du groupe de Germain Pilon, ont tiré le nom de Charites pour désigner les Grâces. — Aa R : œuvre charitable.

Vers 556. H : Gangner. — *Yla*; A : aussi; Aa : Illec pour gaingner; Ars : il a; R : illec.

Vers 557. *Qu'en;* AH : que en. — *Temps;* Aa RH : temps la. *De* est suppléé.

Vers 558. H : *guieres.* — Pour la mesure il faut élider la dernière syllabe, comme s'il n'y avait pas d'*s*.

Vers 559. Toudis; « *Tota die* (ou plutôt *totis diebus*), toujours, terme encore usité dans la Flandre wallonne ». Note de Lenglet. A : jadis; Aa : tous diz, N : tout dis; RH : tous dis.

Vers 560. *Sy estoit;* H : si estoient.

LXXI. — Vers 561. *Se au montier baisoyt saint ou sainte,* la châsse de leurs reliques; A Aa VNR : moustier. — *Baisoyt;* A : besoit; B : baisoye.

Vers 562. *Je l'aloye baisier après elle;* Aa : Je la alloie quant et elle; R : Je la baisoie quant et elle. *Baisier* manque dans Ars; V : je alloye.

Le ms. de La Haye a ces deux autres vers :

> Au moustier n'avoit saint ne sainte
> Que ne allasse baiser comme elle.

Vers 564. *Scet;* B : soit, qui se prononçait comme séet ou sçait.

Vers 565. *Je luy alumoye* (H : alumoie) *sa chandelle;* son cierge. « En possession et saisine qu'il ne doibt point allumer la torche

devant elle dont on leve Dieu, au moins ne doibt frapper du baston a terre deux ou trois fois, ny laisser cheoir le couvercle pour dire : *Regarde moy* ». 5e Arrêt d'Amour, p. 54. — R : Et luy.

Vers 566. *M'agenoloie emprès*, leçon de Aa; RH : après. H : m'agenoilloie; ABVN : m'en alloye après; Ars : m'agelongnoye après.

Vers 567. *Chascun povre avoit sa merelle.* Son méreau : « Au propre c'est une marque ou jeton ; mais je crois que mérelle se prend ici au figuré pour une petite pièce de monnoye ». Note de Lenglet. — Voir le livre spécial de M. de Fontenay sur les jetons, et la collection des *Plombs historiés trouvés dans la Seine*, de M. Forgeais.

Vers 568. *Pour ce qu'elle estoit au plus près;* Aa Ars RH : Pour l'amour qu'elle estoit emprès (R : au plus près).

LXXII. — Vers 569. *Devocieux ;* R : devocieulx.

Vers 570. *Qui ;* H : que. — *Faisiés ;* R : faisoit; H : faisiez. — *Semblant ;* N : sembant.

Vers 570 et 573 *Menger*. — *Les crucefix ;* A : Les cruxifiz; VH : le crucifix. — L'expression était courante puisque Cotgrave la catalogue : « Mangeur de crucifix, an hypocrite. » L'expression dura longtemps, car on la trouve encore dans l'*Espion dévalisé*, 1782, p. 218 : « Necker vient d'envoyer Dufour à Bourges. Tout est à faire dans l'Intendance de Bourges, et Dufour est un mangeur d'images, qui dit pourtant savoir l'Office de la Vierge et les Petites Heures. » — *Estre ;* H : d'estre.

Vers 572. H : jugier.

Vers 573. *De* manque dans H.

Vers 574. H : Fut : *De la ;* A : a la.

Vers 575. *Pour ;* R : Lors pour. — *Heberger ;* A : essaulcier, qui vaut mieux. RH : abreger.

Vers 576. H : oroison.

LXXII. — Vers 577. *Il* : V : On. — *Agenouiller ;* N : agenouller. H : agenoillier.

Vers 578. *Doubté ne s'en fust ;* H : feust. V : Doublé on ne se fust.

Vers 580. *Priant ;* R : Servant. — *La ;* A : a Ars: le.

Vers 581. *Mes yeulx ;* A : Mais mains. — Estoient manque dans R.

Vers 582. *Mains* ; Aa : yeulx. — *Es ;* RH : aux.

Vers 583. *Mais ;* BN : Mès; Aa : Et. — *Qu'en ;* H : que. — B : se. — *Mouvement ;* V : monument.

Vers 584. *Avoye ;* Aa : J'avoie.

LXXIV. — Vers 587. *Jectoit;* H : jestoit. — *L'offrende;* H : l'offrande; A : l'offerende. Ars : la frande.

Vers 589. *N'eut;* H : n'eust.

Vers 590. *Quel chose pensiés;* BVN : quelle, qu'on ne peut admettre dans le vers qu'en prononçant « Quel'chose »; Aa, H : Quelle joye meniés vous; Ars : Quelle joie menés vous; R : Quelle joye meniés.

Vers 591. *L'eure*, leçon de B; tous les autres textes portent l'heure. Cf. la note de la strophe XX, vers 160 et de la strophe LXII, vers 491.

Vers 592. *N'avoir;* BVN : Avoir. — *Moutier;* NH : moustier. — Entré; B : autre.

LXXV. — Vers 593. *Par foy;* A : Certes; Aa Ars H : Par ma foy; VN : parfoiz.

Vers 594. *Estoie ;* N : estoit.

Vers 595. *Souppirant :* H : souffrant... alaine.

Vers 597. *Lors je tensoie a ma poullaine.* Le ms. A donne seulement le vers trop courant :

Tremblant plus que fievre quartaine.

Il est bien moins fin que le détail de voir l'amant s'en prendre ainsi à son soulier, comme plus loin, strophe CIII. — « Il y a six ou huict varletz cordoanniers qui se sont plainctz de ce qu'il fault maintenant mettre aux poinctes de soulliers qu'on faict trop de bourre, disans qu'ilz sont trop grevés, attendu que le cuyr est cher et que les dictes poulaines sont plus fortes a faire qu'ilz ne souloyent. » 42e Arrêt d'Amour, p. 401-402.

Je manque dans R. — *Tensoie;* R : tensoye. — A : Lors courroussoie a.

Vers 598. *Mes dois et cheveux detiroye;* B : tiroye. Aa Ars RH : Puis mes [H : doiz]... tiroye.

Vers 599. *Et*; VN : on. — *S' avoye;* H : si avoit.

Vers 600. *Les ;* H : la. — *Deschiroye*; A : dessiroys; Aa H : dessiroie; Ars : desiroie.

LXXVI. — Vers 601. *M'avés;* VN : m'aviés. *Pas* manque dans R.

Vers 602. *Des nopces faites ou regard*, leçon de B; les autres textes portent : au. Aa Ars RH : Des festes, nopces, ou...

Vers 603. *Et;* A : ne; manque dans V. — *En ce;* Aa : s'en ce; H : ce en ce; R : Se par se.

Vers 604. *Qu'on doibt* [H : doit] *bailler la cotte verd.* — VN : la coste; R : sa courte; A : la cocte verd.

Vers 602, 604, 605 et 607. — On voit qu'il faut absolument prononcer *cotte vard* et *huys ouvart*. « Nos anciens prononçoient *vard* pour *verd;* c'est ce qu'a observé Clément Marot dans ses notes sur Villon. » Note de Lenglet. Voici en effet ce que dit Marot sur le huitain XVI du grand Testament : « *Haubert* rimé contre *part* montre que Villon estoit de Paris et qu'il prononçoit *haubart* et *part*. » M. Prompsault dit que Marot se trompe ici, parceque *haubert* rime avec *Robert* et *pluspart* avec *poupart*, mais Marot a raison, M. Prompsault ayant oublié qu'il s'agit de la quadruple rime, si habituelle aux huitains du quinzième siècle, construits sur trois rimes seulement, l'une aux premier et troisième vers, l'une aux sixième et huitième, l'autre aux second, quatrième, cinquième et septième. Comme les rimes simples sont ici en *vie* et en *aques*, la rime quadruple est en *art* et Villon prononçait *haubart* et *Robart*. Voici du reste d'autres exemples :

Huitain 52, éd. Jannet, (p. 44) : *appert* rime avec *avoir part, se part, despart*;

Huitain 64 (p. 50) : *Robert* rime avec *Lombart;*

Huitain 73 (p. 52) : *Ardre* rime avec *aherdre* (adhaerere);

Huitain 127 (p. 73) : *Thibault de la Garde* rime avec *perde*. Marot se sert aussi lui-même de *parde* pour *perde ;*

Huitain 136 (p. 81) : *Tertre* rime avec *Montmartre;*

Huitain 144 (p. 81) : *Colin Galerne, s'yverne, gouverne*, riment avec *Marne*.

Les rimes du huitain XXIII *La Barre, foerre, terre, querre* paraissent plus étonnantes, surtout quand on imprimait feurre. Je n'aurais pas d'exemples de *quarre* pour *querir;* mais il n'en est pas besoin pour *tarre* et il suffit de rappeler pour *foerre* le nom de la rue du Fouarre. Dans le dialogue de MM. de Male-Paye et de Baille-vent, on trouve (Villon, éd. Jannet, p. 175), pour les six rimes qui se suivent : *gendarmes, armes, carmes, fermes, termes, lermes*. Henri Estienne a fait la même remarque que Marot : « Et du langage de nos predecesseurs, que dirons-nous ? Quelles pensons nous qu'estoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment : « Mon frére *Piarre*. — Mon frére *Robart*. — La place *Maubart*, et toutefoys nostre Villon, un des plus éloquens de ce tems là, parle ainsi ». *Apologie pour Hérodote*, ch. XXVIII, éd. de 1735, II, 28. Palissy continue à s'en servir. « Or bien souvent, n'ayant point de quoy bastir, j'estois contraint m'accomoder de *liarres* et autres verdures », Palissy, éd. Cap, p. 320. — Cf. Picot et Nyrop, *Nouveau Recueil de Farces françaises*, 235.

A la même époque la marque du libraire parisien Olivier de Harsy (Brunet, v. 1707), est une *herse* qui fait rébus sur son nom.

Molière aussi n'a pas manqué de mettre cette prononciation dans

la bouche de ses paysans : « Aussi bravement que si j'avois avalé nn *varre* de vin. » *(Don Juan*, acte II, scène 1).

« C'est un homme qui a une large barbe noire et qui porte une fraise, avec un habit jaune et vert. — Un habit jaune et *vart;* c'est donc le médecin des parroquets. » (*Le Médecin malgré lui*, acte I, scène V.) — Le ms. A tourne la difficulté, il a mis tout en *ert;* ainsi on trouve au second vers « Des nopces dictes en apert », et au cinquième : « Av'ous point esté descouvert? »

Dans cette même pièce, strophe CXXXIX, *termes* rime avec *larmes.*

Sur l'expression « donner la cotte verd, » voyez mon *Recueil de Poésies françoises*, III, 130; VI, 135, et ce passage : « Devant le maire des Boys Verdz s'est assis un autre procès et estoit pour raison d'une cotte verte, dont ladite dame se plaignoit, disant qu'il luy avoit baisée sa robe si rudement qu'il l'avoit cuydé affoler, et qu'en cheant sa gorgerette estoit depecée, et en avoit on peu voir le bout de sa chemise. » 4[e] Arrêt d'Amour, p. 46.

Vers 605. *Ne vous trouviez;* B : Ne vous trouvés vous point; Aa H : Vous trouviez vous. — Ars : Voies, vous trouvés vous.—*A l'escart;* N : à lscart; H : a l'esquart.

Vers 606. *Entreprise;* R : entreprinse.

Vers 607. *Abatre a terre ung huys ouvert;* H : huis; A : Ou se-rompre quelque...

Je suis qui romps les huis ouvers
Et despucelle les nourrisses.

Ce sont les deux derniers vers du *Sermon joyeulx d'un depuceleur de nourrices* (*Recueil de Poésies françoises*, VI, 208).

Vers 608. *D'autres;* VH : autres. — L'en s'avise; H : on se advise.

LXXVII. — Vers 609. *Pensés* ; R : Pensez vous. — *Monseigneur ;* V : monsieur.

Vers 610. *Rien;* H : rens.

Vers 611. *Loyal ;* Aa : leal.

Vers 612. *Me;* B : le.

Vers 613. *Je y ;* H : j'i.

Vers 614. *Illec auprès;* Aa : la tout d'emprès. R : lec tout emprès; H : le tout dampiez.

Vers 615. *N'a mettre pas je n'y failloie;* Aa : Ne a mectre pas n'oblioye. R : Ne... paix ne failloye, H. Ne a mectre pas je ne failloye.

Vers 616. *Le cotteret desoubz ses piés;* Aa Ars H : Le cousteret; R : Le couteret; *desoubz* est seulement dans Aa Ars R et H; les autres ont : *dessus*, qui est un non sens, puisqu'un tabouret ne peut être utile que sous les pieds et non pas dessus. — VN : les piedz. Au XVIII[e] siècle on appelait *rondin* à la fois une

bûche ronde, et un petit coussin long, rempli de plumes ou de crin, ayant la forme d'une bûche. Un passage d'une lettre de Mlle d'Esclavelles, depuis la célèbre Mme d'Épinay, en explique à merveille l'usage et l'emploi : « Mme la princesse de R. dit qu'elle avait mal aux reins, et, pour être plus à son aise, elle essaya, je crois, tous les fauteuils de la maison sans en trouver un à son gré. Ensuite elle demanda des oreillers et ensuite un rondin. Le laquais à qui elle s'adressa n'en connaissant pas d'autre qu'une bûche, lui en apporta une, la plus ronde qu'il pût trouver : « Ah, ce n'est point cela », s'écria-t-elle; « madame, en vérité, vos laquais sont bien bêtes ».

Le ms. a une autre leçon pour ce huitième vers et pour le sixième. Le sixième est celui-ci :

Pour luy trenchier ou cuisse ou elle,

et le huitième :

Soubz ses pieds la petite selle.

Ce *cotteret* ou cette bûche est un tabouret bien primitif, et c'est réellement faire flûte de tout bois. On trouve un *tabouret* dans le 46e arrêt d'Amour, p. 414 : « Et lors il la remercia en luy promettant de luy donner une belle bourse et un tabouret. » Mais le mot n'a pas là son sens moderne, et, surtout en se souvenant de l'expression encore usitée broder au tambour, je ne fais pas de doute que ce tabouret ne soit une pelotte, ou tout au plus un petit coussin.

LXXVII. — Vers 616. *Et voire, mais; Et* manque dans BVN; Aa : Voire lors mais; R : Pour lors mais; H : Voire mais lors.

Vers 617. *Faulx Raport.* J'adopte la leçon de A. On trouve dans Aa Ars R et H : Ysangrin, dans B : Ysaygrin, dans VN : Ysagrin; on ne voit pas ce que le nom satirique du Loup viendrait faire ici. — *Faulx Semblant;* BVN : fait semblant.

Vers 619. *Vous assembloient*; Aa, H : assailloient; H et Ars : assailloit; A : Vous vouloient fére; BVN : assembloit.

Vers 621. *Ou alliez ;* A Aa BVNR : alliez vous ; Ars : aliez vous. — *Frain;* Lenglet : pain.

Vers 622. *Poyez;* leçon de B. Plus souvent pouoyez ; H : pouoiés. — A : faisiez vous; Ars : pouez vous ; R : poviez vous.

Vers 623. *Place;* BN : planche; V : blanche. — H : changier.

Vers 624. *Au monis s'ilz poursuivoyent de près*, leçon de Aa, BVN : s'ils vouloient poursuivre de près ; Aa Ars R : Si vous vouoient poursuivre près; H : S'ils vous vouloient poursuivre de près.

LXXIX. — Vers 625. *D'un;* A : ung. — *M'avoient;* Aa BVN : m'avoit; A : m'estoit.

Vers 626. *Communement je me mettoie;* Aa : Savez vous comment me mettoie; Ars : Comment je me mestoie. R : Vous direz comment me tenoie.

Vers 627. *Derriére ung vieil tapis troué;* Aa H : vielz; B : vueil ; H : tapiz. Entre la tapisserie et le mur, comme Polonius dans *Hamlet*, ou, plutôt encore, derrière une des portières de la pièce.

Vers 628. *Ung;* mon.

Vers 629. *Festé ;* R : teste.

Vers 631. *Puis, quant elle vers moy sentoye;* Aa Ars RH : Puis, quand dançoit (H : dansoit) vers moy, saultoie.

Vers 632 : *Tout ;* Aa BVNR : Et; H : Et de.

LXXX. — Vers 633. *Estiez;* A : estes.

Vers 634 et 635 :

> Puis quand venoit au chappelet,
> Qu'est une dance que l'on baise ;

Aa H : Mais; Aa R : Qui est une dance ou on (H : ou l'en). — Il est question du *chapelet* dans la *Superfluité des habits des dames de Paris* (*Recueil de Poésies françoises*, VIII, 305) et l'explication que j'en donnais se trouve pleinement confirmée par le passage suivant. Reste à savoir si le chapelet lui-même était un rosaire, ou un chapeau de fleurs; je pencherais pour le second :

« Ainçois quand vint a danser au *chappelet*, ledit galland se mict a danser, et, après ce qu'il eust le chappellet a son tour, se vint presenter a elle, laquelle le receut; mais, quand vint le dict galland tendoit la bouche pour la baiser; elle tourna la teste de l'autre costé, en le refusant tout court..... Aussi n'y avoit il point d'apparence d'aller baiser un homme a la volée sans le cognoistre et qui estoit habillé comme un vieleux. » 36e Arrêt d'Amour, p. 353 et 362. On verra plus loin, strophe CCXX, qu'on dansoit le chapelet, ou par groupes de trois (vers 1137), tantôt sans doute deux hommes et une femme, tantôt deux femmes et un homme, ou à danse ronde, c'est à dire en formant une première fois et en reformant par instants un grand cercle de tous les danseurs qui devaient être alors un nombre égal d'hommes et de femmes.

« Le declarant exempt de luy faire le petit genouil en une basse dance et le pas de Brebant, ainsi que les autres le font. » 38e Arrêt d'Amour, p. 373.

Abel Jouan, dans le rare et curieux itinéraire du grand voyage de Charles IX, qu'ont si bien fait de réimprimer le marquis d'Aubais et L. Ménard dans le premier volume de leur recueil de *Pièces fugitives*, a noté un certain nombre de danses :

A Brignolles, 26 octobre 1564, « se trouva grande abondance de fort belles filles toutes habillées de taffetas, les uns de vert, les autres changeant, les autres de blanc, qui dansoient, a la mode de Provence, des danses que l'on appelle *la Volte* et *la Martingalle*.

A Montpellier, « la tierce ferie de ladicte feste (de Noël) donnérent plaisir au Roy.... d'une danse que l'on appelle *la Treille*, et dansoient au son des trompettes, tenant en leurs mains des cerceaux tous floris, et les danseurs tous masqués et revestus, qu'il faisoit bon veoir. »

A Castelnaudary, 29 janvier 1565, « les habitants de la ville donnérent plaisir au Roy d'une danse, qu'on appelle *la Martingalle*, soubs les halles de ladicte ville. »

A Saint-Jean-de-Luz, juin, « le Roy print plaisir.... à voir danser les filles à la mode de Basque, qui sont toutes tondues, celles qui ne sont point mariées, et ont toutes chacune un tabourin, faict en maniére de crible auquel y a force sonnettes, et dansent une danse qu'ils appellent *les Capadelles* et l'autre *le Bendel*. »

« Auquel lieu d'Oueron (Oiron, près Thouars) sejourna trois jours, pendant lequel prenoit plaisir aux danses qu'on appelle *les Branles de Poitou*. »

« En laquelle ville (de Nantes) sejourna trois jours (d'octobre), pendant lesquels print plaisir aux danses que l'on appelle *le Trihori de Bretaigne*, et *les Guidelles*, et *le Passepied* et *le Guilloret*. »

Voir, pour d'autres noms de danses, le Glossaire de L'Aulnaye à la fin de son édition de Rabelais. Il faut d'ailleurs remarquer que beaucoup de danses se dansaient avec des paroles chantées ; celles de *Languis* et de *L'ardant desir* (cf. la note sur le vers 311 de la strophe XXXIX), celle du *Doux pére*, strophe CCXXI, vers 1747, sont dans ce cas, et les désignations de ce genre seraient à l'infini.

Vers 636. *Se* ; A Aa BVNRH : Que. — *Demoiselet;* A : damoiselet; H : damoisellet; V : damoyselet; R : damoisel.

Vers 639. *Trouviés;* V : trouvez.

Vers 640. *Les fiévres en la teste;* Ars : les féves.

LXXXI. — Vers 641. *Alors;* R : Adonc. — *Ha;* AH : ka. — *Sy;* RH : cy.

Vers 642. *D'illecques;* RH : d'illec.

Vers 643. *Demy pasmé;* Aa : demy mary; Ars et H : demy paulmé.

Vers 644. *Fantasiant et barbetant;* Ars : berbetant.

> Lors l'un se taist, qui me fantasia.
>
> Marot, *Le Temple de Cupido*, éd. Lenglet, I, 131.

Le même poète emploie *barboter* :

> Oraisons sans cueur barbottées (III, 183).
> Fait neuf grands tours, entre ses dents barbotte (I, 434).

Vers 646. *J'estoie et le prestre et Martin;* BN : J'estoie le prestre; RH : Et estoye le pére Martin.

Etre le prêtre Martin, c'est se répondre à soi-même. Palissy, ed. Cap, p. 206; Bouchet, XXVIIIe serée, 1615, III, 65.

LXXXII. — Vers 650. *Pour rien;* H : rens. — *Sceust;* H : sceult.

Vers 653. *D'elle du tout;* BA : D'elle et du tout; Aa Ars RH : D'elle et Amours.

Vers 655. *Estiés plus;* A B : Estiés vous; H : Estiez plus.

Vers 656. *Devant;* R : de riens.

LXXXIII. — Vers 657. *D'aller;* Aa : D'y aller.— *Sceu*; B : seu. — R : D'aller ne me sceusse tenir; H : ne m'eussiez sceu.

Vers 658. *J'avoye;* H : je avoye.

Vers 659. *Obtenir;* A Ars R : me tenir.

Vers 660. *Sy devant son huys la veoye;* HN : Se.

« Il s'estoit plusieurs fois transporté en la rue ou elle demoure, en la saluant de tresbon cœur, toutes fois et quantes qu'il la pouoit veoir a l'huys, en luy faisant le petit genouil. » 17e Arrêt d'Amour, p. 138. Sur le petit genou, voir un autre passage du 12e Arrêt, 142.

Vers 661. *Souvent;* Aa : tousjours. — *Chamberiére;* A : chambreriére.

Vers 663. *Peine;* H : paine. — *Desvoye;* B : desvoie; H : devoie.

Vers 664. *Perdoye;* A : perdoys; B : perdès; H : perdoie.

LXXXIV. — Vers 665. *De l'une a l'autre;* A : ou; V : et. — H : ressambler.

Vers 667. *Jaçoit;* BN : jasoit. Ars donne la vraie forme originelle en deux mots « ja soit. » — *Troubler;* V : doubter.

Vers 668. *Ne;* R : N'en. — *Avoir;* AR : n'avoir, pour « en avoir »; Ars H : N'en deviés ne avoir.

Vers 670. *Qu'il;* VN : qui.

Vers 671 :

> Mengiez vous saulce vert ou jance
> Pour trouver meilleur appetit;

A : saulce verte; Aa : avoir.

> Saulce ne fault ne cameline
> Pour jeunes appetits nouveaulx.
>
> Charles d'Orléans, p. 373.

Voyez la recette de la *cameline* dans le *Ménagier de Paris*, II, 229-230, et la table. — Pour le dernier mot, le ms. de l'Arsenal et les éditions de Bineaut et de Nyverd donnent *sauce verte ou jaune*, ce qui ne rime pas. — Dans un menu de repas du 21 juin 1469, *Revue des sociétés savantes*, 6e série, VII, 1878, p. 78, on trouve des truites « en saulce jaune »; Lenglet donne *rance;* les mss. A et V donnent *jance*, qui a la rime, mais dont le sens n'est pas courant. Le *Ménagier de Paris* n'en dit rien, mais dans *Le Viandier de Taillevant*, in-4 gothique, fol. 14, verso, on trouve cette recette de la jance :

Jance. « Pour faire jance, plumés des amandes et les broyés en ung mortier, et puis les pastez avec vertjus et vin blanc, et puis prenez une once gingembre pour une pinte et passés et repassés par l'estamine, et mettés bouillir en une poelle, et ne laissés guiéres, et incontinent mettés en ung pot, car elle sentiroit l'airain, et ne le bouillés point en paelle de fer, car elle se noirciroit. »

Il serait bien désirable, à tous les points de vue, d'avoir enfin une réimpression de Taillevant, ne fût-elle même qu'à l'état de texte, et se bornât-elle à en reproduire une des moins mauvaises éditions. C'est un livre par trop rare et dont l'érudition tirerait souvent plus de parti qu'elle ne croit.

— Ajoutons que *le Roman de la Rose*, vers 13596-7 donne encore une nouvelle forme :

Qu'el devra moiller en la sauce,
Soit vert, soit cameline, ou jauce.

LXXXV.— Vers 674. *Ainsy*; Aa : aussi; H: ainsi.— *Au*; R : en.
Vers 675. *En la*; ABVRH : en.
Les vers 676-678 sont ceux-ci dans les mss. Aa R et H :

Et ne servoie (R : servoye) que de songier (R : songer).
Mon esbat estoit de surgier (au sens de nettoyer ; R : furger; H : a furger)
Mes dens, ou picquer (R : et piquer) mes paupiéres.

Ars :

Ne me servoie que de songier ;
Mon esbat estoit de fruger
Les damps ou piquer mes paupiéres.

Vers 679. *Alleger*; H : allegier; Aa : habregier; R : abreger.

Vers 680. *Faisoye*; A : Faisoyes; H : Faisoient. — *Aux*; Aa : ens les; H et Ars : dans les; R : sur les; V : Faisois des crois aux soliers; il donne à la rime correspondante : *paupiers*.

LXXXVI. — Vers 681. *N'aviés vous ailleurs où jouer?* H : vous point ailleurs.

« A quoy ledit galand disoit que ladicte nourrice n'avoit cure, et, quand il vouldroit, il trouveroit bien ailleurs où jouer. » 32e Arrêt d'Amour, p. 325.

Vers 683. *Jectiés vous point vostre trenchouer?* A : Jettés vous; *point* manque dans ABNH ; H : Jectiez... tranchauer.

On traduirait *trenchouer* par couteau si l'on ne se référait qu'à ce passage : « Puis prend son cutel, de quoy il trenche (avec lequel il découpe) et il frappe dessus la table. » *Quinze Joyes de mariage*, p. 153; mais on voit par celui-ci du *Mesnagier de Paris*, II, 114, qu'il s'agit de toute autre chose, et en réalité d'assiettes en pain, tout comme dans l'Enéïde : « Item deux porte-chappes (ce sont des officiers de panneterie), dont l'un chappelera pain et fera tranchouers et salliéres de pain, et porteront et le sel et le pain et tranchouers aux tables. » On voit par là que les salières, où notre amoureux faisait des croix, étaient en pain et équivalaient à notre assiette, de sorte que notre amoureux montrait sa distraction et son oubli des formes en jetant son tranchouer lui-même au lieu d'attendre que les serviteurs vinssent prendre « le gros relief », c'est-à-dire les restes solides « comme souppes, pain trenchié ou brisié, trenchouers, chars et telles choses », pour les jetter dans les coulouères destinés à cet effet (Ibidem).

Vers 684. *Par;* Aa : on. — *Vengement;* R : autrement; BNH : Point par despit ou (H : et) vengement.

Vers 687. *Où quelle;* A : Et en; Aa : Ne a quel.

Vers 688. *Goust n'aviés;* Aa : aviés. Le sens reste le même, la négation étant déjà dans *nullement*. H : n'aviez... estiez.

LXXXVII. — Vers 689. *Illec point;* H : Illecques point ne.

Vers 690. *Car les napes si me saouloient;* H : nappes; Aa : cy me soulloient; Ars : si se souloient. — *Les;* R : des. — Sur les nappes, voir la table du *Ménagier de Paris*.

Vers 692. *M'ennuyoient;* me ennoient; H : Les gens qui parloient m'ennuyoient.

Vers 693. *Voloient;* H : vouloient.

Vers 694. H · Si.... a....

Vers 695. *Jeux, ny esbas, riens n'y valoient;* Aa : Jeux, esbats, riens ne m'y valoient; H : Jeulx, esbats, rens n'y valloient.

Vers 696. *Tout* manque dans Ars.

LXXXVIII. — Vers 697. *C'est a vous par;* Aa RH : C'estoit à vous. — *Par* manque dans AB. — *D'excès;* B : d'exès.

Vers 699. *Les assès* leçon de BVN qui peut se conserver, car elle rentre dans tout un ensemble de prononciations méridionales. Ars : les actais; les autres textes ont *accès*.

Vers 701. Au lieu de *l'en*, Aa donne *l'on* la seconde fois et A les trois fois. — *Fuit;* H : fait.

Vers 702. *Puys on a froit, puys on a chault;* Aa Ars RH : Adès on a froit, adès chault (R : on a chault).

Vers 703. *Brief, les amans;* Aa : Paouvres amans; Ars : Brief, pouvres amans; H : Brief, povres amans. — *Les;* R : povres.

LXXXIX. — Vers 706. *Guère;* Ars BN : guéres; H : guiéres.

Vers 707. *Qui sentent;* BVNR : qui ont sentu; Ars et H : qui ont senti. — *Doleur;* H : douleur.

Vers 708. *S'en scévent;* N : sçavent; Ars : S'en sauvent.

Vers 711. *Feu;* BVN : fer.

XC. — Vers 714. *Qu'a autant de mal essuyé;* A Aa BVNR : Qui a; Lenglet : Qui a mesme mal; Ars : Qui autant de mal assiez. — *de;* H : le.

Vers 715. H : Avez... foiz... — *Mieulx;* B : mielx; Aa : plus, qui ne rime pas.

Vers 716. *Sans ce qu'il ait gueres crié;* R : Sans que en; H : haro; Aa : Sans qu'il en ait harau crié; Ars : Sans ce que ait hare crié.

Vers 717. *Y ont froié;* y ont passé; H : frayé; AVN : froyé; ailleurs : froié. On prononçait *frayé* comme nous écrivons aujourd'hui. — Deux vers plus loin, Aa donne : l'effroyé.

Vers 718. *Forte chose;* A Aa Ars RH : fortes choses.

Vers 719. *Tant* manque dans H.

Vers 720. *Telz;* Aa H : voz; R : vos. — H : doleur. — *Rose;* A Aa Ars VRH : roses; A : rouses.

XCI. — Vers 722. *Il n'y a point;* R : n'a point de; H : n'y a point de comparoison.

Vers 723. *Boce en la gorge;* V : à; Aa Ars : bosse; R : bousse; N : bote; H : la bosse. — La boce est un des accidents de la peste, « apostéme faicte aux emonctoires, laquelle d'aucuns est appelée *bubon pestiféré*, d'autres *la bosse*, d'autres *la peste* ou *fusée*, et, de Galien, *beste sauvage et farouche*, et, aux autres parties du corps, *charbon*, *anthrax* et *carboncle*. Donc nous disons que la bosse est une tumeur, qui est, en son commencement, de forme longuette et mobile, et, en son estat, ronde ou pointue et immobile, fixe et attachée fort profondement aux emonctoires, comme du cerveau en la gorge, du cœur aux aisselles, du foye aux aines. » Paré, livre 24[e], ch. 33, De l'apostéme pestiferée, appelée bubon ou bosse; édition Malgaigne, III, 427.

Vers 724. *L'en;* R : On. — H : garison.

Vers 725. *Traïson;* H : tranchoison.

Vers 726. — *Qui perce les os jusque aux anches;* H : oz; BRH : jusques aux anches; Aa N : jusques aux hanches; Ars : jusqu'es hanches; V : Qui les perce jusques aux hanches.

Vers 727. *Il*; Aa : Ne il; R : N'y; Ars H : Nul.— *Rime;* H : ne rime.

Vers 728. *Quant on a telles fiévres blanches;* V : an a; H : l'en a. — « La chamberiére s'en va et dit a sa dame : Par ma foy, ma dame, j'ay trouvé gens qui sont en bon point. — Quelz gens sontce, fait la dame? — Par m'ame, ma dame, c'est tel. — Et que vous a il dit, fait elle? — Par ma foy, il est en bon point jusques a l'autre Assise, car il a les fiévres blanches, et est tel qu'il ne scet qu'il fait. » *Les Quinze Joyes de Mariage*, éd. Jannet, p. 61.

« Pour raison de certain pelerinage, auquel elle avoit esté nudz piedz pour luy, a fin qu'il fust guery d'une griéve maladie de fiévres blanches qu'il avoit lors, et aussi pour acheter des bouquetz de romarin et geniévre dont on l'avoit chauffé. » 6e Arrêt d'Amour, p. 85.

« Et qu'au surplus ladite chamberiére, qui ainsi luy avoit baillé l'alliance et fait trembler les fiévres blanches tout au long d'une nuict, fust condamnée a l'amender envers luy. » 48e Arrêt d'Amour, p. 421.

XCII. — Vers 729. *Si;* B : cy. — *Ne puet;* VN : ne peult; Ars : ne puist; RH : ne peut.

Vers 730. *Se*; B : cy; H : si.

Vers 731. *S'en;* AVRHN : Si; B : Cy. — *De nuit;* V : la nuit.

Vers 732. *Voir;* H : veoir; ABN : voit; V : voire. — *Povre*; R : pouvre. — H : galant.

Vers 733. Cf. strophe XLIV, vers 348.

Vers 734. *Tost* manque dans ABVN; H : Qui... tost. . piez...

Vers 735. *Brin de girofle;* Aa : brain de girofflée; Ars : frain jerifle; H : Se ung brain de girouflée.

Vers 736. *S'elle;* B : Celle; Ars : Si; H : Se. — *Jecte;* A Ars N : gecte; H : giecte. — *Marry*; N : mary.

XCIII. — Vers 738. *Le;* Aa H : ce; Ars R : se.

Vers 739. *Se;* AB : cy; Ars VHN : si.

Vers 740. H : Se... landemain... qu'il.

Vers 741. H : Que ung.

Vers 742. *Fait;* ABVN : face.

Vers 743. *Et que;* Aa VRH : Et. — *Fiévre;* Ars : fieuvre. — *Revient;* N : remaint; V : le remaint.

Vers 744. *Fiévre continue;* Aa R : forte continue; Ars : sorte commune.

XCV. — Vers 745. *Reméde;* VN : reméde de; H : remedde. — *Soudain;* N : soubdain; RH et Ars : souverain.

Vers 746. *Faire bouter les destriers;* Aa : monster. Bouter veut dire frapper du pied après s'être dressé. — H : de faire voster les courciers (volter ?).

Vers 748. *Tabourins, herpes, menestriers;* HN : harpes; Aa : Harpes, tabourins; B : menesteries.

Vers 749. *Pour esveiller les esglantiers;* H : revaler; ABVN : leurs; AB : arglentiers. — Le même sens que « réveiller les marjolaines ». Aussi les églantiers sont-ils devenus une province du pays d'Amour : « Par devant le senechal des Ayglantiers. » 14e Arrêt d'Amour, p. 165.

Vers 750. *Esperis;* N : esperitz; Ars H : esperilz.

Vers 751. *Illec;* H : Illa; R : Par la. — *Se monstrent;* V : se monstre.

Vers 752. *N'a;* BVN : a. — *Pour gemir,* c'est-à-dire en gémissant. — R et H répètent : dormir.

XCV. — Vers 753. *Dormir, sire, las, l'on n'a garde;* Aa R : las, sire, on n'en a; H : la on; B : on a.

Vers 754. *Mais d'aller ainsi aveuglectes;* H : ainsi; R : aveuglétes. On verra plus loin, strophe cxcv, v. 1557, « aller a musettes »; la forme serait ici plus juste en disant « a aveuglettes », en n'y voyant pas plus qu'un aveugle.

Vers 755. *L'on chiet;* H : L'en chet. — *Qu'on;* AV : qui ; N : que l'on ; Lenglet : s'on.

Vers 756. *Sus ung sueil tout plain de pierrétes. Tout* est suppléé. — AB : seul; Aa : fians; Ars : fians; R : siens *ou* fiens; H : siant *ou* fiant; B : perrettes; H : pierrectes. C'est-à-dire sur un seuil, ou sur un tas de fumier plein de petites pierres.

Vers 757. *Ou l'en rompt la ses esguillettes;* B : rond; *la* manque dans VN; Aa : aguillettes; H : ces esguillectes. Il s'agit des aiguillettes dont le haut de chausses était lacé.

Vers 758. *Prenés;* Aa H : Et pensez; Ars et R : Et penser. — *Ait;* RH : a. — *Grans;* H : grant; B : grant dangier.

Vers 759. *Ces;* Aa BR : ses. — *Limons;* Ars : lymos.

Vers 760. *Et les tronchès des boulengers;* H : ses; Aa : ses tronssès de; Ars : ses tronchers de. — Sans compter « ne comprendre la peine d'estre congneu de Danger, du Guet, et aussi de se bouter dedans les boues, et cheoir aux ruisseaulx ne dedans la fange et de se heurter a grosses pierres, ou rencontrer une charrette. » 3e Ar-

rêt d'Amour, p. 40. — Qu'on laisse la nuit dans les rues et contre lesquels on se cogne : « Et au surplus disoit que, quand il retourna, ainsi engelé, de l'huys de sa dame, sans rien faire, et a l'occasion retournant, il trouva un vieil tronchet de pastissier, qui lui cuida fendre la gréve de la jambe, il maudict ladicte dame. » 49e Arrêt d'Amour, p. 434. — « Il ne doibt servir a table ou elle se sied, ni luy bailler carreaux, ou tronchet, ou passet a mettre sous le pied. » 5e Arrêt d'Amour, p. 69.

Le dernier passage est moins explicite, mais devant ces vers de Villon (*Petit Testament,* str. XXII, éd. Jannet, p. 13) :

Et aux pietons qui vont d'aguet
Tastonnant par ces establis,

il est difficile de voir là autre chose qu'une sorte de banc ou de billot servant aux boulangers et aux pâtissiers pour hacher, rouler ou étaler. En même temps le fait qu'on pouvait se cogner l'os des jambes sur l'arête des tronchets prouve qu'ils étaient assez bas pour servir de tabouret. — Lenglet, dans son glossaire, p. 644, explique *tronchet* par *assiette de bois,* et dit que *tronchet* ou *tranchet* est encore en usage en Picardie avec ce sens; cette acception se rattacherait plutôt au sens du mot *trenchouer* (cf. la note du vers 683 de la strophe LXXXVI), tandis qu'ici *tronchet* ne doit être autre chose qu'un diminutif de *tronc*, un fragment de tronc scié dans sa largeur.

XCVI. — Vers 762. *Et l'on n'ose clarté porter*, c'est-à-dire quand on y va sans lanterne. Aa : qu'on; NH : l'en; Ars : clerté.

Vers 763. *Il se fault guider par les nues.* Bonne leçon de Aa; BN : garder; A : Il fault regarder droit aux nues.

Vers 764. *Troter;* H : trocter.

Vers 765. H : Estaulx. — *Qu'on;* on. — *Deust;* A Aa H : doit; R : ait doit. — H : taster.

Vers 766. *L'esguet;* A : l'aguet.

Vers 768. *Car il y a dangier;* A : danger y a.

XCVII. — Vers 769. *Ha;* B : A. — *Appliqués;* H : appliquez; A, Aa : appliquer.

Vers 770. *Le mal;* H : La main.

Vers 771. *Et* manque dans H — *Moqués;* H : mocqués; A : mocquer.

Vers 772. *Ou;* R : *Et.*

Vers 773. *Ainsi;* R : assez.

Vers 774. *M'en*; Aa H : me.

Vers 776. *Esbas* A Aa A2 BVN : esbatz. H : esbats. — *L'en*

joue; V : l'on joue; R : on joue; B : l'en se joue; N : l'on se joue; H : l'en mieulx se joue.

XCVIII. — Vers 777. *Plainiés;* A : plaingnez; H : plaignez — *Saine;* A : saincte; Aa : seine.

Vers 779. *Quelx;* H : Quelz.

Vers 780. *Baniéres.* R et Ars : banniéres. AA[1] paraissent porter : *baviére.* La *bavière* est la visière d'un casque; la *bavette* se met au cou des petits enfants.

Vers 781. *Onc aux;* Aa : onc en; A : oncques es; R : oncques, H : couchastes... oncques es gouctiéres ?

Vers 782. *En caves ou en souppiraux;* A : ou soubz des tonneaux.

Vers 783. *En eschellant huys et verriéres;* A : Ou escheller; Ars : En costellant; V : Et en; R : En exellans; H : En eschallans. — VNH : voirriéres; R : barriéres. — « Et, qu'il soit vray que la Mort n'avoit point de congnoissance sur eulx, il en apparoissoit assez, et que (ce?) par experience des amoureux qui montent et devallent de nuict, du hault de deux ou trois estaiges, par une touaille ou longiére, pour entrer en une maison, sans eulx blesser ou faire mal quelconque; pareillement de ceux qui couchent entre deux goutiéres toute la nuit, voire quand il géle a pierre fendant, et si n'ont point de couverture, ny de froid; et aussi de ceulx qui se font avaller par soupiraulx [et de ceux] qui endurent aucunes fois aux baings l'eau si chaude qu'ilz sont tous bruslés et ne sentent point le feu ny la chaleur, ainçois par cela guerissent de toutes maladies et de tous maulx. » 34[e] Arrêt d'Amour, p. 341.

XCIX. — Vers 785. H : moitié.

Vers 786. *Et;* RH : en.

Vers 787. *Sans ce que on ait eu pitié.* Aa : que on en. H : qu'on en ; A : Sans qu'on ait eu de moy pitié; R : eust.

Vers 788. H : d'aventaige.

Vers 789. *Se eusse sceu pellerinage;* Aa : Brief, s'eusse sceu le; Ars : Brief, se j'eusse sceu le; VN : Bref, se j'eusse; H : Brief, se je eusse. — BN : *le pellerinaige;* R : le pellerinage. — I : Si j'eusse sceu pelerinage.

Vers 790. H : remedde... feust.

Vers 791. *Telle;* A : celle; VN : tel. — *Raige;* H : rage.

Vers 792. *J'y eusse esté avant tout nu;* H : Je y. L'exagération avait eu son accomplissement dans la réalité: qu'on se rappelle les folies des flagellants. R : Je y feusse avant allé.

C. — Vers 793. *Guéres n'y sert;* A : Riens n'y sert le; Aa, VNR : Guéres (H : Guiéres) n'y sert le; B : sere le.

Vers 794. *Ains toujours doleurs s'entretiennent;* H : Mais toujours; ABVN : les douleurs; Aa Ars R : les douleurs se tiennent; H : s'i tiennent.

Vers 795. *Secours;* R : le cours.

Vers 796. *Tant qu'on veult, cheminer;* Aa : tant que l'on veult, aller; Ars : tant que l'on veult cheminer.

Vers 798. *Navrez;* AB : navré.

Vers 799. *Ce sont;* R : Se; Aa : Se sont les. — *Canes;* R : hasars, H : canectes.

Vers 800. *A qui en prend, bien il en a;* R : il en prend; Aa : A qui il en prent, bien lui en va; H : il prent.

CI. — Vers 801. *J'en ay;* R : J'ay. *A;* Aa; RH : en. — *Destroit;* V : desroy.

Vers 802. *Savoye;* H : savoie.

Vers 803. *Ne se estoit court, large ou estroit;* Aa : Mais s'estoit; Ars : Ne s'estoie; A : Ne s'estroit, court, large estoit. H : Ne s'estoit court, large ne estroit.

Vers 804. *M'estoit dueil;* AH : dueil m'estoit; Ars : deul m'estoit.

Vers 805. *Mectoye*; H : mestoye. — R : jence. *En ma pance;* Aa : jance; Ars : a ma jence; le même mot que la leçon du même manuscrit Aa pour le vers 671 de la strophe LXXXIV : « sauce vert ou jance. »

Vers 807. H : Puis escripvoie.

Vers 808. En : Aa H : on.

CII. — Vers 809. *Ne reposiès vous grain ne goute?* R : reposez; H : Ne repousiés vous point, grain ne gouste. — Dans un remarquable travail sur les négations artificielles publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (3e série, tomes II et III, 1850-1851), M. Schweighäuser a rassemblé tous les exemples possibles de notre négation par allusion comparative, négation qui s'est réduite en fin de compte à l'emploi détourné des trois substantifs *mie*, *pas* et *point*. Le vers 947 de la strophe CXIX offrira de nouveau la négation *goutte :* le vers 1391 de la strophe CLXXIV, et le vers 1661 de la strophe CCX la négation *grain*. Cf. ce passage du *Debat de la Damoiselle et de la Bourgoise* (*Rec. de Poésies franç.*, V, 15) :

> De dire qu'ayez seigneurie,
> Vous n'en avez ne grain ne goucte...

On remarquera que nous avons encore conservé comme expression proverbiale *n'y voir goutte*, dans laquelle le mot n'a absolument que son ancienne valeur de négation.

Vers 810. *Je croy bien que non, sy m'aist Dieux;* Bien manque dans V ; Aa R : Je croy que nenny; H : Je croy que nennil ; Aa : se m'eist Dieux; B : Je croy que non, sy m'aïst Dieux ; H : si m'ayst.

Vers 811. *Renversiés;* VN : renonciez. — *Coute;* A Aa : coucte; Ars : coecte; VN : couyte ; R : couverte; H : lit, draps et coucte. La forme *coette* se trouve dans Villon (*Grand Testament*, strophe CI, p. 64) :

> Non pas pour accoupler ses boytes,
> Mais pour conjoindre culz et coettes,

ce qu'Henri Estienne écrit *coittes* (*Apologie pour Hérodote*, 1735, III, 221) : Fulgose dit que le cardinal Pierre Riare (Riario) « ne se contentoit pas de porter en sa maison des robbes de drap d'or et de soye et d'user de couvertes de lict de drap, mais, jusques aux coittes de lict, il en avoit de drap d'or, et les autres de drap de soye. » On trouve la forme *couette* et même *courtre :* « Et ordonne qu'il luy sera baillé et delivré par le bourreau quatre chamberiéres d'estuves pour le tresbien vanner dedans une vieille *courtre,* prinse de prinsonniers, ou d'autre vielle couverture pleine de poux et de vermines. » 51e Arrêt d'amour, p. 451. Cette forme est originairement la meilleure et montre que Lenglet (Glossaire, p. 632) a raison de faire venir couyte de *culcitra.* J'ajouterai que notre mot de *courte-pointe* est de la même famille. Cette couverture n'est ni courte, ni en pointe, puisqu'elle est longue et carrée; c'est une *couverture peinte,* une couverture à dessins coloriés.

Vers 812. *Le plus* a le sens de le plus souvent; *mieulx* : A, moins, qui rime mal avec Dieux.

Vers 813. *Trouviés;* A : trouvoys ; H : trouviez places.

Vers 814. *Endroit ou envers ;* Aa : droit ne a l'envers. R : a droit ou l'envers. H : a droit, a l'envers.

Vers 815. *Ne qui eust gardé;* Aa RH : eussent; H : gardez; Lenglet : eust engardé.

CIII. — Vers 817. H : comptoie.

Vers 818. H : sommeillier.

Vers 819. H : boutoie.

Vers 820. *Je* seulement dans A Ars et H. — *Me;* H : ne. — *Trouvoye;* H : trouvoie; Ars : trouveray.

Vers 821. *Et* (R : je) *tensoye a mon orillier.* Plus haut c'était à la poulaine; voy. strophe LXXV, vers 597; H : Je tansoie... oreillier.

Vers 822. *Et;* Aa : Ou; H : Je. Voir dans le *Recueil de Poésies françoises,* III, 13, une note sur l'expression de châteaux en Espagne.

Vers 823. Ne se trouve pas dans V.— *Resveillier;* H : reveillier.

Vers 824. *Belles estuves d'Alemaigne*; Aa Ars H : Mes belles. R : Les belles... d'Almaigne. Le sens est : Je me réveillais tout en sueur.

CIV. — Cette strophe, et les trois suivantes, jusqu'à : « Toutesfoys si y a il justice », manquent dans le ms. Aa.

Vers 826. *Vos aspres;* H : voz aprez.

Vers 827. *Croy*; H : crois.

Vers 828. *Tout;* A : Tant.— *Rejecté*; H : rejectée.

Vers 829. *Il n'est;* Ars H : il n'y a ; R : Car n'est.

Vers 831. *A;* R : De. — *Corroux;* RH : ne courroux. — *N'amytié;* H : ne amictié; B : n'amoitié.

Vers 832. *Mais sy m'en fait il mal;* N : Mais il m'en fait mal.

CV. — Vers 833. *Ne;* VN : je ne. — *Plain mye;* H : plaing mie.

Vers 834. *Tousjors;* H : tousjours.

Vers 835. *Et la tien; Et* manque dans B; Ars et R : La tenant; VNH : La tenant... et amye.

Vers 837. *Puet;* VN : peult; H : peut. — Vers sauté dans A.

Vers 838. *Ce;* BN : Se; Ars et R : S'a; H : Ce a.

Vers 839. *Qui m'ont;* R : Qui moult; H : me ont. — *Entremais*; Ars : entremis.

CVI. — Vers 841. *Faillye;* BN : failly; H : faille.

Vers 842. *Tiens;* VN; tient. — H : lasche.

Vers 843. *Se brief faisiés,* V : ce brief faisés ; R : se bien; H : Et se bien faisiez.

Vers 844. *Doulx;* Ars : dur; H : tant doulz.

Vers 845. *Il vous eust rendu;* Ars : Vous recouvrerez; H : Vous retrouveriez; R : Vous recouvriés daventaige.

Vers 846. *Cent foys;* H : fois; Ars : Sans foy. — H : N'avez.

Vers 847. *Se;* H : si. — *Que*; H : le.

Vers 848. *Yrés a elle a bras tendu;* H : Yrez; AH : a luy; R : vers luy. — Les bras tendus vers elle, en manière de suppliant.

CVII. — Vers 849. *Qu'il;* B : qui; R : qu'il en.

Vers 850. *Ce n'y a riens valu*; R : riens si n'y a tout volu.

Vers 851. *Ces;* R : ses. — *Me;* R : moy.

Vers 852. *Tolu;* H : tollu.

Vers 854. *A leur poste.* « Quant est a l'information, l'on n'y debvoit ajouter foy, car tous les tesmoings estoient a sa poste. » 29e Arrêt d'amour, p. 301. — On a quelquefois proposé de voir

dans cette expression *à sa posté*, en sa puissance, à sa discrétion. C'est une erreur, comme le montrent ces deux exemples de Molière, l'un dans le *Médecin volant* : « Mais le moyen d'avoir sitôt un médecin à ma poste », et dans *le Malade imaginaire* : « J'avois songé que ç'auroit été une bonne affaire de pouvoir introduire ici un médecin à notre poste. » (Acte III, sc. II).

Vers 855. *Dolu ;* H : doulu.

Vers 856. *L'on;* R : On.— *Par* manque dans R. — H : On m'en a fait pis que devant

CVIII. — Vers 857. H : Toustefois. — *Si a il;* Aa : y a il.

Vers 861. *Qu'il;* BN : qu'i. — *Des*; H : de — *Doulours;* H : douleurs; A : *doleurs*.

Vers 862. *N'y*; Aa, HVR : ne.

Vers 863. *Oit;* Aa H : ot; Ars : est. — *Clamours;* A : clameurs.

Vers 864. *Y pourvoit;* H : pourveoit; A : Y peut moult. — *Qui l'en;* A : s'on la; R : s'on l'en; H : s'on le; Ars : Y pourvoierèt, s'on l'en veult paier.

CIX. — Vers 865. *N'en;* H : ne. — *Nul;* N : ung.

Vers 866. *Cela;* H : celle. — *Soyés;* H : soiez; A : il est.

Vers 868. *Cordelier ;* H : pour deslier. — *Et reclus*; Aa : ou. — L'amoureux ne veut pas seulement dire qu'il restera enfermé; il va jusqu'à vouloir s'emmurer dans une logette comme les recluses des cimetières ou des églises.

Vers 869. *Exclus;* Aa : recluz; Ars : rexclus; H : esclus; R seclus (de *secludere*).

Vers 870. H : Viengne... elle. — *Quant*; A : quanlt.

Vers 871. *M'en;* H : me.

Vers 872. *Prest;* Ars : plaist.

CX. — Vers 873. *Et* manque dans BNRH ; Ars : hé — *povre;* R : pouvre.

Vers 876. *A;* Aa : en.

Vers 877. *L'hostel est fondé de tristesse;* H : L'ostel.— J'ai publié dans mon *Recueil de Poésies françoises*, IX, 321, une pièce gothique intitulée : *L'Amant rendu par force au couvent de Tristesse*. C'est, pour le titre seulement, une contre-façon, inspirée par le succès de *l'Amant rendu cordelier;* mais la ressemblance s'arrête là; il est difficile d'être plus plat et plus insignifiant.

Vers 878. *Veux;* H : vieus.

Vers 879. *Leesse;* H : liesse.

Vers 880. *Sy;* H : si. — *Pourras;* V : peulx pas.

Vers 823. Ne se trouve pas dans V.— *Resveillier;* H : reveillier.

Vers 824. *Belles estuves d'Alemaigne*; Aa Ars H : Mes belles. R : Les belles... d'Almaigne. Le sens est : Je me réveillais tout en sueur.

CIV. — Cette strophe, et les trois suivantes, jusqu'à : « Toutesfoys si y a il justice », manquent dans le ms. Aa.

Vers 826. *Vos aspres;* H : voz aprez.

Vers 827. *Croy*; H : crois.

Vers 828. *Tout;* A : Tant.— *Rejecté*; H : rejectée.

Vers 829. *Il n'est;* Ars H : il n'y a ; R : Car n'est.

Vers 831. *A;* R : De. — *Corroux;* RH : ne courroux. — *N'amytié;* H : ne amictié; B : n'amoitié.

Vers 832. *Mais sy m'en fait il mal;* N : Mais il m'en fait mal.

CV. — Vers 833. *Ne;* VN : je ne. — *Plain mye;* H : plaing mie.

Vers 834. *Tousjors;* H : tousjours.

Vers 835. *Et la tien; Et* manque dans B; Ars et R : La tenant; VNH : La tenant... et amye.

Vers 837. *Puet;* VN : peult; H : peut. — Vers sauté dans A.

Vers 838. *Ce;* BN : Se; Ars et R : S'a; H : Ce a.

Vers 839. *Qui m'ont;* R : Qui moult; H : me ont. — *Entremais*; Ars : entremis.

CVI. — Vers 841. *Faillye;* BN : failly; H : faille.

Vers 842. *Tiens;* VN; tient. — H : lasche.

Vers 843. *Se brief faisiés,* V : ce brief faisés ; R : se bien ; H : Et se bien faisiez.

Vers 844. *Doulx ;* Ars : dur; H : tant doulz.

Vers 845. *Il vous eust rendu;* Ars : Vous recouvrerez; H : Vous retrouveriez; R : Vous recouvriés daventaige.

Vers 846. *Cent foys;* H : fois; Ars : Sans foy. — H : N'avez.

Vers 847. *Se;* H : si. — *Que;* H : le.

Vers 848. *Yrés a elle a bras tendu ;* H : Yrez; AH : a luy ; R : vers luy. — Les bras tendus vers elle, en manière de suppliant.

CVII. — Vers 849. *Qu'il;* B : qui ; R : qu'il en.

Vers 850. *Ce n'y a riens valu*; R : riens si n'y a tout volu.

Vers 851. *Ces;* R : ses. — *Me;* R : moy.

Vers 852. *Tolu;* H : tollu.

Vers 854. *A leur poste.* « Quant est a l'information, l'on n'y debvoit ajouter foy, car tous les tesmoings estoient a sa poste. » 29e Arrêt d'amour, p. 301. — On a quelquefois proposé de voir

dans cette expression *à sa posté*, en sa puissance, à sa discrétion. C'est une erreur, comme le montrent ces deux exemples de Molière, l'un dans le *Médecin volant* : « Mais le moyen d'avoir sitôt un médecin à ma poste », et dans *le Malade imaginaire* : « J'avois songé que ç'auroit été une bonne affaire de pouvoir introduire ici un médecin à notre poste. » (Acte III, sc. II).

Vers 855. *Dolu ;* H : doulu.

Vers 856. *L'on;* R : On.— *Par* manque dans R. — H : On m'en a fait pis que devant

CVIII. — Vers 857. H : Toustefois. — *Si a il;* Aa : y a il.

Vers 861. *Qu'il;* BN : qu'i. — *Des*; H : de — *Doulours*; H : douleurs; A : *doleurs*.

Vers 862. *N'y*; Aa, HVR : ne.

Vers 863. *Oit;* Aa H : ot; Ars : est. — *Clamours;* A : clameurs.

Vers 864. *Y pourvoit;* H : pourveoit; A : Y peut moult. — *Qui l'en;* A : s'on la; R : s'on l'en; H : s'on le; Ars : Y pourvoierèt, s'on l'en veult paier.

CIX. — Vers 865. *N'en;* H : ne. — *Nul;* N : ung.

Vers 866. *Cela;* H : celle. — *Soyés;* H : soiez; A : il est.

Vers 868. *Cordelier ;* H : pour deslier. — *Et reclus*; Aa : ou. — L'amoureux ne veut pas seulement dire qu'il restera enfermé ; il va jusqu'à vouloir s'emmurer dans une logette comme les recluses des cimetières ou des églises.

Vers 869. *Exclus;* Aa : recluz; Ars : rexclus; H : esclus; R seclus (de *secludère*).

Vers 870. H : Viengne... elle. — *Quant*; A : quanlt.

Vers 871. *M'en;* H : me.

Vers 872. *Prest;* Ars : plaist.

CX. — Vers 873. *Et* manque dans BNRH ; Ars : hé — *povre;* R : pouvre.

Vers 876. *A;* Aa : en.

Vers 877. *L'hostel est fondé de tristesse;* H : L'ostel.— J'ai publié dans mon *Recueil de Poésies françoises*, IX, 321, une pièce gothique intitulée : *L'Amant rendu par force au couvent de Tristesse*. C'est, pour le titre seulement, une contre-façon, inspirée par le succès de *l'Amant rendu cordelier;* mais la ressemblance s'arrête là; il est difficile d'être plus plat et plus insignifiant.

Vers 878. *Veux;* H : vieus.

Vers 879. *Leesse;* H : liesse.

Vers 880. *Sy;* H : si. — *Pourras;* V : peulx pas.

CXI. — Vers 883. *Je y;* A : g'y.

Vers 884. *Prenne chascun ce qu'il vouldra;* A : comme il; Aa Ars : Preigne en chacun qui en; R : Prenne; H : Prengne en chacun qui en.

Vers 886. *Il m'ennuye;* Aa : Il ennuye; H Ars : Il luy ennuye; R : Il luy ennuyt. — *Au;* N : en ce.

Vers 888. *Qui;* H : qui en.

CXII. — Vers 889. *Le fort n'est a la voulenté;* ABN : n'est pas la; V : L'effort n'est pas.

Vers 890. H : Ainçoiz. — *Que;* R : que la. — H : aurez.

Vers 891. *Sachés;* H : sachiez; R : chassez.

Vers 892. *Mains;* Ars : mes.

Vers 893. H : Payne. — *Misère;* Aa R et H : misére y.

Vers 894. ABN : En lieu de joye et de plaisance; H : Et, en lieu de joye, desplaisance.

Vers 895. H : vouldrez mengier. — *Junerés;* A : jusnerez; VN : jeunerez; H : jeusnerez.

Vers 896. *Tresdure penitance;* Ars : une; R : bien; H : une dure penitence.

CXIII. — Les strophes CXIII et CXIV manquent dans le ms. de Rome 1720.

Vers 897. *M'aidera;* Ars : mandera; H : me aidera.

Vers 898. *L'endurer;* ABN : endurer.

Vers 899. *La peine ja ne desmouvera* (cf. la note sur la strophe CXVIII, v. 943); A : demouvra; Aa Ars : Ne la peine ja ne cessera; H : Ne la peine ja ne sera.

Vers 901. *La verité;* Aa Ars H : verité vous.

Vers 902. *J'é fait veu, dès long temps;* VNH : de; Aa Ars H : Dès longtemps ay fait veu.

Vers 903. H : Avoie... me y. — *Fain;* Ars : fin.

Vers 904. *Dès l'aage que me puys;* VNH : peuz; Aa : Dès que je me prins a; Ars : Dès l'aages que puis.

CXIV. — Vers 907. H : Mais, si vous sçaviés la destresse.

Vers 908. H : affliction, sans l'article.

Vers 909. *Mueriés;* A Ars : muriez; Aa V : meuriez. Le vers manque dans le ms. de La Haye.

Vers 910. *A;* Aa H : a y.

Vers 911. H : Aussi.

Vers 912. H : Si.

CXV. — Vers 913. *M esprouver;* H : moy esprouver; Aa : m'essaier.

Vers 914. *Assés savés;* V : sçavez bien. — *Le;* RH : du.

Vers 915. *Ne* manque dans B. — Réprouver, faire des reproches, blâmer, attaquer, de *reprobare.*

Vers 916. *M'en;* V : me. — *Peust;* H : peult; R : sceust.

Vers 917. *L'en m'en a beau crier et braire;* H : L'en en; Ars : L'en a beau crier et beau braire.

Vers 918. *Je;* VN : le. — *Que ay;* R : qu'ay. — *Je vueil;* H : veulx.

Vers 919. *N'entens prendre;* H : prandre; R' : ne prendray.

Vers 920. *Vienne qui en;* H : Viengne ce qu'en. — *Qui en;* Aa et R : Ce que en.

CXVI. — Vers 921. *Comment;* Aa : Et comment; Ars H et R : Hé, comment — H : avez goucté.

Vers 922. *D'honneur;* H : de honneur; B : d'onneur. Le second *de* manque dans H. — *Gloire* est la leçon constante; comme cela rime avec *misére, haire* et *braire,* il est évident qu'il faut ici prononcer *gleire.* Cf. strophe CL, note du vers 1196.

Vers 923. *Vous;* B : vaus.

Vers 924. Il est bien souvent question de Bon Temps dans les poésies et les farces des xv[e] et xvi[e] siècles. Voy. *Recueil de Poésies françoises,* II, 44; III, 24; IV, 122-124, 133; IX, 280; X, 8, 172; XII, 339; XIII, 122, 222. — Aa : beau temps.

Vers 927. *Juner;* H : jeusner. — *Plourer, veiller;* Ars et H : veiller, plourer; R : Gemir, veiller, plourer.

Vers 928. *Faillir,* BN : fallir, qui doit se prononcer *faillir,* parce que les deux *l* se mouillaient toujours autrefois. — *Nul jour;* VN : nulz jours; H : Et souvant aller a matines.

CXVII. — Vers 929. *Pére;* BN : sire.

Vers 930. *Chagriner;* Ars : chagrigner.

Vers 932. *Qui;* B : qu'il. — *Guéres soit;* H : soit guiéres.

Vers 933. *Par;* Ars H : pour — H : joyeulx.

Vers 934. *Solitaire;* H : salutaire.

Vers 935. *Pour quoy, sy ne voulez, au fort.* C'est la leçon de A; H : Par quoy; Aa Ars R et H : s'il ne vous plaist au fort; B : sy ne vient plus auffort; V : s'il ne vient au plus fort; N : s'il vient au plus fort.

Vers 936. *Me;* R : m'en dois. — R met le vers 936 à la place du vers 933 et le vers 933 à la place du vers 936.

CXVIII. — H met en tête le nom de l'*Amant* au lieu de celui de *Damp Prieur.*

Vers 937. *La* manque dans R. — *Point;* H : pas.

Vers 939. *Faveur;* H : et faveur.

Vers 940. H : Croiez que malcontent.

Vers 941. *Et a grant paine laisseront;* BN : Et... feront; Aa Ars : Ne... souffreront; RH : Ne que... souffreront; Imp. : Ne que a grant peine feront.

Vers 942. *Cy;* B : sy.

Vers 943. *Murmureront;* B : murmuroient; R : en courront; Ars H : en criront. — A[1]BCHINRV : Et si contre nous murmureront. On doit alors prononcer *murmurront*, comme plus haut *desmouvra,* strophe CXIII, vers 899. M. Guessard, dans sa préface du *Mystère de Jeanne d'Arc,* a très bien expliqué les contractions possibles de certains temps de verbes. — Aa : Ainsi contre nous.

Vers 944. *Pouons;* Ars H : pourrons.

CXIX. — Vers 946. *Parens, ne amis;* H et Lenglet : Ne parens, ne amys. — *Doibt;* H : doit.

Vers 947. *N'au;* H : Ne au; R : Et au. — *Ouyr;* H : oyr; R : oye. — *Goute* manque dans A; H : goucte. Voir la note de la strophe CII, vers 809.

Vers 948. *S'il;* H : si il.

Vers 945. *A veulx fault premier;* AB : premier fault; Aa H : Aux veux premiers fault; Ars : Aiez veux; R : Aux vielz.

Vers 950. *Cris;* ABVN : cas.

Vers 951. *Pencer;* H : penser.

Vers 952. *S'ilz;* R : se. — Le second *ilz* manque dans N; H : ilz se. — On peut rapprocher des sentiments de toute cette strophe le couplet d'Orgon dans Tartufe (acte I, scène V, vers 276-280) :

> Il m'enseigne à n'avoir d'affection pour rien;
> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrois mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucierois autant que de cela.
> — Les sentiments humains, mon frère, que voilà.

CXX. — Vers 953. *Vois je;* B : voi ge; H : voy je.

Vers 954. *Qu'on;* Ars : ne. — *Sceust;* sceult.

Vers 955. *Osteriés;* H : osteroie. — *De la colle.* De l'ardeur, du dessein passionné. Le mot avait aussi le sens de colère : « Par chaulde colle et sans y penser. » 3e Arrêt d'Amour, p. 351. — V : de l'ecolle.

Vers 956. *Vuet;* A : vieult; VH : veult; N : veut.

Vers 958. *Vraye;* H : vray. — *Fervent;* H : fervant; ABN : forment; Ars : fermement; R : De vraye amour et fermement.

Vers 960. *Je m'en voys;* Aa R et H : En voys ja; Ars : En voies ja. — *Couvent;* Aa VN : convent.

CXXI. — Les sept strophes cxxi à cxxx manquent dans le ms. de Rome sans que la pagination soit interrompue. — B et N mettent à tort en tête de cette strophe le nom de *Damp Prieur,* qui n'y parle pas. Aa ne met rien.

Vers 962. *Tymbre;* H : timbre; B : tmybre.

Vers 963. H : si.

Vers 965. *Cest;* H : ce.

Vers 966. *Et tout le sien,* c'est-à-dire sa fortune, ce qui est l'important.

Vers 967. *Derreniers.* Leçon de A et Aa; Imp. : derniers; RH et Lenglet : y finer.

Vers 968. *Mout;* H : moult.

CXXII. — B répète en tête de cette strophe le nom de *Damp Prieur.*

Vers 969. *Si;* Lenglet : Or si. — *Son tresgrant;* VN : son bon.— H : rapport.

Vers 970. H : Chappitre.

Vers 971. *En furent contens.* C'est la leçon de A. Dans BVN : contrains. Le mot se rapporterait aux raisons que le prieur énumère plus loin comme militant pour son admission. — H : d'acort.

Vers 972. *En le commençant;* H : les; BN Imp. : Et le commencèrent. — *Benistre;* H : beneistre.

Vers 975. *En ystre;* Ars : et ystre ; H : y estre (corrigé en *ystre*).

Vers 976. *Pour toute la religion;* le couvent et l'ordre luimême. Cf. cxlv, vers 1156.

CXXIII. — Le ms. A met entre les vers 980 et 981 le nom de *Damp Prieur.*

Vers 979. *S'enclina ;* H : le enclina.

Vers 980. *Luy souzrire;* H : lui soubrire.

Vers 981. *J'ay bien;* Aa : J'ay; J'é bien. — *Besongnié;* H : besongné. — *Sire;* Aa beau sire.

Vers 982. *Le convent;* Aa N : convent.

CXXIV. — Vers 985. *Avant;* BVN : Quant; Aa Ars H : Oultre. — *Enchargié;* A : enchergé.

Vers 986. *Exposer;* H : imposer.

Vers 988-989. *De gens qu'il n'en peult* (H : puet) *plus porter; — L'en ne* (H : n'en) *sçaura* (H : sçauroit) *mais ou bouter;*

> Aa : Des gens qu'on ne sceit ou bouter;
> Mais n'en porrons plus supporter.

Vers 990. *Plein;* H : plain.

Vers 991. *Jecter;* bouter.

Vers 992. *Sy aurés vous logis et place;* Aa : logeis; Aa : logeys; H : lougeiz. Le prieur n'a pas besoin de le dire; les couvents acceptent toujours, mais il est bon de faire valoir sa marchandise, de paraître faire une grâce, donner alors qu'on reçoit,

Et donner un chabot pour avoir un gardon.

CXXV. — Vers 993. *Aussy plus, pour estre certain;* Aa : Au sourplus; Ars VN : Au surplus; H : En sur plus; A : Aussi, pour estre plus.

Vers 994. *Aurés;* A : avez.

Vers 995. *Vecy damp Dueil, le secretain;* A Aa : Veez cy. — Dans les *Arrêts d'Amour* Dueil se trouve aussi, et c'est devant lui que se porte la première cause : « Par devant le prevost de Dueil se assist un procès. » p. 8.

Vers 996. *A qui vous en conseillerés; en* manque dans V; Aa H : Par qui vous vous gouvernerez; Ars : Par qui vous en gouvernerés.

Vers 997. *Vous esbatrés*; H : vous vous esbatrés.

Vers 998. *Dans;* Aa H : dedans; BN : en. — *Livre;* AB : livret.

Vers 999. *Rigle;* A : régle; H : reigle.

Vers 1600. B : sieans.

CXXVI. — Vers 1002. *J'en;* H : je. — *Feray;* B : feroy; Aa : feré; Ars : fairé.

Vers 1003. *Remercie;* N : mercye.

Vers 1004. *Que;* Ars H : Qu'il.

Vers 1005. H : sçavoir.

Vers 1006. *Je le sceusse;* VN : je sceusse — H : comprandre.

Vers 1007. *Fait;* Aa : sceit; H : fait chascun.

Vers 1008. *En sa gloire;* Aa : grace; VN : en gloire.

CXXVII. — Vers 1009. *Cest;* Ars : ce; H : se.

Vers 1011. *Qui;* Ars : que.

Vers 1012. *Entiérement*; Aa : loyaument. — *L'amoient;* H : le amoyent.

Vers 1013. *Cy*; A Aa Ars VNH : Si. — *Grant;* Aa : maint; H : moult.

Vers 1014. *A l'entrer;* Aa Ars BVN : a l'entrée.

Vers 1016. *Semblant ne frime.* Frime est la leçon de A; H : frisme. Lenglet, qui donne *fisme,* y voit un terme populaire pour dire *feinte;* ce n'est plutôt qu'une faute d'impression. A donne *signe,* BV et N *sisme,* qu'on pourrait à toute force admettre comme venant de schisma, sans y faire d'opposition. Ars : forme. — Le mot du moyen âge est *frume;* Cotgrave catalogue *frime.*

CXXVIII. — Vers 1017. *Toutesfoys*; Aa H : Toutes voies; Ars : Toute voie. — *A ;* V : en.

Vers 1018. *Du printemps.* A Ars BVN donnent *prin,* mais en le laissant séparé. On pourrait conserver la coupure des imprimés et des mss.; elle se rapporte si bien à l'étymologie de *primum tempus* qu'elle peut être intentionnelle. Cf. strophe CLXXII, note du vers 1369.— *A;* BN : dist; Aa V : dit; H : dort.— *L'erbette;* N : l'herbéte; Ars : l'erbecte.

Vers 1019. *L'après disnée;* V : la predinée.

Vers 1020. *A;* Ars H : en. — *Saincturette;* H : sainturecte.

Vers 1021. *Trois ou quatre;* B : III ou IIII; Ars VN : troys ou quatre. Le vers serait plus juste en lisant : *Deux ou troys*, car violette compte d'ordinaire pour quatre syllabes.

Vers 1022. *Pour seignier ses heures;* H : signer; Ars : seignes. Pour faire des marques dans ses heures. Le mot est resté dans la reliure où l'on dit toujours un *sinet*, ce qui est d'ailleurs la vraie prononciation du mot *signet,* ainsi appelé « quia signat », parce qu'il marque le passage qu'on veut retrouver.— L'auteur d'un très curieux travail sur l'histoire de la reliure en France, publié dans le tome XIII de la *Gazette des Beaux-Arts* (juillet 1862, p. 34) a certainement cité ces quatre vers de seconde main, d'abord parce qu'il les attribue à Molinet, et ensuite parce qu'il s'est mépris sur leur sens en y voyant « la pauvreté d'un bon prêtre n'ayant que des fleurs pour marquer les pages de son bréviaire. » En les voyant à leur place, on ne peut y trouver autre chose qu'une recherche de délicatesse amoureuse, un souvenir et une habitude profanes qui sont tenus par le prieur pour un péché et pour une infraction sérieuse à la sévérité monacale.

Vers 1023. *Grant cririe;* H : grant criée.

Vers 1024. *En le ramenant bien des mures;* BNH : meures; V : des meures; Ars : les méres. — Les enfants font l'école buissonnière pour aller chercher des mûres le long des chemins; ramener quelqu'un des mûres, c'est l'interrompre dans une occupation qui lui plaît et l'en arracher de force en le gourmandant.

CXXIX. — Vers 1025. *Si;* N : Cy. — *Effrité;* Aa : effreté; Ars : effirté; H : bien affreté.

Vers 1026. *Asseure;* Aa : promet.

Vers 1027. *Qu'a dire verité;* V : que dire; NH : que a dire la.

Vers 1030. *Porter;* Ars : pourter ; H : portez; Aa : fleurer; V : bouter. — *Boucquès;* B : boncquès; VN : bouquetz : Ars : bocquès; H : bocquetz.

Vers 1031. *Car les plus rouges y sont prins;* A Aa : La; H : Car... li prins. — Expression proverbiale très fréquente dans les

poésies des xve et xvie siècles; voy. mon *Recueil,* I, 257; III, 266. V, 198; VII, 223, 263. — Dans N, les quatre rimes sont en *pris*

Vers 1032. H n'a qu'un seul *ne.* — *Bonne;* A : bon.

CXXX. — Vers 1033. *Oultre plus, a ung soir, bien tard;* ABVN : Quant a ung soir, bien sur le tard; *a* manque dans H.

Vers 1034. *Qu'on;* ABVN : On.

Vers 1035. *Le galant;* ABVN : En allant. — *A l'escart;* Aa H : a l'escard; V : en l'escart.

Vers 1037. *Consolacion;* R : recreacion.

Vers 1038. *Sy;* H : si. — *Ses;* Ars : les. — *Espenades;* A : esparnades; B : espernades; Ars VN : espanades; H : espinades.

Vers 1039. *En lisant*; Aa : Et lisoit.

Vers 1040. *Ung;* H : En un. — H : balades.

CXXXI. — Le ms. de Rome reprend à cette strophe. Avant ce vers, il met : « Dont en soy bien s'imagina le galant » par confusion avec le vers 1043.

Vers 1041. *Cella;* H : Ce la.

Vers 1042. *Tous les fréres;* R : Les fréres tous.

Vers 1043. *S'imagina;* A : ymagina; Aa : l'ymaginat; BV : l'imagina; HN : l'ymagina; Ars : l'inmagina.

Vers 1046. *Vint prendre;* H : il vint prandre.

Vers 1047. *Soy;* Aa : se.

CXXXII. — Vers 1049. *Au train.* A ses habitudes antérieures, à son tran tran, comme on dit encore familièrement.

Vers 1050. *Vivre;* Aa H : faire.

Vers 1051. Ce vers manque dans H.

Vers 1052. *Pourroit;* Ars : pouoit; H : Que ne le pouoit.

Vers 1053. *Qu'après;* A : après; RH : que après. — *Ce qu'il;* R : qu'il. — *Fut;* H : fust.

Vers 1055. *L'en;* N : On.

Vers 1056. *D'estre proffais;* H : estre proffès.

CXXXIII. — Vers 1057. *Cil;* BN : s'il.

Vers 1059. B : mielx.

Vers 1060. *Il respondist;* ABVN : Il dist bien. — *Rescriproit;* RH : escriproit.

Vers 1061. *Et;* Aa Ars R : ou.

Vers 1062. *La;* Ars H : sa.

Vers 1063. *D'y;* H : de.

CXXXIV. — Vers 1065. *Ilz;* Ars : il.

Vers 1066. *Fut tost monté;* H : tout. Monté à cheval pour se rendre au couvent.

Vers 1067. *Et y eust dames;* H : Et y eust dames et; E y oit dames et.

Vers 1069. H : œuvres.

Vers 1070. *Sa;* R : la.

Vers 1071. *A planté;* en abondance, de *plenitatem*.

Vers 1072. *Une belle aulmosne;* N : plus belle; H : ausmonne. Aumône paraît pris là, non pas comme la charité elle-même, mais pour l'aumônerie, l'endroit où on la fait. Le même sens se retrouve dans le nom de Saint-Ouen-l'Aumône, en face de Pontoise.

CXXXV. — Vers 1073. *Icelles;* Aa : celles.

Vers 1075. *Quelle maleureuse fortune;* Aa et R : Quelle et; Ars : Quelle est; N : malleurese.

Vers 1076. *Avoit*; Ars et R : Avoient; H : Comment.

Vers 1077. *M'en*; V : me; H : suspeçonner.

Vers 1078. *Fut qu'elle estoit vestue de dueil*; H : Fust. « Mais, de grace, combien qu'il ne soit acoustumé de faire, la court luy conseille de se pourveoir ailleurs de dame, ou se vestir de dueil, a fin que le cueur d'elle se puisse un peu amollir. » 25[e] Arrêt d'Amour, p. 273.

Vers 1079. *Ne tourner;* R : retourner; H : et tourner.

Vers 1080. *Sur luy tousjours;* H : lui; VN : tousjours sur luy.

CXXXVI. — Vers 1081. *Mielx;* H et le plus souvent : mieulx.

Vers 1082. *La;* Ars H : sa.

Vers 1083. *Bien parfaict;* Ars : bien faict.

Vers 1084. *Le*; H : Ce. — *Reconforté*; Ars : reconfortey.

Vers 1085. *Car;* A : Cars; *perdu;* H : pardu.

Vers 1086. *Entrepris;* N : enteprins; Ars H : entreprins.

Vers 1087. H : Riens.

Vers 1088. *En estoit;* R : qui estoit; Aa : qui oistoit; Ars : qui c'estoit. — *Pris;* Ars N : prins.— Ce vers manque dans H.

CXXXVII. — Vers 1089. *Ces dames la vis;* Ars Aa VNH : ses; Aa Ars : femmes; R : Femmes veis.

Vers 1090. *L'ordre;* Ars : l'orde. — B cy.

Vers 1091. *A* manque dans R; H : et a. — *Si;* B : cy; H : si quaquetoient.

Vers 1092. *Et des fréres qui y estoient;* B : Et religieux; Aa Ars VNR : et des religieux. — *Y* manque dans A et R; V N : mettoient.

Vers 1093. *Mettoient;* A se; N : mestoyent.

Vers 1094. *Povres amoureux a patis*; Ars B : apatis; H : trop apatiz; A : Pouvres amans a leurs apetiz; VN : aux patis. — Peut-être faut-il lire *appatis*, avec le sens d'hommes souffrants, qui ont pati.

Vers 1095. *Se plus mès;* A Aa et Lenglet : Se plus en; VN : men; Ars : ne; *Mès* vient de magis comme dans notre *jamais* et il a le même sens. — *Caquetoient;* Ars : conquetoient : N : conquestoient.

Vers 1096. *Ilz;* A : qu'ilz; Ars : il. — H : grans abastis.

CXXXIII. — Vers 1097. *Unes;* Ars : ung.

Vers 1098. *Desplaisance;* N : despaisance.

Vers 1099. *En disant d'eulx maulx a milliers;* A : des maulx, Aa : a puissance.

Vers 1100. *J'avoye;* H : je avoye la. — *Puissance;* Aa : a milliers; Ars et R : la puissance.

Vers 1101. *Ce;* BN : Se; RH : Si. — *Disoit* est omis dans Ars.

Vers 1102. *D'enfans, sy ung n'en auroient pas;* H : D'enffans et; Aa : D'enffans n'y auroient ung pas; B Ars : en auroit; R : D'enfans ung n'y en donnerai pas.

Vers 1103. *Elle perdoit;* Aa : tout perdroit; Ars : tout perdoit; R : toute perdoit; H : toutes perdoient.

CXXXIX. — Vers 1107. *N'a;* Aa : Et a; RH : Ne a. — *Nulles;* Ars NH : nulle.

Vers 1108. *Qu'i;* Ars : Que il; R : Qu'il.

Vers 1109. *Maudissoient;* V : mauldissoit; R : maulissoient. — H : asprement.

Vers 1110. *Ces;* VN : telz; Ars : ses.

Vers 1111. *Une en veis;* ABVNH : en veis une; Aa : en viz une; Ars et R : en vis une.

Vers 1112. *Plourer;* V : plourez. — *Lermes;* V : larmes. Sur la rime de *termes* et de *larmes,* voir la note de la strophe LXXVI.

CXL. — Vers 1114. *Ramentevant la grand;* Ars : ramantant la grande; H : ramentant la grant.

Vers 1115. *Trouvée.* V est le seul qui le donne au masculin; tous les autres : trouvée et B : tronvée. — *S'estoit;* VNH : c'estoit.

Vers 1116. *Sa doulce;* V : la grosse.

Vers 1117. *Comme;* R : comment. — *La baniére;* V : la maniere.

Vers 1118. *Ses;* Ars : ces. — *Devoit;* B : devoye.

Vers 1119. *L'en;* A : elle; Aa : l'on. — *Du;* R : de. — *Avoit,* H : ravoit.

Vers 1120. *Que l'on;* Ars : qu'on n'en; R : qu'on; H : qu'on en.

CXLI. — Vers 1121. *Sy amiable; sy* manque dans VN; H : si; A : sy secourable.

Vers 1122. *Ce;* Aa Ars NH : Se. — *L'autre;* Aa : l'une.

Vers 1123. *Et;* NR : tant. — *Serviable*, leçon de Aa; V : tant agreable; B répète amiable, qui se trouve là dans A pour la première fois.

Vers 1124. *De trop plus*; Ars : de trop ains. — *Honneur;* ABN : bien.

Vers 1125. *Quant;* H Qu'en. — *Je m'en signe*, De regret j'en fais le signe de la croix.

Vers 1126. *Je n'eusse sceu veoir son party;* A : pas creu; Ars Aa RH : Ne n'eusse creu, veu son party.

Vers 1127. *L'on fine;* l'on trouve; A : sy ne; B : sine; VN : signe.

CXLII. — Vers 1130. *Luy;* NR : le.

Vers 1131. *Avoit trop;* Aa HR : a cy trop; A : a pas trop. — *Failly;* Ars : fally.

Vers 1134. H : compenser. — *Du;* R : le.

Vers 1136. *Il;* Ars : Ilz; R : Et. — B : Il a a. — *Faulcé;* Aa : plassé; Ars et R : passé; H : lassé, et ensuite : laissé.

CXLIII. — Vers 1137. Aa : Car. — *Il;* Ars : ilz.

Vers 1141. *Ce;* Aa Ars B : Se. — *Obstinez;* H : ostinez.

Vers 1142. *A eux;* H : Eulx. — *En;* Ars ABVNR : a.

Vers 1143. *La sont;* Aa : sont la. — *Menés;* R : donnez.

Vers 1144. *Devroient*; AVB : deveroient; H : doivent. Cf. strophe cxviii, note du vers 943.

CXLIV. — Vers 1145. *Ainsi;* R : aussi. — *L'une;* V : l'ung; Ars BNR : l'un; H : l'ung a.

Vers 1146. *Ratelée;* H : retelée.

Vers 1147. *Voire d'un;* R : Votre doulx. — *Perçant;* R : passant.

Vers 1148. *Agu;* Ars : egu. — *Que une;* RH : qu'une.

Vers 1149. *Ravalée;* N : ravalet.

Vers 1150. *La;* VNH : le.

Vers 1151. *Alée;* Aa : l'alée; H : est allée.

Vers 1152. *Y;* H : ilz. — *Jusque;* manque dans H; A : jusq; B : jusques; Ars : Et jusques y furent; R : Jusques qu'ils furent.

CXLV. Vers 1153. *Or le jeu fut a l'arriver;* Ars : B : a la ouvrer, c'est-à-dire à la faire ouvrir. A : Au portier ilz distrent ouvrer;

Aa : Or est le jeu a l'arriver; V : Or dieu fut; R : Or le jour fut a l'ariver.

Vers 1154. *Car;* A : Mais. — H : on doibt.

Vers 1155. *S'osent;* R : se osent; H : le osent.

Vers 1156. *Pour veoir;* pour vrai; A [1] Ars NRVI pour voir. — *La religion*, c'est le couvent; on dit encore « entrer en religion »; cf. strophe CXXII, vers 996.

Vers 1157. *Fors pour leurs parens recevoir;* Aa : Fors que pour; c'est-à-dire excepté pour voir leurs parens faire profession.

Vers 1158. *Vraye;* Ars H : vraie.

Vers 1159. *Souz prieur;* H : Soubz prieur; Ars : souprieur; R : seurplus.

Vers 1160. *Rabatjoye;* Ars : rabajoie.

CXLVI. — Vers 1161. *Si;* N : Se. — *Que;* Ars : Quis.

Vers 1162. *Pour;* V : pource.

Vers 1163. *Ne n'eussent;* A : Car ilz n'eussent; B : Que n'eusse; VN : Que n'eussent; Ars RH : Ne n'eurent.

Vers 1164. *Mais;* Aa Ars BVNR : Que. — *Six;* Ars : cy; H : veiz. — *Tantost;* Aa BVNHR : qui.

Vers 1165. *Tost;* Aa H : Tout. — *Les;* H : le.

Vers 1166. *Deux a deux*, leçon de A Aa Ars R; les autres textes portent : deux et deux.

Vers 1167. *Au;* R : le. — *Monstier;* N : moustier. — *Les;* H : le.

CXLVII. — Vers 1170. R : *A. Et* manque dans Aa et V.

Vers 1172. *Et de la aussy au dortouer;* Ars Aa RH : Et de la a leur beau dortouer.

Vers 1173. *Puis ilz vindrent au refectouer; ilz* manquent dans Ars et H; A : Puis vindrent jucq; Aa : Puis vindrent; ABV : refretouer; Ars : reffrectouer. — Le vers manque dans R.

Vers 1174. *D'imaiges;* H : d'ymages.

Vers 1175. *Ou y;* Aa : Et; *y* manque dans R et H. — *Sur le dressouer;* B : dreçouer; c'est-à-dire sur le mur au-dessus du dressoir.

Vers 1176. Sur les représentations de la Mort, voyez le livre d'Hyacinthe Langlois sur les danses des morts. — *En peinture;* V répète : en pourtraiture.

CXLVIII. — Vers 1177. *Eut;* H : eust; N : a; R : et.

Vers 1178. *Qui de leurs parens demandérent;* Ars Aa : Qui leurs parens veoir; H : Qui leurs parens leur demandérent; BV : Qui leurs parens si; NR : Qui leurs parens vous; BN : demendent.

Vers 1179. *Leur octroya;* V : l'ottroya.

Vers 1180. *Leur;* Ars : leurs.

Vers 1181. *Eulx;* R : leur. — *Remontrérent;* V : leur remonstrérent.

Vers 1182. *En oraison;* V : en l'oraison ; H : Qu'il estoit lors en oroison.

Vers 1183. *Et a tant la nuyt s'en allérent;* avec la nuit, à la nuit; A : Et adonc tantost.

Vers 1184. *Chascun gesir en sa maison;* comme dans la chanson de Malbrouck :

> Chacun s'alla coucher,
> Les uns avec leurs femmes,
> Et les autres tout seuls.

— *Sa;* R : leurs.

CXLIX. — Vers 1185. *L'endemain qu'il estoit dimenche;* Aa V : qui estoit; Aa H : Le lendemain (H : landemain) ; Ars : Le lendemain qu'il.

Vers 1186. *Que l'en* (H : l'on) *devoit faire la feste;* Aa : Et qu'on devoit faire le service et feste.

Vers 1187. *Dont;* H : Tous.

Vers 1188. *A l'eglise*; Aa : De a l'eglise ; H : De la l'eglise; Ars et R : De l'eglise. — *S'apreste ;* H : se apreste.

Vers 1189. *Ouy* ; Aa : veu ; oye.

Vers 1191. *Qu'ilz ;* ABVN : Qui. — *Au prestre;* Ars : au prebstre; RH : aux prestres.

Vers 1192. *A peine on s'y pouoit torner ;* A : s'i peut on tourner; B : s'y pouoit on tourner; VN : s'i pouoit on ; Aa : N'a peine y pouoit on aller; Ars H : Ne a paine y pouoit l'en tourner; R : Ne y a peine y pouvoit l'en trouver.

CL. — Vers 1194. *Il;* Aa Ars : y. — *Eut;* R : ot; H : eust.

Vers 1196. *Ung oratoire;* Aa RH : une. — La rime de *mystére* et de *noire* exige qu'on prononce *orateire* et *neire*. Cf. strophe CXVI, note du vers 922.

Vers 1198. *Ouvré a grans fleurs d'ancolies ;* H : ouvrée; A : Tout ovré de; B : Ouvré a parans; V : Ouvrés apparans; N : Ouvré apparans; H : de ancolies; B : d'acolies; Aa : d'anchies; Ars : de anchies; R : de hachies.

Vers 1200. *Merencolies ;* AN : melencolies ; Ars : melancolies.

CLI. — Vers 1203. *Portant en sa main l'eaue beniste;* le vers manque dans VN; Lenglet : L'arrousant avec l'eau benicte. — R : benoiste; H : beneite.

Vers 1204. *Comme;* VN : Et comme; Ars : Comment.

Vers 1207. *Perir*; Ars : peril.

CLII. — Vers 1209. *Nez; A* : neis. — *Salpestre;* A : salepaistre; Ars : psalpaistre. — R : aussi blanc que plastre.

Vers 1210. *Vis* (visage); R : nez. — *Deschiré;* ANH : dessiré; Ars : desiré.

Vers 1211. *N'ame;* VNR : Ame; Ars : Ne ansme; H : Ne ame ne.

Vers 1212. *Qui;* Aa : Se on, avec l'élision; Ars H : S'on; R : S'il. — *Près;* V : prest.

Vers 1213. *Brief estoit bien fort;* HR : tresfort; Aa : Brief il estoit; A : Il estoit tresbien.

Vers 1215. *Qui;* Aa : Que. — *Tout* manque dans BVN.

Vers 1216. *Les yeux tout;* H : ses yeulx tous. — *Batus;* H : bastuz.

CLIII. — Vers 1219. *D'une gonne a façon de mitre;* Ars : gemne; Aa R : en façon; BR : mistre; Ars : micte. Au lieu de gonne, (lat. *gunna*) AB donnent *fraquonne,* V : *faconne* et N : *fraconne.* « J'ignore ce que c'est, » dit Lenglet. Je suis forcé de convenir que je n'en sais guère plus que lui; en tout cas, le vers est faux avec *fraquonne,* à moins qu'on ne remplace *D'une* par *De.* En outre, on trouve dans le *Vocabularius breviloquus a compluribus tirunculis Minus Catholicon vulgo dictus,* in-4° gothique de Jean Herouf à Paris : « *Frigo, frigas,* mettre la mittre; *frigo, frigonis,* maniére de vestement, qui est dit autrement *accupitra,* vel factor ejus; *frigium,* mittre d'evesque. » Accupitra ne s'y trouve pas, mais ce rapprochement suffit pour ne pas repousser la fraconne en forme de mittre.

Vers 1220. *Le;* Ars : de. — *Du*; BN : au.

Vers 1222. *A grandes manches a gouttiéres;* H : gouctiére, — c'est-à-dire très ouvertes et pendantes en pointe. Les femmes en ont porté il y a quelques années, et on les appelait des manches pagodes. Le mot du XV[e] siècle était à la fois plus simple et beaucoup plus juste. — Ars : menches a genoliéres.

Vers 1223. Cueillir un vêtement, c'est en bien arranger les plis. Cf. strophe CLXXXII, note du vers 1454, et CCXIV, vers 709.

Vers 1224. *Devant, coqueluchon derriére.* La variante de Aa est considérable : Coquechon devant, coquechon derriére, qu'on ramène à la mesure en disant : Coquechon devant et derriére; Ars : Cothichon devant, cothichon derriére; R : Coquillon devant et derriére; H : Couclichon devant, couclichon derriére.

CLIV. — Vers 1227. *Ou;* R : Aux. — *Les;* H le. — *Assirent;* Ars : achirent.

Vers 1228. *Sa;* R la. — *Dignité;* N : dingité.
Vers 1231. *Grande;* AVNH : grant.
Vers 1232. *Ne;* R : n'y.

CLV. — Vers 1234. *Tout;* Ars : Dont. — *A part;* V : appart; H : appar. — *Sus une selle;* H : sur une celle. — Sur une chaise sans dossier, comme le *placet.* Cf. les *Blasons domestiques* de Corrozet (*Recueil de Poésies françoises,* VI, 257) : « Placet, compaignon de la selle ». Nous disons encore « être sur la sellette », et il n'est personne qui ne se rappelle avoir, dans son enfance et même plus tard, pris part au jeu de ce nom.
Vers 1235. *Maint;* B : moins. — H : regard. — *Fut lors;* R : sur luy; lors fut.
Vers 1236. *Des ungs;* H : des unes; R : D'unes et. — *Et d'autres;* VN : des autres; Ars : De ungs, de aultres.
Vers 1237. *Eut;* RH : ot. — *A* manque dans V et R; H : en. — *L'assemblée;* Ars : la semblée.
Vers 1238. *Qui;* R : Que.
Vers 1239. *Grata;* AVNRH : gratant.
Vers 1240. *Ploura;* ABVNR : plourant. — *Moult;* Ars : avant.

CLVI. — Vers 1241. *Damp;* R : le. — *Sa;* H : la. — *Chaise;* H : chaize; A : chaiére; BVN : chaire; Ars : chiése.
Vers 1242. *Print;* H : prist.
Vers 1244. *Trebucher;* H : tresbuchier.
Vers 1245. *Sans;* Aa : tant; Ars RH : tous. — *Huchier;* R : hachier.
Vers 1246. *Vient;* Ars : Viens; V : Vint.
Vers 1247. *Que aprés;* R : Qu'après. — *Lever;* Aa : levé.

CLVII. — Vers 1249. *En;* H : Et. — *Doulours;* H : douleurs.
Vers 1250. *Viennent;* B : vient; Ars : viennent tousjours. — *Transitoire;* H : transsitoire.
Vers 1252. *Au moins;* Ars : Aut moins.
Vers 1253. *N'en;* R : l'en. — *L'en;* Aa : il. — *Avoit;* H : auroit. — *Consideré;* Ars : Considerer.
Vers 1254. *L'adversité;* Aa : l'aversité. — C'est par le mot *aversier* que l'ancienne langue a traduit la forme latine *adversarius.*
Vers 1255. *Mieulx;* B : mielx. — *Beaucop se;* Ars : beaucoup sans; H : beaucop mieulx. — *Se;* RH : s'en.
Vers 1256. *Car peut estre on;* Aa Ars R : il; BVN : qu'on; A : Peut estre qu'on ; H : Car il eust peu tout gaster.

CLVIII. — Vers 1257. *Le sermon sy;* H : si; Aa : le service.

Vers 1258. *L'oeil;* B : l'oyel; Ars : l'eul; H : l'ueil.

Vers 1259. *De l'amant vers celle tira;* BVN : De la main; Aa Ars : vers elle se.

Vers 1260. *Menoit si;* Ars RH : si menoit.

Vers 1261. *De avoir sommeil;* Aa : d'avoir dueil; Ars : d'avoir deul; R : d'en avoir dueil.

Vers 1262. *Baissant la teste pas a pas;* par un mouvement lent et successif. H : sa.

Vers 1263. *Devint;* Ars : devient.

Vers 1264. *Et sy;* Aa Ars RH : Mais je; H : Mais je croy... pensoit.

CLIX. — Le ms. de La Haye met les strophes CLIX-CLXIX dans cet ordre, CLXIV-CLXVIII et ensuite CLIX-LXII; il n'a pas la strophe CLXIII.

Vers 1265. *Après ce service;* V : le; Aa Ars R : Or après ce sermon.

Vers 1266. *La fist;* A : fist la; R : se fist. — H : aporter.

Vers 1267. *Un vieil habit de gris tanné;* Aa : vielx; Ars H : vielz; B : vueil. — Aa : *De gros tanné,* ce qui, pour être moins fréquent que le mot de gris tanné, n'en est pas moins très acceptable. Gros, tout en étant une qualité, est devenu plus d'une fois un nom d'étoffe; nous disons encore du gros de Naples.

Vers 1268. *Doibt;* H : doit.

Vers 1269. *Part;* N : par. — *Fit;* H : fist. — *Bouter;* Ars : pourter; R : porter.

Vers 1271. *Ennorter,* exhorter.

Vers 1272. *S'arrestoit;* RN : se arrestoit.

CLX. — Au lieu des trois premiers vers, le copiste du ms. Aa transcrit par mégarde une première fois les trois premiers vers de la strophe suivante.

Vers 1275. *Vecy;* R : Veés cy. — *L'abit;* Ars : celuy.

Vers 1276. Manque dans R.

Vers 1278. *D'un;* A : Du; Aa : De l'un: H : de ung. — *Mal;* Aa : joie.

Vers 1279. *Si;* B : Se; A : Et; Aa : Si que. — *Qu'avés;* H : que avez.

CLXI. — Le ms. A met en tête de cette strophe L'AMANT, et, en marge du cinquième vers, L'ACTEUR.

Vers 1281. *Sa* manque dans H.

Vers 1282. *L'abit;* BN : la vie du cordelier.

Vers 1283. *Renonce;* H : je renonce; BN : je y renonce; A : g'y; Ars et R : y.

Vers 1286. *Tout nud et la devant tant d'ieux;* Aa : illec; R : nu lequel; N : devoit; V : cieulx; Ars : Dont nu lecques devant tant d'yeulx; H : tout nu ilecques devant ses yeulx.

La nudité était autrefois de règle dans certaines cérémonies, par exemple dans le baptême, qui se faisait, comme on sait, non pas par aspersion ou infusion, mais par immersion, et, pour s'y soumettre, la nudité complète était de droit et de fait. On peut voir sur ce point le *Traité historique des anciennes cérémonies de l'église dans l'administration du sacrement de baptême par le sieur J. L. C., curé de Savenez;* Paris, Garnier, 1749, in-12, 3e partie, chap. 2, p. 281-9, et surtout le traité entier de Giuseppe Visconti (Vicecomes) : *Observationum ecclesiasticarum Volumen primum, in quo de antiquis baptismi ritibus ac ceremoniis agitur;* Mediolani, 1615, in-4°, livre IV, chapitres 10 à 13, p. 286-296. Ce dernier traité a été réimprimé à Paris, par Cramoisy en 1618. Les preuves résultant de passages des pères et des canonistes y sont si nombreuses que je renvoie à ce dernier le lecteur curieux, La nudité n'est pas exigée seulement des enfants, mais des hommes et même des femmes. Qu'on se rappelle Doon voyant baptiser la belle Sarrasine Fleur d'Épine :

> Pour la biauté de li en fremist tout Doon,
> La char li hericha sous l'ermin pelichon.
> (*Gaufrey*, éd. Guessard et Chabaille, p. 275)

Nous renverrons aussi à ce que raconte M. Hansen dans son récent voyage en Sibérie, où il allait étudier le magnétisme terrestre. Les femmes n'y sont baptisées que le matin de leur mariage; le voyageur assista par hasard au baptême d'une mariée. Comme la mer était gelée à plusieurs pieds de profondeur, on scia dans la glace un trou carré et, après avoir mis des cordes sous les bras de la jeune fille, on la fit descendre nue dans la mer; c'est faire les choses en conscience, et voilà un sacrement que les patientes ne doivent jamais oublier.

Dans toutes les sculptures, dans les vitraux et les miniatures où est représenté le baptême de Clovis, le roi chrétien est représenté à demi plongé dans une cuve et le haut du corps, seul visible, est entièrement nu, sauf la couronne nécessaire pour marquer le personnage. Dans les chansons de geste on en relèverait plus d'un exemple. Après celui de la chanson de *Gaufrey*, je ne citerai que celui du *Moniage Rainouart*. Lorsqu'on baptise Mairefes, un fils que Rainouart a reconnu à la suite d'un combat singulier, après avoir mis dans les fonts

> de l'aige a plenté,
> Si com drois est si l'ont tout *desnué;*

Guillaumes l'a parmi les bras conbré
Et .xx. baron l'ont en fons avalé....
En l'aige l'ont et plongié et bouté
Et resacié et le cief encresmé
Et trait del fons et puis l'on[t] enaubé,
Et au tiers jors li ont ses dras livré,
Si l'ont vestu et mout bien acesmé.

Ms. de l'Arsenal, fol. 204 recto.

C'était bien aussi à peu près la nudité que le costume sommaire des processions des flagellants d'Italie en 1260 : « Nobiles pariter et ignobiles, senes et juvenes, infantes etiam quinque annorum, nudi, per plateas civitatum, opertis tantummodo pudendis, deposita verecundia, bini et bini processionialiter incedunt. » On lit dans la chronique du moine de Sainte-Justine de Padoue et des flagellants d'Allemagne en 1349 : » Se exeuntes depositis vestibus et calceamentis, habentes in modum braccae camisias in femore ad talos praetensas », ce qui devait les faire fort ressembler à des garçons boulangers. Boileau, *Histoire des flagellants*, 1750, p. 255 et 265.

La nudité entrait aussi dans la cérémonie du sacre; ainsi dans le *Mystère de saint Louis*, imprimé à Westminster en 1871 pour le Roxburghe Club d'après le ms. de Paris, dans la scène du sacre de Reims le roi commence par se dépouiller.

L'évêque de Soissons :

Il vous fault despouiller tout nu.....

Saint Louis :

Seigneur, vé me la haut et bas
Nu . . . .

Et l'évêque lui explique

Pour quelle cause (*il est*) tenu
Dessus ces fons cy trestout nu ;

c'est qu'il est venu au monde nu et qu'il en sortira de même.

Revenant à la profession des religieux, je ne citerai que ces deux passages, dont le second est bien important puisqu'il figure dans la règle de saint Benoît :

Vestem omnem exuens, alteram induit. *Antiquarium monasticum Nebridii a Mündelheim* (Senis, 1655, in-4°), p. 123.

Regula S. Benedicti, cap. 58.

Mox ergo in oratorio exuatur rebus propriis, quibus vestitus est, et induatur rebus monasterii.

Codex regularum, collectus olim a S. Benedicto, édition de Lucas Holstenius, Rome, 1661, partie 2, p. 54.

Enfin, malheureusement sans me rappeler le nom du peintre, il me souvient à merveille d'avoir vu un grand et très beau tableau italien de la fin du xv[e] siècle qui représente la profession de saint Philippe Benizzi entrant dans l'ordre des servites. Le saint est agenouillé, les mains jointes, devant un abbé debout et entouré de ses religieux, et il est absolument nu, à la seule exception d'un étroit langouti autour des reins. On voit que les vers de l'*Amant rendu cordelier* ne sont pas une fantaisie de poète, mais le souvenir et la trace d'une réalité parfaitement contemporaine.

Vers 1287. La rime de *cordelier* se trouve déjà au second vers.

Vers 1288. *Ainsy;* H : atant.

CLXII. — Vers 1289. *Tous les;* R : les.

Vers 1290. *Tout nud;* H : ainsi. — *Despouiller;* A : despoiller; Aa : despoillier; Ars N : despouller; H : despouillier.

Vers 1291. *Jectérent;* R : gectoient; H : gectérent. — *Larmes*: Aa H : lermes.

Vers 1292. *Jardin*; Aa jardrin. — *Mouiller;* NH : mouller; Ars; moulliier.

Vers 1293. *Evanouir et pestiller;* H : esvanoïr; Aa : Qu'esvanouir; V : a petiller; Ars A B : petiller, qui est peut-être la même chose; probablement être frappé soudainement, comme on l'est par la peste. N : periller; être en péril, en danger de mort.

Vers 1294. *En eussiez veu;* R : Qu'avouez que. — *Qui est;* Aa A : qui estoit; Ars et R : que estoit.

Vers 1295. *Resveiller;* H : reveiller; Ars : reveller.

Vers 1296. *Il convint trois sextiers;* H : y; A : Il failloit avoir; Ars V : septiers. — *D'eau*; H : d'eaue.

CLXIII. — Cette strophe manque dans le ms. de La Haye.

Vers 1297. *Ne a;* R : N'a. — *Croiray;* AB Ars : croiré.

Vers 1298. *Que il se fust cordelier*; Aa Ars VN : Que ci; B : Que se cordelier fut; R : Que ce cordellier fust.

Vers 1299. *S'il eust veu le dur;* Aa B Ars VN : Eust veu le piteux; R : Eust peu le piteux.

Vers 1300. *Ou l'œil sur l'une est estandu.* Vers peu clair et tout aussi obscur dans Aa et Ars : Ou l'eueil sur unes estandu.

Vers 1301. *Fust;* Ars : fist.

Vers 1302. *En plus de deux;* BN : en plus de mille parties; Aa Ars R et Lenglet : en plus de cent; V : en plus de.

Vers 1303. *Cy prins, cy pendu*; tout de suite. La locution « aussitôt pris, aussitôt pendu » est toujours usitée avec le même sens.

Vers 1304. *Aux;* A : es.

CLXIV. — Vers 1305. *La*; BN : Sa. — *Sy*; H : si. — *Faisoit*; A : faisoit le.

Vers 1306. *D'assés... passer*; H : D'assez... passez.

Vers 1308. *La vint de sy près*; H : Si le vint au corps. — *Embrasser*; Ars : en brasser; H : enlacer.

Vers 1309. *Que a.* — Qu'a. — *La*; H : l'en.

Vers 1311. *La fallut*; A : le faillyt; Aa H : la faillut; Ars : la fallust. — *Deslasser*; A : descharger; Ars : deslacher; H : delasser (c'est-à-dire délacer).

CLXV. — Vers 1314. *Rescousse*; Aa : destrousse; Ars : recouse; H : recousse.

Vers 1315. H : si remedde. — *On n'y*; Aa B Ars NR : on y.

Vers 1316. *Qu'on... venir*; H : que... advenir.

Vers 1317. *Le*; H : Ce. — *Luy*; H : lui.

Vers 1318. *Triacle*; A : triarcle; Aa : tiriacle; Ars : tiracle; V : tirracle; N : tyriacle; c'est-à-dire de la thériaque. On disait triacleur pour vendeur de thériaque.

Vers 1319. *Le*; Ars B : Son.

CLXVI. — Vers 1321. *Delassoit*; B : delaissoit; Ars : deslaisoit.

Vers 1322. *Illec*; N : iller. — *Tumba de son secours*; N : scours; Lenglet : sercours, qu'il prend pour sercot, surcot; Aa : a son secours.

Vers 1324. Ce cœur d'or, émaillé de pleurs, est le pendant du petit cœur d'or fait à larmes du 12e Arrêt d'Amour, cité dans la note de la strophe LXII, vers 491.

Vers 1325. *Baillé*; Ars RH : donné.

Vers 1326. *Du temps*; A : le temps. — *Qu'avoit le*; qu'elle avoit — H : Dès qu'elle. — *Vent*; H : temps. — *En poupe*; BN : au popre; V : au propre; Ars RH : en pompe.

Vers 1327. *Eut*; RH : ot. — *Doulours*; B : grant douleur; H : doleurs.

Vers 1328. *Et l'en veit l'en batre sa coulpe*; Aa Ars H : Et l'en viz (H : vis) fort; B : couppe. Se frapper la poitrine, comme on fait au *Confiteor*, quand on dit trois fois *mea culpa*.

CLXVII. — Vers 1329. *Leur*; H : le. — *Couvrir*; Aa : tenir. — R : leur secourir.

Vers 1330. *Retenoient*; Ars : retenérent.

Vers 1331. *Clorre*; AH : clourre. — *Rouvrir*; B : l'ouvrir; H : ouvrir.

Vers 1332. *Les*; Aa Ars RH : Leurs.

Vers 1333. *Feuillès*; B : ses fueillès; Ars : feullès.

Vers 1334. *Signe;* N : guise.
Vers 1335. *Les deulz*; NH : les dueilz; R : le deuil. — H : plours. — *Que;* A Aa Ars : qu'ilz; R : qu'ils; V : qu'i.
Vers 1336. *Monstroient;* V : monstroit. — *Bien* manque dans H.

CLXVIII. — Vers 1337. *Ces;* B : ses; *fais;* H : faiz.
Vers 1338. *Ce;* B : Se; N : Le; H : Leur.
Vers 1339. *A damp prieur d'estre profais;* H : damp prieur pour estre prouffès.
Vers 1340. *Jectant a ses piés* — H : gectant ses piés.
Ves 1341. *Si que;* Ars : Si ques.
Vers 1342. *Des;* H : de. — *Qu'i;* habituellement : qu'il.
Vers 1343. *De grant erre;* A : par; B Ars H : cest; Aa : ceste; c'est-à-dire tout de suite, rapidement. Erre dérive d'*errata; errare*. Cf. strophe CLXXVIII, vers 1423.

CLXIX. — Vers 1345. *Ordinaire;* Ars : en ordinaire; R aj. en tête de cette strophe : Damp Prieur.
Vers 1346. *Obedience;* R : obeissance.
Vers 1347. *Povreté;* dans un des manuscrits : ponnye.
Vers 1348. *Viennent;* A : vient. – *Jeune;* B : junes; VNH : jeunes.
Vers 1349. *Pour;* le plus souvent : Par. — *Vertus;* H : vertuz.
Vers 1350. *Et* manque dans A; H : De. — *Qu'est;* A Aa Ars BVNH : qui est.
Vers 1351. *Jurez;* Aa R : jurez en; BVN : jurés a; Ars : jurés en. — *Consience*; H : conscience.
Vers 1352. *De faulte;* R : de deffaulte.

CLXX. — Vers 1354. *Qu'en;* BCN : Que a; Ars H : Que en.
Vers 1356. *Fors;* Ars BVNRH : Sinon.
Vers 1357. *Quant;* Ars RH : que.
Vers 1358. *Querir;* N : Que.
Vers 1359. *Ne q'un;* H : Ne que un; A : Q'un seul; Aa Ars R : Ne que. — *Oultre;* Aa : oultre ne.
Vers 1360. *Se n'avés;* Aa : Sans avoir; V : Se n'aurez; H : Ce n'avez.

CLXXI. — Vers 1361. N : et. — *Voyage;* R : voyaige.
Vers 1362. *Ne;* Aa H : ou.
Vers 1363. *Que;* R : Et. — H : passaige.
Vers 1364. *Rencontrerés;* Ars : reconforterés.
Vers 1365. *L'oeil;* Aa VNH : l'ueil.
Vers 1366. *Ne;* Aa Ars R : Ne ne; H : Ne ne lui. — *Ny;* Aa Ars BNRH : ou feste.

Vers 1367. *Clignerés*; V : clinerés; H : clinerez.

CLXXII. — Vers 1369. *Qu'en printemps;* H : que au ; Aa : que au prim temps. Cf. la note de la strophe CXXVIII, vers 1018.

Vers 1371. *Rossignolet;* Ars : roucinollet.

Vers 1372. *Des*; Aa Ars BNRH : de.

Vers 1374. *Soubz aubespins ou esglantiers;* B : aubespin; Aa Ars H : ne; BN : n'esglantiers; Ars : aglantier; V : aubespines n'eglantiers.

Vers 1376. *Des;* R : nul.

CLXXIII. — Vers 1377. *S'en;* H : que se en.

Vers 1378. *Cueillir;* AB : cuillir; Ars : cullir. — *Les*; R : ses. — *Pourrés;* H : pommes. — *Trailles;* Ars : trilles; Aa V : treilles. L'orthographe *trailles* se trouve ailleurs : « Puis s'en vont tous au jardin, et vont jouant par les violliers et trailles. » *Quinze Joyes*, p. 124. On n'en prononçait pas moins *treilles* comme aujourd'hui, témoin les rimes en *elles*.

Vers 1379. *Menger;* H : mengier. — *Avec;* Ars : avecques.

Vers 1380. *Ou;* R : et.

Vers 1381. *Pourpié;* A Ars : Poupié ; N : Pourpre. — *Persil;* H : persin. — *Lectues;* A : laittus; Ars : letues; H : lestues.

Vers 1382. *Bouges*, c'est-à-dire bougettes, petits sacs; Ars : bouches.

Vers 1384. *Excepté de groiselles rouges;* H : grouselles : A : groiselliers. Les groseillers eurent aussi un autre rôle : « Et oultre qu'il fut trainé sur une claye, et battu par les carrefours de syons et de verd osier, et de branches de groseliers. » 1er Arrêt d'Amour, p. 21. Ceci explique que, dans ce passage de Villon (*Grand Testament*, éd. Jannet, p. 46) :

J'en fuz batu comme a ru telles
Tout nud ; je ne le quier celer.
Qui me feit mascher ces groiselles?

il ne s'agit pas d'avoir mangé des groseilles, ni, en parlant par métaphore, d'avoir avalé la pilule (Glossaire, p. 245). Le sens est celui-ci : « Ayant été battu ainsi que des toiles dans un ruisseau, je l'ai encore été à coups de branches de groseillers garnies de leurs épines. »

CLXXIV. Vers 1385. *Qu'en logis*; Aa : qu'esse logeïs; H : que en logiz.

Vers 1386. *N'aviserés;* Aa H : n'abiterez ; Ars : ne habiterés; R : ne logeriez.

Vers 1387. *N'en*; Aa Ars RH : Ne en. — *Ait;* H : est. — *Ne;* A Aa Ars BNRH : on.

Vers 1389. *Menestriés;* BHR : menestriers; N : menestrelz; A : menesteriez. *Menesteries*, leçon de B, qu'il faut prononcer *menestries* et qui a le sens de bruit de musique et d'instruments, se rapporte mieux au vers suivant que *menestriers*.

Vers 1390. *Fleutes, doucines ou vielles;* Ars H : Tabourins, doulcénes, vielles (H : ou vielles); R : Tabourins, doulçaines, vielles.

Vers 1391. *Vous grain;* A : Point vous; Aa : Vous point; R : Peu ne grain. — Cf. la note de la strophe CII, vers 809. — *Les escouterés;* Ars R : l'escouterés; H : les escoucterés.

Vers 1392. *Metrés;* H : mectrez; N : mettez. — *Dois;* H : doiz. — *Aux;* A Aa VRH : es.

CLXXV. Vers 1393. *Qu'en;* H : que en.

Vers 1394. *Rien;* H : riens.

Vers 1395. *Les*; Aa : ces; Ars H : ses. — *Vestues;* Ars : vestue.

Vers 1396. *Ainçoys*; H : Ainçois. — *Feu les fuyrés;* H : fuirés; Ars : seu les suierés.

Vers 1397. *Et;* Aa Ars BVNRH : Que.

Vers 1398. *Ne;* Aa Ars BVN : Que.

Vers 1399. *Vermeil;* Aa H : vermeil ne. Sur la couleur verte, cf. strophe LXII, vers 496, et strophe CCXXIX, vers 1831.

Vers 1400. *Bouquès;* H : boucquetz; N : boucquetz; Ars : bocquès.

CLXXVI. — Vers 1401. *Quant serés;* H : que quant serez.

Vers 1404. *Dirés a chascun : « Prou vous face. »*; Aa : Preu; Ars : Proi; R : Pour. — On retrouve dans les *Satires* de Du Lorens (1654) la preuve que cette expression était encore fréquemment usitée au XVII[e] siècle. Parlant du demi-savant insupportable, qui ferait mieux d'être court, il dit :

> Comme après *Agimus* un enfant dit *Prou face.*

Agimus ce sont les *Grâces*, la contre-partie du *Benedicite*, et j'ai eu l'occasion d'éclaircir le sens de cette locution, employée pour désigner les Catholiques, dans une lettre à M. Charles Read sur cette phrase de Palissy : « *Agimus* avoit gagné *Pére eternel* », qui n'avait pas été encore expliquée (*Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, XII[e] année, 1863, p. 242-248).

Vers 1405. *S'estiés;* R : si estiés; H : si estiez. — *Que;* Ars : comme.

Vers 1406. Le premier *vous* manque dans BVN; les mss. A Ars

et RH : Si au feu ne vous asserez (R et H : asserrez), *si* étant affirmatif, et *asserez* le futur d'asseoir.

Vers 1408. *Vous ne vous en amourerés.* La leçon de Aa, *vous ne vous en resjouyrerez*, qui se rapporte à l'idée de la chaleur du feu, est peut-être supérieure à celle de ABVN : Vous ne vous en amourerés ; Ars : Vous ne vous en estrilleriés ; R : Vous ne vous esjouyrés ; H : Vous ne vous estailleriez.

CLXXVII. — Vers 1410. *Vous pourrés* ; R : Bien ; Ars : Bien pouvrés.

Vers 1411. *Œil;* Ars : eul.

Vers 1412. *Caqueter ;* H : s'acouter.

Vers 1413. *L'en ;* H : bien. — *Mielx* ; H : mieulx.

Vers 1414. *Aveaux ;* HV : aveaulx ; Ars : aviaulx, c'est-à-dire volontés, desirs. On trouve surtout ce mot dans des plus anciens textes, ainsi dans *Partenopeus de Blois :*

> La dame a moult de ses aveaus....
> Conquerrei cuide ses aveaus,

et ailleurs. On trouvera dans la nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange (verbo *Avel*, III, 47) des renvois à d'autres passages où se trouve ce mot, qui se rapporte à *averare*. — Aa : amaulx.

Vers 1416. *Les piedz* (H : piéz) *par dessoubz les tresteaux.* C'est-à-dire sous les supports des tables à manger, qui étaient le plus souvent alors, et cela pour pouvoir s'allonger à volonté, faites de planches posées au moment sur des tréteaux. — B : dessus les terteaulx ; inversion encore populaire dans la forme *tertous* pour *tretous*. Sur le plateau de la Carrière-l'Evêque, au-dessus du village de Sept-Monts, il y a, à la bifurcation du chemin de Belleu et d'un chemin de culture qui mène à la ferme de Noyant, un grand orme qu'on appelle dans les vieux baux du XVII[e] siècle « l'arbre de Bourges » ; les paysans disent toujours : *l'aber Bouge.* — V : dessus les tretraulx.

CLXXVIII. — Vers 1417. *Je ne dy* ; H : Item, ne dis.

Vers 1419. *Peusés ;* H : puissiez ; Ars : puissiez plus. — *A ;* Aa : de.

Vers 1420. *Bien ;* « *Rien* », qu'on trouve quelquefois, a le sens de un peu.

Vers 1421. *Mais gardez comme de feu fuerre ;* de même qu'il ne faut pas approcher le feu de la paille ; BN : feu de feurre ; A : ferre ; Ars BNH : feurre.

Vers 1422. *Ne;* H : et.

Vers 1423. *Car on vous mettroit de grant erre;* R : de cest erre; Aa : Car vous en iriez de ceste erre; H : Car vous en yriez de cest erre; BVN : Car vous yriés de ceste erre; Ars : Car vous en irés de ceste arre. — Cf. la note de la strophe CLXVIII, vers 1343.

Vers 1424. *In pace,* nom du cachot disciplinaire des couvents. — *Pour;* V : paur. — *Pour vos;* Ars : Vous vous. — *Vos jours;* R : vos bons; H : voz bons.

CLXXIX. — Vers 1425. *Vos;* VN : de voz.

Vers 1426. *Ces;* A Aa Ars BH : ses. — B : delies.

Vers 1427. *Bien;* A : rien. — *Vous* manque dans BVN. — Ars : bien ne nul; R : qu'en nul mal ne. — H : bien et mal.

Vers 1429. *Et, se sur table a violettes;* B : ce; Ars BVNRH : y a; A : Si sur la table a.

Vers 1431. *Pensez;* A : penser. Cf. la note de la strophe XXXII, vers 249. — *Infaites;* H et d'autres textes : infectes.

Vers 1432. *Deviendrons tous en cendre;* Aa Ars H : nous deviendrons tous cendre.

CLXXX. — Vers 1433. *Ce viendra;* Ars : Se viendra. — *Au lever,* au moment de se lever de table. La leçon de AR et H : au laver, est également acceptable.

Vers 1434. *Que l'en met;* Ars : mest. — *Ces;* R : ses. — *Chafrettes;* Ars H : chaufferectes; B : chofrétes; V : coffrettes; N : chofferettes. — Cf. le Glossaire des *Emaux du Louvre,* par M. de Laborde, aux articles *Chauffette* et *Escaufails.*

Vers 1435. *Cueurs;* V : cueus.

Vers 1436. *Armeries, soulcies, violettes;* Ars : ou fleurectes. — H : Armeries, soulcies et fleurettes. — Dans A le vers est tout différent : « Com eaue rose et violettes ». Les imprimés à la place de « soulcies » de Aa donnent « sentiers »; Cotgrave donne bien « sentiers » avec le sens adjectif, ce qui est d'un chemin ou dans un chemin, mais armeries et violettes sont du féminin. — *Armeries.* Il ne s'agit pas d'armoiries, quoiqu'on ait dit *armairies :* « le tout a armairies du roy et de la royne » (Lecoy, *Comptes du roi René,* nº 240 (1455), p. 89), et qu'on trouve le *Blason des armeries du P. de Melisse,* par N. Clement, Vizelisian, dans *Melissi Schediasmaton Reliquiæ,* 1575. Il s'agit de fleurs; De L'Aulnaye, dans le *Rabelaisiana* de la réimpression gr. in-8º de son édition de Rabelais (Paris, Ledentu, 1837, p. 607), dit, sans citer le passage : « On appeloit armoiries des fleurs ou bouquets que l'on arrangeoit en parade, soit sur un buffet, sur une table à manger, soit à toute offrande; voyez le *Viandier* de Taillevent ». On trouve le mot dans les Arrêts d'Amour : « Quant est des dons que ledit vieillard se

vantoit luy avoir donné, respondit que de sa vie ne luy avoit donné que une armerie a seize pompes, que elle garda et mit en sa quenoulle pour la peur de luy », *Arrêts d'Amour*, p. 330. Armerie, absent de Littré, se trouve encore dans Bescherelle; mais, Cotgrave disant : « *Armeries* as *Armoires* », il est probable que la seconde syllabe n'est pas muette et qu'elle se prononce en *ai*. Voici l'article de Cotgrave : « Armoires, the flowers called Sweet-Johns, on Sweet-Williams, Solmeyners and London tufts. » *Sweet-William* est encore le nom anglais des œillets de poète, et ceux-ci, au contraire du genre *caryophylum* à inflorescence lâche ou à fleurs solitaires, appartiennent au genre *Armeriastrum* dont les fleurs sont en cyme généralement compacte et dont le nom calque le vieux mot français. *L'œillet de poète*, ou *œillet barbu*, *dianthus* de Linnée, s'appelle aussi *jalousie*, *œillet parfait*, *œillet bouquet*, et ce dernier nom se rapporte au sentiment de l'expression anglaise *touffes de Londres*. Il résulte de tout ceci qu'une armerie à seize pompes, c'est un pied ou une tige d'œillets de poète à seize fleurs. A en croire Oudin, ce ne serait pas un œillet, mais une labiée, puisqu'il donne : « Armeries, *betonica*, la bétoine ».

Vers 1437. *Le*; A : Se. — *Lors ;* R : leur.

Vers 1438. *Frappant;* A : Frappent. — *La main;* Ars RH : voz mains. — *Le;* R : les.

Vers 1439. *Cueillés;* H : cueillez; A : cuiller; Ars : cuilliés. Cf. la note de la strophe CLXXIII, vers 1378.

Vers 1440. *Povres ;* R : pouvres.

CLXXXI. — Vers 1441. *Item que plus ne;* Aa H : point; NV : *Item* qui plus est, ne; R : *Item* ne point ne. — *Manirés;* Ars : mennirés.

Vers 1442. *Or;* Ars VRH : Ou. — *Ne* manque dans A.

Vers 1444. *Bourgoyse ou damoiselle; de* manque dans H; AB : bourgoises ou damoiselles.

Vers 1445. *Regle;* BN : rigle; Ars H : reigle.

Vers 1446. *Convent;* H : commun. — *Les vivres;* N : le vivre; V : vivre.

Vers 1447. *A querir;* Aa Ars BN : acquerir. — *Robe;* H robbe et. — *Cotelle,* petite cotte; Ars : coustelle.

Vers 1448. *Chandelle;* Aa : lumiére; BVN : chaussure. — *Livres;* N : livre; Ars : Chaussure, seu (*sic*), lumiéres; R et H : Chausseure, feu, lumiére.

CLXXXII. — Vers 1449. *Encore;* H : Encores.

Vers 1450. *D'autre* avec le sens de un autre; Aa Ars NR : D'avoir.

Vers 1453. *Fault*; BVN : fine.

Vers 1454. *Que les plis* (H : pliz) *soient cueillis tous drois*; H : cueilliz; Ars : cullis. — « Pareillement sera deffendu a tous coutuiers qu'ilz ne luy facent aucunes robbes ou vestemens a la nouvelle façon, mais qu'ilz mettent tousjours en celles qu'ils luy feront un gros pli entre deux menus, que le giet passe d'un costé, a fin que chascun congnoisse qu'avant ses jours elle deviendra chartreuse et que par ce moyen elle soit eslongnée et privée de toute joyeuse compaignie. » 25e Arrêt d'Amour, p. 273.

« Et, quant serez en vostre pourpoint, bien lachiez, et vos chausses bien nectes et bien tendues, et vos soulliers bien nettoiez et bien lassiez, lors vous peingniez, voz mains et vostre face bien lavez, puis nectoiez voz ongles, et, se il est besoing, bien roingniez; alors vous chaindez et faictes vostre robe bien cœullir. » *Le petit Jehan de Saintré*, d'après le ms. de M. Barrois; éd. Guichard, p. 42.

— Sur cette expression de cueillir un vêtement, cf. strophe CLIII, vers 1223, et strophe CCXIV vers 1709.

Vers 1455. *Ne l'abit fait joyeusement*; H : Ne habitz faiz joieusement; Ars : joyeulx sement.

Vers 1456. *Rondement*; Aa R : rudement. — H : endroiz.

CLXXXIII. — Vers 1457. *On*; Aa : l'en. — *Par* manque dans A. — *Deffend*; R : deffens.

Vers 1458. *De ne prendre* (H : prandre) *nulle chemise*. On a couché longtemps tout nu. Le fabliau du Boucher d'Abbeville repose tout entier là-dessus, et, au XVe siècle, les *Arrêts d'Amour* nous montrent que c'était encore l'usage. Un premier passage (3e Arrêt, 36) : « Et aussi elle disoit pareillement, quand on se leveroit au matin, en mettant sa chemise : Dieu doint bon jour a mon tresdoulx amy », ne suffirait pas à lui seul s'il n'était accompagné de cette glose de Benoît de Court : « Mulieres enim camisiam noctu gestare non debent, nec id vovere possunt, veluti nec ut horis matutinalibus in diem intersint. *Joan.* in C. Manifestum; 33, 9, 5. Interest enim maritorum ne id faciant. » Le second passage (22e Arrêt, p. 229) est formel en soi : « Et alors, tout a coup et soudainement, il jetta la couverture du lit, ou il estoit couché, a terre, et se leva tout nud, comme s'il venoit du ventre de sa mére, ce qui estoit besoing qu'il feist, sans songer, car on le poursuyvoit de bien près. »

Vers 1459. *Sentant muglias ou cyprès*.

> Devant l'autel, des cyprès singuliers
> Je veis fleurir soubz odeur embasmée.
>
> Cl. Marot, éd. Lenglet-Dufresnoy, I, 139.

A : muguelias; Ars : mugelias. — La nouvelle édition du Glossaire de Du Cange (VII, 587) a cité ce passage des *Miracles de la Vierge :*

Que plus que muge ne que mente
Flaira souef leur renommée,

en pensant que cela voulait dire *muguet* plutôt que *musc*. En prononçant *mugue*, ce serait admissible, et *muguelias* ne serait alors que l'odeur du muguet. Cependant comme *muguet*, aussi bien dans le sens de galant que dans celui de fleur, vient de *muscatus*, fait avec le bas latin *muscus*, au sens de *musc*, je crois que *muge* et *muguelias* ou *muglias* veulent dire du musc. De même que les gens du moyen-âge prodiguaient les épices dans la cuisine, de même devaient-ils n'aimer que les odeurs très fortes. La menthe est de ce genre, et le Prologue des *Arrêts d'Amour* met ensemble le musc et le cyprès, c'est-à-dire un bois oriental quelconque, probablement le santal, car le bois de notre cyprès n'a pas d'odeur appréciable :

Leurs habitz sentoyent le cyprès
Et le musc si abondamment
Que l'on n'eust sceu estre au plus près
Sans esternuer longuement (p. 6).

On trouve en 1409 *muglias* employé avec le sens d'étoffe : une bourse de soye doublée de muglias (Du Cange, IV, 566); ce serait alors une étoffe parfumée et sentant le musc. M. de Laborde (*Glossaire des Émaux du Louvre*, verbo *Muglias*, p. 401) est aussi d'avis que *muglias* veut dire musc, et je renvoie à ses citations.

Vers 1460. *Ne blanche;* R : Ne blanchet, qui va mieux avec la grosse frise à laquelle on l'oppose.

Vers 1461. *Gans bordés; Gans* se trouve seulement dans Aa et R; A : Bordée; B : Bordés; VN : Bordées; H : Broudez. — *A soye;* Ars : a joye. — R : Gans bordés n'a soyes ou devise.

Vers 1462. *N'esguillette ferrée;* BVN : Esguillette ferrée; Aa Ars retranchent le *Ne;* R : Esgueillettes; H : Esgueillectes ferrées.

Vers 1463. *Nouvelleté;* A Ars BN : nouvelle; R : Ne d'autre nouvelle.

Vers 1464. *Plus gué ne gent;* H : plus gay ou gent. Le sens de *gai* étant certain, on voit par là que le refrain de la chanson d'Alceste dans le Misanthrope : *J'aime mieux, ma mie — O gué — J'aime mieux ma mie*, a bien le sens de *O gai*, et qu'un gué de rivière n'a rien à y voir.

CLXXXIV. — Vers 1465. *Aussi laissés;* A : Vous laisserés; Aa : fuierez; B : laisserés; Ars : saurez; R : fuyrés; H : fuiés.

Vers 1466. *Font;* BN : fait. — *L'homme;* H : homme.

Vers 1467. *A nos;* H : en noz. — *Vestemens;* R répète « habillemens » du vers 1465.

Vers 1468. *Par derriére avoir une vigne;* H : Avoir par derriére. — *Une* manque dans R. — La leçon de A :

> Et prendrez voz vestemens
> Par derriére avoir une vigne,

dont le premier vers est faux, montre bien le sens. Au lieu d'avoir des vêtements justes, bien tirés et unis, droits comme une ligne — qu'on se rappelle les miniatures des manuscrits de Bourgogne — les vôtres doivent être lâches, pleins de plis grossiers, bossus et tortus comme un cep de vigne.

Vers 1469. *Souliers;* H : souleiers. — *Persés;* R : percés, H : percez. — *Empigne,* Ars VN : empaigne; H : empeigne.

Vers 1470. *A deux*; Aa : De deux. *A* manque dans BVN.

Vers 1471. *Bas cheveux;* Aa : pas cheveux.

Vers 1472. *Sans jamais les faire alemans;* Ars H : en Allemans; Aa : en Almant; B : en Alemant; R : Sans point faire en Allemans. — Les Allemands, à la suite des Germains, ont toujours gardé la mode des cheveux longs. Qu'on se souvienne des portraits d'Albert Dürer. Les étudiants allemands les portent encore de même.

CLXXXV. — Vers 1473. *Jurés;* H : jurerez.

Vers 1474. *Baguettes;* A : bacguettes; H : bacquectes. — Non pas au sens de *virga,* mais avec celui de petites bagues, menus joyaux. — « Puis la chaine d'or, la baguette. » *Dialogue de MM. de Malepaye et de Baillevent;* Villon, éd. Jannet, p. 68.

Vers 1475. *Mouvans;* ABVN : Nouveaulx. — *A;* V : ne.

Vers 1476. *Sursaintes pers ne violettes;* A : Soursaintes; H : Surceintes; Aa : Seursaintes; BVN : Sursainte perse, violette; R : perses, violettes; H : perses et violettes (V donne : perce; Ars : perces). — *Sursainte,* c'est la ceinture de dessus. « Iceluy amant luy avoit promis d'envoyer de la soye, de l'or de Chypre pour soy esbatre a faire de belles bourses, et des surceintes et des cordeliéres, et seroit tenue a en bailler de trois l'une. » P. 94. L'or de Chypre était du fil de soie recouvert d'or.

« En possession et saisine qu'elle ne doit souffrir prendre les liens de sa chausse a aucuns qui en font les surceinctes et qui les portent entour d'eulx au lieu de ceinture. » 12e Arrêt d'Amour, p. 143.

— Il serait trop long de prendre dans les inventaires les passa-

ges relatifs aux ceintures, souvent ornées d'orfèvrerie, comme le dit Matheolus (vers 3135-6) :

Saintures d'argent entaillées,
Bien dorées et esmaillées.

En renvoyant aux citations réunies par M. de Laborde dans son *Glossaire des Émaux*, p. 195-7, je citerai ce passage italien du Tasse, qu'on n'irait peut-être pas chercher :

« Ma sopra tutte l'altre sue vestimenta era riguardevole un cinto di velluto guarnito d'argento e lavorato con mirabile artificio, perchè, ancorchè le figure fossero minute, si vedevan da lontano non altrimenti che s'elle fossero grande, e ci erano l'immagini del Riso, e del Giuoco, e delle Grazie, sicchè io immaginai che questo fosse quel cinto del quale Venere adorna i fianchi. » Tasso, *Dialoghi. Il Messagiere*; éd. de Milan, 1824, p. 16.

Vers 1477. *Lacetz;* ABVN : Lassées; Ars : laissés. — *A fleurs;* R : faiz a fleurs H : Lacetz faiz a fleurs de janectes (de genêt ?)

Vers 1478. *Enlassées;* R : entrelacées; H : enlacées.

Vers 1479. *Cordons;* Ars : Courdons. — *Boutons;* B : boutous. — *D'amourettes;* H : d'amourectes.

Vers 1480. *Souspirs;* H : sauppirs; Aa : suppirs. — *Menues;* Ars : vaines. — *Pencées;* H : pensées.

De pensées son chapperon
A brodé le povre cueur mien.

Charles d'Orléans, p. 398.

CLXXXVI. — Vers 1481. *Mouchoers deliez;* plus souvent mouchouers.

« Il s'advisa, aux estraines dernières passées, de luy faire faire un des plus beaux et riches mouchoirs qu'il estoit possible de faire, ou son nom estoit escript en lettres entrelacées le plus gentement du monde, car il estoit attaché a un beau cueur d'or et franges de menues pensées. » 27° Arrêt d'Amour, p. 279.

Vers 1482. *Chenettes;* (c.-à-d. chaînettes); H : chenectes; ABN : chesnettes; Ars : chennées; R : Cuevrechiés. — *Fleurs;* H : flours.

Vers 1483. *Gorgias trop menuz ploiés;* H : ploiez. A plis trop nombreux et trop fins. Le gorgias était une pièce du vêtement féminin :

« La dame, tenant sa quenouille, d'aventure laissa cheoir son fuseau, lequel galand, en demontrant son humilité, le leva, et, en luy baillant, la brisa. Mais la vieille, en despit de sa maistresse, qui l'avoit tencée le matin pour occasion de ce qu'elle ne luy avoit ployé ses gorgias, dict et proposa en soy mesme qu'elle s'en ven-

geroit. Et de faict, aussi tost que Dangier fust venu de la ville, elle luy commença a conter tout le cas, et plus la moitié qu'il n'y avoit. » 19e Arrêt d'Amour, p. 202. — *Le gorgias* est souvent cité dans le *Recueil de Poésies françoises;* cf. tomes II, 54; III, 236; V, 25, 28, 270; VIII, 248; XII, 11, 160.

Vers 1484. *Pignes dorés;* H : Pingnes dorez. — *A esperance;* Ars : a desesperance; Aa: a plaisance; R : a desplaisance.

Vers 1485. Manque dans R; H : *Lacs et cueuvrechiés de plaisance*, laz et creuvechiés. BVN : les cueuvrechez. M. Le lacqs de soye et la cornette. — B. De velours. — M. C'est bel affiquet. — *Dialogue de MM. de Malepaye et de Baillevent.* Villon, éd. Jannet, p. 169. — Dans le *Pas du perron faé*, p. 54-5, il est question d'un long voile étroit, sous le nom de « voléte de plaisance ». « Et la pucelle lui tendit son couvrechef de plaisance»; est il dit dans le *Romant de Jehan de Paris, roy. de France*, éd. de 1867, p. 87. Lors de l'entrée de Charles VIII, à Lyon, le 7 mars 1490, il y eut « une bergerie des filles les plus belles, habillées de taffetas et de toiles de Plaisance. (Duffay, *Jean Perréal*, 1864, p. 23). Cela montre que l'étoffe venait de Plaisance en Italie, ou était faite à l'imitation des toiles de cette ville.

Vers 1487. Aneaux ; H : anneaulx, — *Ou;* Aa Ars : ne. — *Verges d'aliance;* nous disons seulement une alliance pour l'anneau de fiançailles et de mariage. Sur l'expression *verge*, au sens moderne de bague, voir le *Glossaire des Émaux*, de M. de Laborde. — Ars : verges d'avance.

Vers 1488. *Ou soit escript : Mon cueur avez;* BVN : fut. Voici un certain nombre de devises françaises qui se trouvent sur des bagues du XVe et du XVIe siècle. Les unes viennent d'inventaires, les autres des monuments eux-mêmes; il n'est pas nécessaire d'en donner ici les origines :

Amour, merci — C'est mon desir — C'est mon plaisir — Chagrin me tuera — De bon cor — Deux corps, ung cuer — En bon an — Espoir en Dieu — Gardez moy bien — Hors cest annel pourrions avoir amour? — Je le desire — Je sui ici en liu d'ami — Joye sans fin — Le cuer de moy — Loyalté n'a peur — Ne velt aultre — Par amour suis donnée — Por tousjours — Riens sans amour — Tout pour vous.

CLXXXVII. — Vers 1490. *Manches petites.* C'est-à-dire des manches étroites, ajustées sur le bras; celles des robes de moine sont toujours larges.

Vers 1491. *Grans bonnetz sur le hault verdu.* La ballade des hauts bonnets (*Recueil de Poésies françoises*, IV, 330) ne nous parle pas de ceux-là, qui, d'après la phrase, devaient avoir le haut, c'est-

à-dire le dessus, la pointe, de couleur verte. Dans le *Dialogue de MM. de Malepaye et de Baillevent* (Villon, éd. Jannet, p. 168), on trouve d'après les anciennes éditions : *Gorgias sur le hault verdi*, alors que la rime est en *u*. Notre passage prouve qu'il faut lire non pas *vestu* (Glossaire, p. 265), mais *verdu*.

Vers 1492. *Chausses de mygraine eslites;* Ars : mie graine; H : de demie graine; ABN : eslite. Rien de plus fréquent dans les documents que l'expression taint en graine, qui signifie écarlate et garance (cf. Ducange). On trouve dans une lettre du père Ménétrier (Allut, p. 315) : « Gueules est couleur de graine et non de coquille », c'est-à-dire de pourpre.

Vers 1493. *Pourpoins taillés a marguerites*; H : Pourpointz taillez; V : Pourpoint taillé; ABVN : marguerite. Semés de perles, ou couverts de marguerites brodées. On ferait un chapitre entier avec l'emploi des perles formant des dessins sur les vêtements, ou des fleurs qui y étaient brodées; c'était une recherche et une richesse dont nous avons à peine idée. Il suffit ici de renvoyer au chapitre costume et broderie du catalogue de la vente Joursanvault, I, p. 89-103.

Vers 1494. *Menger;* H : mengier. — *Viande;* H : viandes.

Vers 1495. *Brouet* (H : Brouez) *a succre de troys cuites;* ABVN : Ne aussi succre. Il y aurait une jolie étude à faire sur l'histoire du sucre, qui au moyen-âge était très précieux, et si rare qu'il ne se vendait que chez les apothicaires. Il n'y faudrait pas oublier la 52e nouvelle de l'*Heptameron* de la reine de Navarre, nouvelle qui, par exception, est un peu *naturaliste*, du « Bon tour du valet d'un apothicaire d'Alençon au seigneur de La Tireliére et à l'avocat Bacheré », non plus que le compte de la dernière maladie de Michel-Ange, où il est question de sucre blanc pour les boissons et de sucre brun (rubeus) pour les *christeri*. Gotti, *Vita di Michelangelo*, 1875, II, 158-9.

Vers 1496. *Peine;* H : paine.

CLXXXVIII. — Plus d'un grand musicien s'est plu à couvrir de variations un motif simple et très connu, qu'il habille chaque fois de merveilleuses broderies toujours différentes et dont le charme est doublé par la surprise incessamment renouvelée de l'exquis dans l'inattendu. Notre vieux poète commence dans cette strophe et suit avec bien de l'esprit et de la finesse une variation du même genre sur le pouvoir et le danger des yeux des femmes, et il faut convenir que damp prieur les connaît à fond et en parle de manière à plaire fort à la plus belle moitié de son auditoire.

Heroet et Mellin de Saint-Gelais ont écrit un peu plus tard un Blason de l'œil dont on peut dire qu'il est *longo proximus inter-*

vallo. Lafosse, l'auteur de *Manlius,* a prononcé en italien à Florence, à l'Académie des *Apatisti*, un discours, qu'il a imprimé en 1704 à la suite de sa traduction d'Anacréon, sur le problème qui y avait été proposé de savoir quels yeux, des bleus ou des noirs, méritent le prix, et la conclusion est ce qu'il y a de plus spirituel; dans l'impossibilité de décider, ce sont ceux qui vous regardent avec le plus de faveur. M. de Marcellus dans ses *Chants populaires de la Grèce moderne* (Paris, 1860, in-12, p. 257) a recueilli ce joli distique : « Tourne vers moi ces yeux si doux, ces yeux qui se plient et se recourbent, ces yeux qui adoucissent ce qui est amer et apprivoisent ce qui est sauvage ». Mais on ferait sur le sujet toute une anthologie, et il vaut mieux ne pas l'entamer et se borner à rappeler la jolie expression espagnole *ojos endormillos* pour ces yeux doux et profonds qui semblent languissants et se réveillent tout à coup. *Des yeux endormillés;* c'est un trait que notre poète était digne de trouver.

Vers 1498. *Ces;* A Aa BH : ses. — *Tous;* H : tout; Aa Ars R : tant.

Vers 1499. *Que;* VN : Sur. — *Ces;* Ars : ses; B : se. — *Esclandrer*, faire esclandre; A : regarder; Aa R : eschauder. — H : Que de ses tams (?) pour eschaulder.

Vers 1501. *Dont* manque dans V. — *Et;* Ars : des.

Vers 1503. *Ilz* manque dans R, dont le vers est juste parcequ'il donne « fort a » au lieu de « a ».

Vers 1504. *Et ilz tirent a eulx l'ayment;* A : Et tirent plus fort que aymant; B : Et tirent a eulx l'amant.

CLXXXIX. — Vers 1505. *Il y a des yeulx;* A : Il y en a; Aa RH : Il y a doulx yeulx; Ars : Il y a doubz yeulx. Le ms. de La Haye donne toujours *doulx yeulx;* il suffit de le remarquer une fois.

Vers 1507. *Le plisson;* H et Ars : le pliçon; A : peliczon; Aa : peliçon; VN : pelisson.

Vers 1508. *Ceulx*; Ars : cielx.

Vers 1509. *Revont;* Ars : rentoue.

Vers 1510. *Avançant;* V : avancent. — *L'acolée;* R : la coulée H : la collée.

Vers 1511. *Qui* manque dans A. — *Donnent;* AB : boivent; N : voyent; Ars : deument.

Vers 1512. *Et sy baillent bont et volée;* Aa Ars RH : Et qui; H : bout. — Métaphore tirée du jeu de paume. Renvoyer la balle quand elle rebondit de terre, ou en la prenant à la volée avant qu'elle y tombe : « La dame en qui il se fioit si l'abandonna et bailla le bond »; *Arrêts d'Amour*, p. 182. Ailleurs il s'agit de deux

amis, dont l'un fait renvoyer l'autre : « Il n'a cessé jusques a tant qu'il ait eue l'accointance d'elle et qu'il eust fait bailler le bond, ce qu'il n'eust jamais cuidé, tant le sentoit son singulier amy, » p. 395. Voir aussi pp. 396 et 400. L'auteur anonyme du *Dialogue de MM. de Mallepaye et de Baillevent* se sert de la même métaphore :

S'il vient hasard en ung bancquet,
Le prendre entre bont et vollée.

Villon, éd. Jannet, 169.

Chascun pensa de luy donner le bond.

Marot, *De l'Amour fugitif*; II, 58.

CXC. — Vers 1514. *Perilleux*; Ars : perilieux. — Cf. la note sur la strophe V, vers 38. Il faudrait, pour la mesure, prononcer prilleux. On a ici même les formes analogues *plisson* et *pelisson*. Voy. la note de la strophe précédente, vers 1507.

Vers 1515. *Doux yeux tirans huille d'un mur;* R; traians. — Aa Ars BVN H : de mur. « Malheureux en amour parce qu'il ha eu a faire aux femmes qui tirent l'huille de la noix, a quoy ne pouvoit contenter de dons. » 16e Arrêt d'Amour, p. 180.

Vers 1516. H : Amoureulx.

Vers 1517. H : douloreux.

Vers 1518. *En oser ; en* manque dans N ; V : oser en.

Verrs 1519. *Paoureux*, qui font peur, comme *perilleux*, qui met en péril. — Ars : poureux, qui est la prononciation. H; paoureulx.

CXCI. — Vers 1521. — *Doux yeux, moitié blans, moitié vers.* Marot dit de même dans son *Dialogue de deux amoureux* :

Devant leurs yeux rians et vers,

et dans ses petites *Etrennes :*

La duchesse de Nevers
Aux yeux vers,
Pour l'esprit qui est en elle
Aura louange eternelle
Par mes vers.

Plus tard La Fontaine, dans ses *Filles de Minée*, a dit encore de Minerve :

Tout le monde entourait la déesse aux yeux vers.

Le sens au reste n'est pas proprement *virides*, mais *varii*.

Vers 1523. *Qu'on jecte;* H : qu'on gecte; ABVN : qui jectent.

Vers 1524. *Guerir*; H : garir.

Vers 1525. *Qui poignent sans sentir*, qui piquent sans qu'on le sente sur le moment.

Vers 1526. *Entremès;* H : entremets ; Ars : entre mais.

Vers 1527. *De;* Aa RH : d'eulx ; Ars : de eulx.

Vers 1528. *Ne se bougent;* AV : ne bougeront, BN : ne bougent.

CXCII. — Vers 1529. *Doulx yeux a XX et V caras; et* est une addition. Le titre le plus élevé de l'or est de vingt quatre carats. — H : caratz.

Vers 1530. *Doux yeux a cler esperlissans;* H : a clers; Aa : Doulx yeux clers expartissans. *Esperlissans* veut dire qui prennent l'éclat de la perle; Ars : clers espanissans ; R : clers et espanissans.

Vers 1531. *C'est fait*; Ars : se fut; R : le fait.

Vers 1532. *Qu'ils;* A Ars, ABVNH : qui. — *Puissans;* R : plaisans.

Vers 1534. *Ainsi;* A Ars H : aussi.

Vers 1535. *Glissans;* Aa Ars : luisans; R : car ardans tous tant sont luisans.

Vers 1536. Cuiderés *estaindre;* H : cuiderez destaindre ; V : estraindre.

CXCIII. — Vers 1537. *Renversés;* H : renversen ; Aa : reversez : Ars : reverssés.

Vers 1538. *Soubzrians;* Ars : soubz serains. — *Aux estoilles;* prononcez *eteiles*, de *stella ;* Ars : aux estelles.

Vers 1539. *Doux yeux qui maint jouvencel gaste ;* BN et Lenglet répètent à la place de ce vers le vers 1531 de la strophe précédente. La leçon de Aa Ars R : « Petrissans de telle main paste », et celle de H : Petrissans de tel levain la paste (ici *la* est de trop) quoique sans relation avec la suite, sont peut-être meilleures que celle de A.

Vere 1540. *Et faisant baster;* Aa BVN : Et; B : baster. Ars : bater.

Vers 1541. *Doux yeux jectans feu aux oreilles;* H : gectans; A : Et leur fault ouvrir les oreilles; VN : Doux yeux gettant (N ; jectans) fermes oreilles.

Vers 1542. *Nuyt et jour courre;* Aa : acourre; A Ars BVNR : Qui font gallans jour et nuyt courre.

Vers 1543. *Et entrer es fèves nouvelles.* « Pour dire en nouvelle folie, parce qu'on prétend que la folie se renouvelle à la fleur des fèves. » Note de Lenglet.

Vers 1544. *Qui ne leur chéent; leur* manque dans BVN ; H : Qui s'en vont; B : chiésent. — *Escourre;* A : secourre.

CXCIV. — 1545. *D'autre;* Ars, H : d'une autre; R : Il y a yeulx d'une autre.

Vers 1546. *Qui sont petillans et gingans;* V : guignans. — On ne trouve pas le verbe *ginguer* dans Cotgrave; mais on y trouve qu'on appela pour la première fois en 1555 *ginguets* des vins aigres et verts, parce que la saison, très froide et humide, empêcha les grappes de mûrir, et qu'on nomme *ginguette*, auprès de Tours, le mauvais petit vin, la piquette d'aujourd'hui. Ces deux termes ne se fussent pas compris si le verbe *ginguer* n'existait pas avec le sens de piquer. En même temps on remarquera que le sens de guinguette, pour dire un cabaret de petit vin, vient certainement des mots qui viennent d'être rappelés.

Vers 1547. *La bote;* Ars : la boiecte.

Vers 1548. Et *changent souvent nouveaux gans;* A : chaussent, H : nouveaulx. — « En possession et saisine que, si ledict deffendeur ha et porte nouveaux gantz es mains, qu'il ne les doit point enfoncer, ny faire semblant d'eslonger les doigtz en tirant; en saisine et possession qu'il ne doit point lire les oraisons ny les escriteaux des tombes qui sont auprès de la dite dame, durant ce qu'elle est dans l'eglise ». 5e Arrêt d'Amour, p. 52-3. — Et doivent être les dames « en possession et saisine de mettre et trousser leurs gans de costé et les porter à leur costé », c'est-à-dire passés dans la ceinture comme on le voit aux hommes dans des tableaux du XVIe siècle; 43e Arrêt d'Amour, p. 406. — Sur l'origine du mot gants on peut voir une note de M. Bourquelot dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1861, p. 46-50, et sur l'usage d'en donner aux Architectes pendant le moyen-âge, une note de M. Gilbert, *Revue de l'Art chrétien*, 1re année, 1857, p. 177.

Vers 1549. *Yeulx;* BVN : gens.

Vers 1550. *Ou a;* RH : Telz yeulx. — *Mygnons;* Aa : ces mignots; Ars : ses mignotz.

Vers 1551. *Et;* Aa : Qui. — *Tenir;* Aa : estre. — *Sy;* R : si.

Vers 1552. *Qu'i;* Ars BAVRH. Qu'ilz.

CXCV. — Vers 1553. *Doux yeux, indes et morillons*, c'est-à-dire bruns; H : yndes; ABVN : esmerillons. Ars : indes yeulx : R : yndes, amorillons. — Le ms. de Rome, comme celui de La Haye, a partout « Doulx yeux »; il suffit de le dire une fois pour toutes.

Vers 1554. *Empanés*, pour empennez; Ars, RH : empanez. — *Sajétes;* H : sajectes.

Vers 1555. *Saffres;* A : vistes; B : safre.

Vers 1556, *Qui font marcher sus espinettes;* AR : marchez (cf. la note sur la strophe XXXII, vers 249); Aa : mengier; Ars : merchier. — *Sus;* RH : sur. — H : espinectes.

Vers 1557. *Et gallans aller a mussettes;* H : gallans. — Aa : aveuglettes. A; a musettes· H a mussectes. Ce n'est pas aller

amusettes, en s'amusant, comme *aveuglettes* (strophe XCV, v. 754), en n'y voyant pas; les amoureux ne s'amusent pas les nuits de gelée. Le sens de « a musettes, » avec des musiciens, est possible, mais est peu satisfaisant. Je m'en tiens d'autant plus à la leçon de B et de N : a mussettes, en se cachant, qu'on trouvera strophe CCXVII, vers 1730, l'orthographe, « cligne mussettes ».

Vers 1558. *Quant il gelle; il* manque dans A; Aa : Soit qu'il géle : RH : Soit qu'il gielle; BVN. Soit a geler; Ars : Soit en gelle; R : Fort il gelle. — *Pierre;* BNR : pierres.

Vers 1559. *Baiser les huys et les cliquettes;* A : laissez (cf. la note sur la strophe XXXII, vers 249); H : Ballez. — R : cliquectes — « Mais, pour doubte de Faux Semblant et Malle Bouche qui sont toujours espiant, il estoit contrainct d'aller passer de nuict devant l'hostel de la dame, et, s'il ne la trouvoit, il baisoit l'huys et s'en alloit. » 20[e] Arrêt d'amour, p. 213. On lit dans le *Roman de la Rose :*

Si te dirai que tu dois faire
Pour l'amour de la debonnaire
De qui tu ne peux avoir aise :
Au departir la porte baise.

A côté de ces vers, cités par Lenglet dans une note de son édition de Marot, I, 145, on peut voir des passages analogues de poètes latins, anciens et modernes. On y peut joindre ce passage de Lope de Vega, qui dit la même chose en Espagne, par la bouche d'un de ses valets :

« Quel métier de galères que d'être au service de ces amoureux tout confits en sucre et en miel. L'imbécile va venir dans ses plus beaux atours, baiser dans l'ombre avec transport les pierres de cette muraille, et, au plus beau moment, une duègne, avec le pas tranquille d'une bourrique, va nous répandre un certain vase — ce qu'il prendra pour le signal. Il recevra ce régal sur des flots de batiste et de dentelles, et nous le ramènerons au logis parfumé de la tête aux pieds. » *Amour et Honneur,* Journée I, sc. VI. Trad. Baret, I, 148-9.

CXCVI. — Vers 1561. *Joye;* Ars : vie.

Vers 1563. *Huppés;* H : huppez. — *Crient;* Ars : cries.

Vers 1564. *Sy ne fournissent;* Aa : S'ilz; Aa : ne sont fournis; V : fornissent; Ars : furnissent.

Vers 1565. *Avaler;* HV : Avaller; R : Alaler luy. — *Prune,* de pruna; cf. strophe CCXX, vers 1760.

Vers 1567. *Tiennent;* Aa : treuvent.

Vers 1568. *Sy ont beau loisir de dormir;* V : bon a loisir. R :

Ont beau... de eulx... « Ne dormoit point ne nuict ne jour, ainçoys tousjours pensoit a elle. En faisant bien souvent frissonnoit, et luy sembloit qu'il avoit plus de cent esguilles autour du col qui le piquoient. S'il eust voulu manger, il n'eust sceu. » Premier Arrêt d'amour, p. 23-5.

CXCVII. Vers 1569. *Ruans ;* Aa : riez; Ars : riiés ; R : rués; H : ruez.

Vers 1570. *Ruans ;* H : rians; BN : ruant. — Le transcripteur du ms. Aa avait commencé un feuillet par ces deux vers, et, l'ayant laissé blanc, il a ajouté au-dessous et de sa façon ce distique indicateur :

Tournez ces trois fueillets
Et vous trouverez les couplets.

Ce distique fait comprendre qu'il ait pu ne pas s'apercevoir des vers faux.

Vers 1571. *Escherfault;* H : eschaufaut; VN : escharfault; Ars : astharfault. Nouvelle preuve de la permutation indifférente de l'*e* en *a*.

Vers 1572. *Persent;* Ars : perchent; AN : par ses ; V : par. — *Treillis ;* H ; treilliz; ABN : treilles. — B : fenestres.

Vers 1573. *Prestre;* N : preste. — N : jacopin.

Vers 1574. *A demy ;* H : et demy.

Vers 1576. *Tant en sera lors, mon amy;* il t'en arrivera autant qu'à eux si tu t'y exposes. — R : seront.

CXCVIII. — Vers 1577. *Genesvre ;* H : geniévre; Aa : jenévre ; Ars : genévre.

Vers 1578. Le second *de* manque dans H.

Vers 1579. *Gauger;* Aa Ars : jaugier; H : jauger; V : gouster; R : chauffer. — *Poévre ;* Ars : peivre; VNH : poyvre.

Vers 1580. *Et entrer en fortes frissons ;* Ars : Et entre en ferte frachons.

Vers 1581. *Ont* manque dans R.

Vers 1582. *Soient ;* H : sont. — *Fort* manque dans H.

Vers 1583. *Leurs chaussons ;* V : chaulsons. Le ms. A répète *les glaçons ;* Ars : leurs glaçons.

Vers 1584. *Passent ;* V : Passant. — *Dessus ;* Ars : dessoubz. — *Souliers ;* H : soulers B : suliers. — Cette strophe manque dans le ms. A.

CXCIX. — Vers 1585. *Nays;* H : nayz. — R : *Item* francs yeulx, doulx et naïfs.

Vers 1586. *Dessus leurs gorgerettes;* H : dessoubz... gorgerectes. — V et N mettent au singulier les quatre vers sur cette rime.

Vers 1587. *Pays;* V : paix.

Vers 1588. *Plus picquans que lancettes.* C'est la leçon de Aa ; A : que espinetes (c'est-à-dire de petites épines); H : Et sont picquans comme lancettes ; V : que la navette; BN : que languettes, leçon moins bonne que *lancettes*, quoiqu'on en puisse tirer un sens.— Le mari du 31[e] Arrêt ne veut pas que sa jeune femme porte les robes à la nouvelle façon comme les autres : « Elle en avoit fait faire une bien gente a la façon qui court, mais il la luy avoit fait oster et despouiller en disant qu'elle ne la porteroit point en cest estat, parcequ'elle est trop ouverte par devant et que la languette du collet va trop bas et que le giet de la péne est un petit trop grand. Et autant en ont ils faict de son chapperon parce qu'ilz veulent que la patte en est trop volante, et de faict l'on luy musse. » P. 315.

Vers 1590. *Plié;* Ars : playé; N : ployé; H : ploié; V : il ploye.

Vers 1591. *Coffres ne layettes;* Ars : coffret ne laiectes; H : Il y a coffres et.

Vers 1592. Que; B : Qui. — *Ne;* R : n'y. — *Soit desplié;* N : soit desployé; V : s'i desploye; H : soit duploié.

CC. — Vers 1593. *Singlans;* R : sanglans.

Vers 1596. *Les;* AVRH : ces B : ses.

Vers 1597. *Porter dessoubz* (H : dessus) *leur* (H : le) *bras la targe.* « *Targe* est proprement un bouclier ; que signifie-t-il ici ? Je n'en sais rien. » Note de Lenglet.

Vers 1598. Ou ; Aa : Et. — *Bouquet;* Ars : bocquet. — *La sainture;* Ars R : leur chainture.

Vers 1600. *Qu'il*; RH : qu'i. — *Dure;* V : donne, qui ne rime pas. — La strophe CCII manque aussi dans le ms. A.

CCI. — Vers 1602. *Doulx yeux plus trespercans qu'espine ;* Aa : Doulx yeulx suctrez et en pluvine ; *suctrez* doit être là pour succrez; Ars : Doulx yeux surrez et emplumez; R :... succrés et emplumés ; BN et Lenglet : Doulx yeulx enferré et empenné; V : Doulx yeulx enferrez et empennez

Vers 1603. *Prennent;* Aa : prent. — *Lacs;* Ars ABN : las; H : laz.

Vers 1604. *En portant;* leçon de BVN; H et les autres : Et portent.

Vers 1605. *Il;* Aa : Ne il ; Ars R : N'il. — *Estrange ou fine;* A, Aa : tant soit fine; estrange manque dans A.

Vers 1606. *Qu'ilz ne facent;* ABN : Qu'il ne face. — *Aprivoiser;* Ars : amprivoisier.

Vers 1607. *Ilz;* H : s'ilz. — *De la vieille myne;* VN : mygne; H : mine. De la vieille mesure, d'où le mot *minot.*

Vers 1608. *Ilz vallent ung demy baisier.* « En requérent que, oultre le baiser qui avoit esté ainsi prins par emblée et sans acolée, il en eust un autre, tout entier et de bon cœur. » 18e Arrêt d'amour, p. 196. « Qu'elle fust condemnée luy donner six ou huict baisers, tous entiers, a grandes accolées et embrassées. » 21e Arrêt d'Amour, p. 221.

> Mais savez vous lesquels sont chiers?
> Les privez venant par plaisance.
>
> Charles d'Orléans, *p. 215.*

CCII. — Vers 1609. *Pipesouers;* Ars : pipesoués; ABVN : pipesonnés. V : pimpesouez.

Vers 1610. *Ruans;* Aa Ars BRH : Rians. — *En ceste poste;* Aa, Ars : du costé poste; H ; du cousté pote.

Vers 1611. *Envoyent;* ABVN : envoye. — *Aux;* Ars N : au.

Vers 1612. *Derriére se leur couste* R : leur cotte; Ars : leur coste; ABVN : derriére leur cote.

Vers 1613. *Est nectoyée ou bien se porte.* AB : S'elle est : VN : Celle est. — *Nectoyée ;* ABN ; nestoyée ; H : nestoiée; Aa : nectoié; Ars : nestoié; V : nettoyé; Lenglet : S'elle est nette ou se bien se porte.

Vers 1614. *Puis;* BVN : Et puis. — *Montrent*; H : monstrent; V : monstre. — *De rue en rue;* Ars RH : de dueil en rue.

Vers 1616. *Tire te arriére, Moreau rue;* ABVNH : Tire toy. Recules-toi, le cheval fait des ruades. Ars : Tirent arieyre. Cette strophe manque dans A.

CCIII. — Vers 1618. *Yeux* manque dans H. — *Riquanerès;* A : riquanarès H : riquaneretz; Aa : riquantretz; V : quanerès. Si la rime de *parois* qu'il faut prononcer *pareis,* de *parietes,* ne montrait que la dernière syllabe est grave et non pas aiguë et équivaut a *ets* et non pas à *és,* on aurait pu chercher le sens de *ricamerès* dans le *ricamo* italien; yeux chargés de dessins comme une broderie. *Ricanerets* veut-il dire railleurs, de *ricaner?*

Vers 1619. *Font;* H : faut. — *Habis;* H : habitz.

Vers 1620. *A ces varletz dimancherès;* N . gallans. Ars : dimenchierès; H : dimencherets. *Dimancherets,* mal habillés et surtout portant mal leurs habits, comme ceux qui n'en mettent que le dimanche — « Mais il advint qu'ung jeune galland, mal habillé et res-

semblant a un varlet dimencheret, qu'elle encore ne congnoissoit, vint la prier de danser. » 36e Arrêt d'amour, p. 353.

Vers 1621. Manque dans Aa. — *Porter;* H : portez. V : portes. — *Fringuerès;* H : fringueretz.

Vers 1622. *Embesongniés;* H : embesongniez.

Vers 1623. *Verrés;* H : verriez. — *Aux paroys;* Ars : au parectz; H : aux paretz; aux murailles; R : apparois. V : au.

Vers 1624. *Pignés*; Ars : pingnez; H : pignez.

CCIV. — Vers 1625. *Marchans;* Aa Ars : rians; R : riens. — *Sur le duret;* R; sur le durant.

Vers 1626. *Patenostres ;* Aa; petenostres; H : patenostre. Dans tous les textes, sauf A, toute la rime quadruple, excepté le mot *nostres*, est à tort au singulier; de plus la première et la quatrième sont le même mot, ce qui prouve qu'il y à erreur à l'une ou à l'autre.

Vers 1627. *Ceulx la;* Ars R : Ceus. — *Fleuret;* R : fleurant.

Vers 1629. *L'on n'en use qu'a jour d'apostres*; V : qu'au; Ars B : L'en en use qu'au; R : que au; Aa : d'apoulstres. H : que au jour d'appostres. Les jours de fêtes d'apôtre, c'est-à-dire, douze fois par an.

Vers 1630. *Les gallans;* Aa Ars BVNR : Brief les gallans (H : galans).

Vers 1631. *Peuent;* A : Puent; BN : Peuvent. — H : paternostres.

Vers 1632. *Car jamais ne sont secourus;* N : n'en; Ars : seront; Aa; Car ja ne seront. — Le vers manque dans le ms. de Rome 1720. — Ici le ms. de La Haye donne en plus cette jolie strophe, qui se trouve ainsi entre la ccive et la ccve.

> Doux yeulx coulans jusques au saing,
> Rians de cueur, bouche et gorge
> Qui font connoistre, un trait d'art loing (certainement d'*arc*),
> Quelle heure il est, sans point d'orloge;
> Quant ilz sont de la bonne forge,
> L'en peut, pour le nom de la nuyt,
> Crier : « Ville gangnée, saint George, »
> Car l'uys est ouvert vers minuit.

CCV. — Les mss. Aa Ars et celui de Rome, n° 1720, ne donnent ni cette strophe ni la suivante.

Vers 1633. *Doux yeux a lozenge d'ortie;* ABV : a lorenge; H : a lozenges. — Faut-il lire *alozengés?*

Vers 1634. H : souppirent.

Vers 1636. *Vont;* H : veult. — *Plus empirent;* plus ils font de mal.

Vers 1637. *De ce;* H : Et c'est.

Vers 1638. *Au fort ;* B : Auffort. H : au soir. — *Leur cueuvre-chief;* V : leurs cueur chief; H : leurs cuvrechiefz.

Vers 1639. *Que* manque dans B.

Vers 1640. *Que* manque dans H. — *Meschief;* H : meschiefz.

CCVI. — Vers 1642. *Ces monstiers;* V : les monstiers.

Vers 1643. *Ergos*; A : argotz; H : argos.

Vers 1644. *Et courir plus dru que trotiers ;* H : plus tost que les trotteurs, mot toujours employé dans la langue chevaline; B : que trotiés, ce qui en soi se comprendrait comme plus haut : « que si vous trotiez », mais la rime doit être en *ers*.

Vers 1645. *Sautiers ;* NH : psaultiers.

Vers 1646. *Percent les ;* H : persent tous.

Vers 1647. *Et, ce fait, vers les benestiers ;* H : font ses; les benitiers, près desquels se tiennent les galants. La forme *benestiers*, donnée par AB, montre bien la prononciation et prouve en même temps, s'il en était besoin, que *benoit* et *benêt* se prononçaient autrefois d'une façon identique.

Vers 1648. *Gare derrière pour Alemans ;* VN : Garde le; A : darriére; BVN : pour les; H : Garde darriére pour les Allemans. Pour la mesure il faudrait prononcer comme s'il y avait *derrier*.

CCVII. — Vers 1649. *Qui jectent eau et feu*; A : qui gectez; Aa : gectans; — H : eaue; — *et;* BVN : par.

Vers 1650. *Atrayans et fetis;* H : attrayans et faictiz.

Vers 1651. *Vaguans ;* leçon de Aa; H : vagans; AVN : voyans; B : veyans; allant, non pas *veant*, de *videre*, mais *veians*, de *via*, *voie*, qui se prononçait *veie;* Ars : vacquans.

Vers 1652. *Chetifs ;* H : chetiz.

Vers 1653. *Supellatifs ;* H : suptolatifz.

Vers 1654. *Que;* R : Qui. — *Escheverés;* Ars : encheverées ; R : enchierriens (?).

Vers 1655. *Et renvoyerés in remotis ;* Aa : Et renoncez in mortuis; Ars : Et renoncerez in mortis; R : renommez in mortis.

Vers 1656. *Vostre;* H : nostre.

CCVIII. — Cette strophe et la suivante manquent dans le ms. de Rome, n° 1720.

Vers 1657. *S'en;* H : Se en.

Vers 1658. *Loger;* H : logier.

Vers 1659. *S'il y a;* Aa Ars H : Se la n'a ; le *ne* euphonique est là pour éviter le hiatus, mais n'a rien de négatif. — *Mommerie;* H : momerie; V : nommerie.

Vers 1660. *Pourrés;* Aa : pouez; H : pourrez.

Vers 1661. *Voyés;* H : y voitz. V : vous. — *Grain;* A : point. (Cf. la note du vers 809, strophe CII.) — *S'acouter;* H : s'accouter; peut-être s'accoster, et plutôt s'accouder.— « Et, pour mieux faire ressembler l'allée a une galerie, je feray une muraille tout du long sur le devant de l'allée, ... laquelle muraille sera plate par dessous pour servir d'accotouer a ceux qui se promeneront sur la dite allée, plate forme et gallerie. » Palissy, 38; éd. Cap, p. 74.

Vers 1663. *En, sans;* V : et sans; H : sans y.

Vers 1664. *Par l'uys de devant ou derriére;* Aa Ars : Par l'uys devant ou de derriére.

CCIX. — Vers 1665. *Encore;* H : Encores.

Vers 1667. *Coucher;* Ars : Couchies. — Aa Ars H : Seul vous conviendra. Vous m. dans les autres textes.

Vers 1668. *Galetas;* A Aa Ars H : galatas.

Vers 1670. *Estendu;* H : Estandu. — *Comme une;* A : comme. — *Escrepvisse;* H : escrevisse; Ars : escremice.

Vers 1671. Le second *ne* manque dans ABN.

Vers 1672. *Approcher;* H : Approucher. — *Ne;* A : ou. — *Nourrisse;* Ars : nairice.

CCX. — Vers 1674. *Trouvés bourgoyse ou damoiselle;* H : Trouvez — H : Bourgoise; B : Bourgoises ou damoiselles.

Vers 1675. *N'ait;* VN : n'aye. — *Ame,* pris dans le sens de quelqu'un, se trouve encore dans notre expression : âme qui vive.

Vers 1677. *Traveille;* A Ars N : travaille; B : travellie.

Vers 1678. *L'alés;* Aa Ars : l'aller; H : l'aler. Cf. la note sur la strophe XXXII, vers 249.

Vers 1679. *L'estrier;* A Aa VN : l'estrief. — Les femmes se servaient alors d'étriers comme les hommes; cependant, quoiqu'on en ait dit, ce n'est pas Catherine de Médicis qui a inventé la planchette pour mettre les pieds quand on monte de côté. Voy. *Recueil de Poésies françoises,* IV, 279, en note.

Vers 1680. *Gardés;* H : gardez. — *Blesser;* R : freller.

CCXI. Vers 1681. *Chiet;* R : chet.

Vers 1682. *En;* Aa RH : au. — Quand il fait aller le bonhomme en pèlerinage pour accompagner sa femme, l'auteur des *Quinze Joyes* pense de même au fouet tombé : « Et encore lui demande elle souvent des prunelles des buissons, des serises et des poires toujours luy donne peine, et avant lesseroit elle cheoir son fouet ou sa verge afin qu'il les ramasse pour les luy bailler. » Éd. Jannet, p. 101. Maintenant ce serait la cravache. Autrefois, non seulement

les femmes, mais même les hommes se servaient du fouet; en effet ces derniers n'avaient pas toujours les éperons, qui n'ont été d'abord portés qu'en armure.

Vers 1683. *Fuyez;* Ars : Fuys.

Vers 1684. *Effrayé;* H : effraié. — *N'esperdu;* A Ars NH : ne perdu; B : ne perdu.

Vers 1686. *Sy*; H : si.

Vers 1688. *Et viennent les biens de leur plaire :* « Et ainsi donc tout le bien que les hommes ont si vient d'elles. » 43e Arrêt d'Amour, p. 406.

CCXII. — Vers 1689. *Tant;* Ars : tout. — H : gracieulx.

Vers 1690. *Qu'ilz*; H : Qui. — *Daigneroient;* B : deigneroit.

Vers 1691. *Ne a peine;* H : Il a peine.

Vers 1692. *Vont;* Aa : vous. — *Ravaler*; H : ravaller; V : ravoiller.

Vers 1693. *Ne sont;* Ars : n'y fait; H : dignes ne sont. — *D'y parler;* de leur parler, façon de dire encore populaire (cf. les variantes de la strophe CCXXIX, vers 1826); H : d'y porter.

Vers 1695. *Les;* Aa : le — H : verrez. — *Filler;* Aa : fillez (cf. la note de la strophe XXXII, vers 249); Ars : esciller.

Vers 1696. *Levés*; Ars : lever. — *Tousjours;* Aa : bien tost. — *Fuseau*; Aa : fuizeau; Ars : fuiseau. Le sens est : relever, ramasser leur fuseau.

CCXIII. — Vers 1697. *Cela;* H : Selle. — *Ou avant*, Aa : n'avant; H : ne avant; Ars : Soit en arriére ou en avant.

Vers 1698. *N'est pas trop*; Aa : Trop n'est; HV : Trop n'est pas. — *Prejudiciable;* Ars : judiciable; R : Car trop n'est pas judiciable.

Vers 1699. *Autant;* Ars BVNH : Car autant.

Vers 1701. *Il* est donné seulement par V. — *Amiable;* Aa Ars : serviable; R : Aussi fault estre serviable; H : Aussi fault estre amiable.

Vers 1703. *Le moins conversable;* causer le moins possible avec elles est ce qu'il y a de mieux à faire. ABVN : convenable; R : les mains conservable.

Vers 1704. *Est;* VN : Et; R : Si est; Lenglet : Sera. — *Quant*; AN : que. — Le second *le* manque dans A Ars BVNR. — H : pourrez.

CCXIV. — Vers 1705. *Ou;* Aa BVRH : Et. — *Ou se une*; N : Et une; Ars : Et si une; H : trouvés si.

Vers 1706. *Qu'elle vous requist de la saindre;* H : ceindre. Je

prends dans V cette correction, d'ailleurs indiquée par la rime, au lieu de B : l'assoudre, de N : l'assouldre, et même de A et Aa : la dessaindre, Ars : la desaindre, parce que toute la strophe s'occupe d'habiller et non de déshabiller. R : Qui vous... descendre.

Vers 1707. *Lasser;* H : lacer; N : laisser, qui est un non sens, chose assez habituelle à toutes les éditions de Nyverd, et dont on a ici de nombreux exemples. — *Cotte;* Ars : cocte.

Vers 1708. *Ne vous joue*ʒ *pas a l'estraindre;* H : Ne vous y jouez a. — *Joue*ʒ manque dans R. — *Pas* manque dans Ars N; V: point; A Ars : l'estaindre; BN : l'estandre.

Vers 1709. *Trop bien cueillir ou ses ploix joindre;* V : recueillir; Aa : Trop bien cueilliz (cf. strophe XXXII, vers 249) et les bien joindre; Ars : cullir; R : nulle. — *Ploix;* H : plez. — Sur le sens de l'expression *cueillir* voyez les notes sur les strophes CLIII et CLXXXII. — *Ploix* est là pour *plis;* R : piez.

Vers 1710. *Et torcher;* essuyer, sens conservé dans notre mot torchon; A : et toucher; Aa H : et torchez; Ars : et torchés; Lenglet : estorcher.

Vers 1711. *Mais garde*ʒ, *en cueillant, de attaindre;* Aa: le liant, d'actaindre; R : Mais gardez bien de luy attaindre.

Vers 1712. *Point;* Ars RH : grain. — *Le;* Aa Ars RH : au.

CCXV. — Vers 1718. *Evader;* ABVN : perpetrer.

Vers 1719. *A coup;* H : a cop.

Vers 1720. *Lors;* Aa Ars RH : la.

CCXVI. — Vers 1721. H : soupper.

Vers 1722. ARH : en. — *Maintes;* H : mainte.

Vers 1723. *Pour;* R : Et pour. — *En* manque dans Ars et R; N : et.

Vers 1724. *Recoudrés;* H : recouldrez; Aa : recoldrez; Ars : recordrez. — *Peliçons;* Ars : pliçons.

Vers 1725. *Les leçons;* Aa : les lectons; Ars : vous liçons; R : vos leçons.

Vers 1727. *Ne n'yrés vers pre*ʒ; Aa : Sans aller vers pretz. — *Ne;* H : et.

Vers 1728. *Baver;* Aa, bagner; baigner, mouiller; Aa : Trouver ou Trouuer (trouer ?); Ars HV : Vacquer; R : Reigner. — *Ne trainer* (H : trayner) *vo*ʒ *bottines.* — On se sert encore d'une expression analogue « traîner ses guêtres. » « Traîner ses bottines » est bien ici une locution figurée, car les cordeliers ne portaient pas des bottines, mais des sandales.

CCXVII. Vers 1729. *Item, et sy ne jouere*ʒ; Aa RH : Item en

esté; il faudrait au premier abord conclure de cette variante que tous les jeux qui vont suivre sont des jeux d'été et de plein air; mais la plupart, comme on verra, sont aussi bien des jeux d'hiver et de veillée; Ars : Item en ceste. — *Jouerez;* BN : jourés.

Vers 1730. *Au siron;* N : A siron; R : A cipon; H : au suron. — *Ne a cligne mussettes;* H : ne a cline mussettes; AN : ne a clignettes; B : ne a glinettes; V : ne a clinettes; Ars : ne aqliquemusettes.

Vers 1732. *A la queuleuleu;* H : queu en leu; N : queulenleu. — *Aux;* Ars BVN : ou aux. — *Billettes*; Ars : balliectes.

Vers 1733. *Perier;* Ars : poyrier. — *Aux buchettes;* V : au; BVN : bichettes. — Au lieu des deux vers 1732 et 1733 le ms. de La Haye n'en a qu'un seul : A la queu en leu ni aux buchétes.

Vers 1734. *Au sain et dos;* V : et au; Aa : au saing ne au dos; Ars : au soing ne au dos; R : n'au sain n'au dos; H : jecter ne au...

Vers 1736. *Que;* V : qui. — *On*; Aa : hon. — *Qui;* Ars Aa : que. H donne ce vers incomplet : Ne a qui paist hone, ne qui.

Cette strophe manque dans le ms. A, et la strophe suivante dans le ms. Aa. — En même temps l'énumération de ces différents jeux demande quelques détails :

Le *siron* est peut-être le jeu du petit seigneur. Dans le fragment de la farce de *L'Enfant mis aux lettres* (*Chasseur bibliographe,* n° de septembre 1862, p. 7), *siro* est employé pour *sireau,* petit sire; *siron* a peut-être le même sens.

Cligne mussettes est notre jeu de cache-cache, où le second mot se rapporte à celui qui se cache, et le premier à celui qui cherche à le découvrir, qui cligne des yeux pour mieux voir. Rabelais, livre I, chap. XXII, l'appelle Cline mucette.

Le jeu de *Mon amour aurez* doit être assez analogue aux ventes d'amour; ce devait être un jeu de questions et de réponses.

La *queuleuleu,* que Rabelais appelle la queue au loup, est notre queue du loup, où l'on court en file.

Les *billettes* peuvent être un jeu quelconque où interviennent de petites billes.

Le nom de *tiers,* cité aussi par Rabelais, ne suffirait pas à nous faire supposer ce que pouvait être ce jeu, mais le 51e Arrêt d'amour nous renseigne sur ce point :

« Ce nonobstant, luy jouant au tiers en un beau grand preau vert, et par joyeuseté, en courant par derrière, elle meit audict galand un tantinet d'herbe entre sa chemise et le dos; ce galand se despita si terriblement qu'il luy vint incontinent bailler deux grans souffletz..... Or estoit vray que cette dame, de son autorité, et sans dire qui avoit perdu ou gaigné, luy estoit venu jetter dans le dos,

en jouant au tiers, une poignée d'horties et d'ordure, ou il y avoit des formis parmy qui le picquoient... » P. 440, 441.

Le nom de *perier* était-il tiré du *poirier?* Il le serait plutôt de pierres; ce serait alors le *pierrier*, et le jeu de cinq pierres, cité dans la pièce sur la Superfluité des habits des dames de Paris (*Recueil de Poésies françoises*, VIII, p. 305) serait peut-être ce jeu-là même. Rabelais a un jeu du poirier, livre I, chap. XXI. Il parle ailleurs du poirier fourchu qui consiste à se tenir les pieds en l'air et écartés; comme ce n'est qu'un jeu de garçon, il ne peut en être question ici.

Les *bichettes*, c'est-à-dire les petites biches ou plutôt encore les petites biques, les chevrettes, nous sont inconnues. C'est pour cela que la leçon aux *buchettes* nous a paru préférable, parce que, sans compter les jonchets, on peut supposer bien des jeux où l'on se serve de morceaux de bois.

Le jeu de jetter de l'herbe dans le sein ou dans le dos devait constater que celui qu'on poursuivait était bien pris, et on vient de le voir figurer dans le passage où il était question du jeu du tiers.

Le jeu de *propos*, cité dans le chapitre des jeux de Rabelais, se trouve aussi dans les *Arrêts d'amour* :

« Or disoit elle que, une journée, ainsi comme elle et d'autres de ses voysines jouoyent au *propos*, il se vint seoir près d'elle et advint son tour, qu'ainsi qu'il parloit a elle a l'oreille pour luy dire son mot et proposer dessus, que iceluy galand, en haulsant la patte du chaperon, la baisa tout à coup..... Et ordonne la court que doresnavant l'on ne jouera plus au dit jeu de *propos*, sinon que Dangier et Chagrin soyent entre deux et pour cause. » 24e Arrêt d'amour, pp. 257 et 261.

Le jeu de *Que paist-on* et *Qui paist herbe* est certainement un jeu de questions et de réponses, donnant au besoin lieu à des gages; c'est quelque chose comme le corbillon. A la question *Que paist on*, il fallait répondre *du trèfle*, ou quelque autre plante, et à celle *Qui paist : une vache*, en ayant probablement soin que les deux termes se rapportassent l'un à l'autre, si la double réponse se faisait par la même personne, et on voyait ce que le hasard accouplait si on s'adressait séparément à deux personnes différentes.

CCXVIII. — Vers 1737. *S'on;* H : se on... chappelet.

Vers 1738. *Troys a troys;* H : Trois a trois; Ars : A troys a trois. — Sur la danse du chapelet, trois à trois ou à danse ronde, voir les vers 634 et 635 de la strophe LXXX et la note sur ce passage. — *Ou a;* V : ou.

Vers 1739. *Volet*, nécessaire pour la rime, manque dans H.

Vers 1741. *Lieues;* A B : lieux; Ar : liues. — *A;* RH : en.
Vers 1742. H : mengier.
Vers 1743. *En* manque dans H.
Vers 1744. *Ne se;* H : Il ne; R : Il n'y. — *Heberger;* Ars R : abreger.

CCXIX. — Vers 1745. *Beau frére;* Aa BVN donnent tous *sire.* Il vaut mieux faire une correction ici que de la faire deux vers plus loin, comme Lenglet, qui pour rimer change la danse du *Doux pére* en celle de *Doux pire.* Il est à remarquer que le copiste du ms. A a laissé en blanc le nom de la danse, sans doute parce qu'il ne rimait pas avec sire; V donne : « le mieulx mire ».
Vers 1747. Voir la note du vers 1745. — *Dancent;* Ars : danssant.
Vers 1748. *Maudis;* H : mauldiz. — *Regniés;* N : ranez; R : rengregés.
Vers 1749. *Par* manque dans H. — *Apleniés* a sans doute le sens de facilités; A Aa Ars V : aplaniés; H : aplaniez.
Vers 1750. *Baisiers et vendus a vil prix;* ABVN : Baiser est vendu.
Vers 1751. *Bien maniés;* H : bien magniez; BN : bien manier; R : tous degrader.
Vers 1752. *Et en rendront ce qu'ilz ont pris;* H : qu'ilz en ont prins. Le vers manque dans N. Lenglet : Quand viendront en estre repris, qui est probablement une restitution de toutes pièces; V : Et après en seront marriz.

CCXX. — Vers 1753. *Ne suffit il pas, dea, de dire;* Aa : Ne il ne souffist pas de dire; Ars : N'il souffist pas de le dire; R : Il ne souffist pas de le dire; H : Il ne suffist pas ou de dire.
Vers 1754. *Ce;* B : se — *Q'un;* H : que.
Vers 1755. *Ou;* Aa : que. — *L'en* manque dans H.
Vers 1756. *Embrassement;* Aa : embrasement.
Vers 1757. *Et s'y baise on;* Aa Ars : y; V : si; BN : l'on; A : Et baise l'on; R : Et y bais'on; H : Car y baise on.
Vers 1758. *La;* Aa : Les; H : Telz. — H n'a pas le mot *faulx.*
Vers 1759. *Mais;* H : Et. — *Que;* A : qu'un.
Vers 1760. *Et sy fault qu'en portent la prune;* Aa : que; Ars : qu'en porte. *Prune* n'aurait-il pas le sens du *pruna* latin, charbon enflammé? Il faut qu'ils en souffrent la brûlure. — Cf. str. CXCVIII, vers 1565, où le mot peut avoir aussi le même sens. — Le vers manque dans H.

CCXXI. — Vers 1761. *Allés;* R : alliés. — *Chés accouchées;* B : sus; Ars VNR : sur; H : N'allez cheux accouchées.
Vers 1762. *Ne vous aprouchés près des baings;* Ars : Ne vous

aprouchés des boings bourgs; R : pas des baings; H : Et ne vous aprouchés des baings; Aa : Ne aprouchiés des bors des boings. Cet *oi* se prononçait *ei*, comme presque toujours, et le son de la rime quadruple nous étant donné d'abord par *mains*, de *manus*, et par *bains*, il faut en conclure que *aubefoingz* se prononçait *aubefeins*, de *fenum*, et que *poingz*, de *pugnum*, pouvait se prononcer *peins*. — Un curieux passage de Jean de Troyes (Collection Michaud et Poujoulat, 1re série, tome IV, 280) montre qu'on se baignait en compagnie de façon assez courante pour qu'on le fît dans une réception solennelle à la suite de l'entrée de Louis XI et de sa femme à Paris :

« Le jeudy dixiesme septembre 1467, la royne, accompagnée de madite dame de Bourbon et madamoiselle Bonne de Savoye, sœur de la royne, et plusieurs autres dames de sa compaignie, souppérent en l'ostel de maistre Jean Dauvet, premier président en parlement, et furent receues et festoyées moult noblement et a grant largesse, et y eut faits quatre moult beaux baings et richement aornez, cuidant que la royne se y deust baigner, dont elle ne fist riens parcequ'elle se sentit ung peu mal disposée et aussi que le temps estoit dangereux. Mais en l'ung desdits baings se y baignérent madicte dame de Bourbon, madamoiselle Bonne de Savoye, et en l'autre baing au joingnant se baignérent madame de Montglat et Perrette de Chalons, bourgeoise de Paris, et la firent bonne chiére ».

Vers 1763. *Ces trenchées*; Aa : telz; V : ses; A : tronchées; Ars : trenchéres; H : Et dès que y verrez ces tranchées.

Vers 1764. *Aubefoings;* V : aubefains; N : aubefoins; Lenglet a tort d'imprimer : au besoins; Aa : aubepins; Ars : aubespins; H : De leurs rosmarins, aubespings. — Le romarin figure dans le 41e Arrêt d'amour, p. 416 : « Et aussi le condemne a porter dessus luy ung bouquet de rommarin verd, ou, a tout le moins, un brin ou deux, entrelassez avec une solcie et menues pensées, ou d'autres fleurs, telles que bon luy semblera. » Mais je ne crois pas que ces « tranchées de fleurs » soient des bouquets coupés; puisqu'il s'agit d'accouchées, les fleurs ne sont guére à leur place dans leur chambre. Il est possible que ce fussent comme plantes balsamiques que le romarin et l'aubefoin fussent hachés pour être mis dans l'eau chaude du bain et en augmenter le bon effet ou l'agrément. *Tronchées* du ms. A n'irait pas contre ce vers; puisque le *tronchet* (strophe XCV, vers 760) est un billot coupé dans un tronc, une *tronchée* peut aussi bien être quelque chose de coupé.

Vers 1765. *Serrés;* Aa : Sarrés: H : Sarrez; Ars : Sayrés. — H : poins.

Vers 1766. *Et pencés;* H : Et pensez; A : Et pencer (cf. strophe XXXII, note du vers 249); Aa : En pensant.

Vers 1767. *En disant bas;* A : las; BVN : lors — H : joinctes.

CCXXII. — Vers 1769. *Par* manque à R. — *Ou* manque dans Ars.

Vers 1770. *Pour baigner vous font despouiller;* Aa H : fault; Ars : bouquer, ou bongner; H : despollier. — Pour en revenir de loin aux thermes de l'antiquité grecque et romaine, proscrits par les scrupules de la religion nouvelle et surtout par son desir et son besoin de se séparer en tout du paganisme en en prenant le contrepied le plus possible, il avait fallu l'influence et comme la surprise des habitudes orientales révélées par les croisades. Celles-ci avaient rapporté en Europe l'usage des étuves, sinon partout, au moins dans les très grandes villes, et celles de Paris ont été un moment nombreuses. Les étuves tombèrent à leur tour, et de là aux établissements de bains publics, qui datent de la fin du dernier siècle, il n'y a plus rien que le baigneur du XVII[e] siècle, qui s'adressait seulement aux gens riches et dont la maison tournait vite à n'être qu'une maison de passe et de parties fines. On comprend alors dans cet intervalle que les malades, les accouchées surtout, se baignant à la maison, le bain, devenu une exception ou un luxe, ne se jetait pas comme aujourd'hui; il servait à toute la maison au besoin, ou s'offrait aux amis venus en visite. C'est ainsi que le cordelier peut être exposé à ce qu'on lui fasse cette offre, sans qu'il puisse honnêtement refuser.

Vers 1771. *Ceinte;* les mss. et les impr. donnent : sainte; Ars R : saincte; H : seincte.

Vers 1772. *Ayés toujours;* H : Aiez tousjours — *deslier;* H : delier.

Vers 1773. *Ne;* H : Ne ne. — *M'allez;* A : m'aler (cf. strophe XXXII, vers 249); Aa : n'alez. — *Lors*, dans A seulement. — Ars : Ne ne m'allez.

Vers 1774. *Fleurer les boucquès des poupines;* H : Flourer; H : bocquetz; N : boucquès; Ars : Fleurés les bocquétes popines; R : boucquets propinez; H : popines.

Vers 1775. *Saillir, taster;* R : sauter; Ars : tacter; — *ne;* H : et. — *Chatouiller;* H : catouiller; Aa : gastouiller; Ars : gratouillier; R : gatouillier.

Vers 1776. *Ces;* A Ars V : ses; Aa : les.

CCXXIII.— Vers 1777. *Vela;* Aa H : Veez la. — *Veux;* H : veuz; Ars : vuez.

Vers 1778. *D'Amours* manque dans ABVN et dans Lenglet. — *Que avés;* H : que avez; A : que vous avez; R : qu'avez.

Vers 1780. *De* manque dans Ars; R : Que soy. — *Malfaire;* H et d'autres : meffaire.

Vers 1781. *Par quoy;* R : Pour quoy. — *Pour mielx;* HVN : pour mieulx; Ars : y mieulx. *Y* manque dans R.

Vers 1782. *Vanités;* Ars : veantés; H : vanitez.

Vers 1783. *Sy jurés;* H : Sy jurez; A : Ainsi jurer. — *Veuz* seulement dans Aa; Ars : veoir; R : deulx veulz.

Vers 1784. *Ainsy*; H : ainsi; N : anisi; Ars : aussi; R : Ainsi le nous — *promettés;* H : promettez.

CCXXIV. — Vers 1785. *Ce;* B : se. — *Moullié;* Aa : moillé; V moullé; H : moillié.

Vers 1786. *De;* VN : Des. — *De pleurs* est sauté dans H. — *Veux;* H : veuz. — *Promesse.* Ce mot est partout au pluriel sauf dans H.

Vers 1787. *Illec;* H : Et illec — *agenouillié;* H : agenoillié.

Vers 1788. *Verse*, tourne, de *vertere;* Ars : beisse; R : basse.

Vers 1790. *Poués presupposer;* H : Pouez pressupposer.

Vers 1791. *Leesse;* H : liesse; V : lyesse; N : lycesse.

CCXXV. — Vers 1793. *L'oster;* H : les oster.

Vers 1794. *L'œil;* H : l'ueil. — *Au monde;* VN : de nuyt.

Vers 1796. *Ung chappeau de roumarin vert*; H et d'autres : romarin. Au lieu d'un chapel, ABVN et Lenglet donnent : un champ. Par chapeau on doit entendre une couronne de branchages de romarin, et il n'est pas besoin d'en avoir un champ pour se donner le moyen de faire une grosse fumée. Il y avait même le verbe *se chapeller* pour : se mettre une couronne de fleurs ou de feuilles (Guillaume Bouchet, Sérée 1re, Du vert, I, 35); BN : tout vert.

Vers 1798. *Respandist;* B : espandi; Aa : la espandy; Ars : la espandu; R : Devant les cieulx la espandy; H : Devant ses yeulx espandy.

Vers 1799. *Pert,* apparaît; A : part; Aa H : Voiez, dist, la fumée qui pert; Ars : Voyés, dist, la sommée qui pert; R : Voyés, dist, la feulle qui pert.

Vers 1800. *Transit;* Aa B : transsit.

CCXXVI. — En tête de cette strophe R ajoute : L'Acteur.

Vers 1801. *Or pencés quels piteux revers;* H : pensés; Ars : queulx; Aa RH : regretz; Ars : regrez. Quels retours douloureux et pleins de pitié.

Vers 1802. *Quelz;* Ars : Queulx.

Vers 1803. *Quelz biens mondains mys a l'envers;* Aa H : Quelz

douleurs, quelz souppirs agretz (H : aigrez); R : Quelz doulours, quels souspirs aigrès. *Agretz* qui dans A et R rime avec *regretz* est maintenant devenu *aigret*. Dans l'italien *agro* l'*i* n'est pas encore intervenu. Ars : aigretz.

Vero 1804. *Esvanouissemens;* Ars : esbanoissemens.

Vers 1805. *Pleurs;* H : plus. — *Esbahissemens;* H : esbaissemens.

Vers 1806. *Et* manque dans H.

Vers 1807. *Sy m'esbahy;* H : Tous esbahyz.

Vers 1808. *Aucunes;* ABVN : aucuns. — *De dueil;* Aa : d'elles; H : Et les dueilz n'en moururent (vers faux).

CCXXVII — Vers 1809. *Mys;* Ars : mes. — *Près* manque dans ABVN; Lenglet fait le vers en mettant : « sans nul »; R : nuds piez. — H : La fut nuds piez, sans seinture; V : A tant fut mis sans saincture.

Vers 1810. *Le povre homme;* ABN : Le povre, que Lenglet avait corrigé en : « Le povret »; H : Et tout homme. — *Salette;* H : sallette.

Vers 1811. *Que;* H : Qui. — *Trop clére;* Ars : ne trop clére — H : ne trop obscure.

Vers 1812. *Ou après la;* Aa Ars R : Ne la. — *Procession;* N : processon; Ars : proffession; R : profession. — H : Après que la prosession faicte.

Vers 1813. *Ce;* B : Se; N : Le. — *La;* Ars : Sa.

Vers 1814. *De Dieu a y faire les dons.* La leçon de A et de Ars : « De *dire* a faire les dons » et celle de H : Desdict a faire les dons, sont tout à fait mauvaises. Mais, en prenant à l'une et à l'autre, ne pourrait-on pas en tirer cette autre meilleure :

> Ce lieu s'appeloit la chambrette
> D'adieu, a y faire les dons,

c'est-à-dire la chambre où l'on disait un dernier adieu au nouveau religieux, en n'oubliant pas de laisser son petit cadeau pour le couvent. — *Y* manque dans R.

Vers 1815. *Feste;* Ars : secte.

Vers 1816. *Si lui en donnérent de bons.* Leçon de Aa; on trouve dans tous les autres : Firent illec de tresbeaulx dons, ce qui répète la rime du sixième vers. Les vers 1815 et 1816 manquent dans R.

CCXXVIII. — Cette strophe manque dans R.

Vers 1817. *Cousines;* A : courines.

Vers 1818. *Nepveux*; H : cousins. — *Bel'antes*; ailleurs : bellantes; N : beltantes; Lenglet : bels tantes.

Vers 1819. *Bourgoises;* Ars : bourgoiges.
Vers 1821. *Maintes;* Aa : mentes.
Vers 1822. *Pour voir;* H : pour veoir; VN : pourveoir; Aa Ars vont veoir.
Vers 1823. *Mout;* Aa Ars H : fort. — *Ardentes;* Ars : rudentes.
Vers 1824. *En;* Ars : s'en. — *Firent;* H : faire. — *Moult* manque dans N. — *Leur;* Ars : le.

CCXXIX. — Vers 1825. *En veis;* HR AB : y vis; VN : je y vis; Ars : y viz.
Vers 1826. *L'une donna ;* leçon de BN; d'autres textes portent : y donna : *y* pour *lui.* (Cf. strophe CCXIV, note du vers 1693.)
Vers 1827. *L'autre;* ABN : Et l'autre. — *Beau* manque dans BN; R : bon. — *Calice;* A Ars : galice, le même changement que Claude en Glaude. — *A devis;* H : a deviz. Avec une inscription; notre mot *devise* en est un reste; Ars : a deue *ou* devé.
Vers 1828 et 1829. *Et sa dame une cordeliére — Pour luy faire une troussouére;* Ars : tronisiére; V : troussouaire; N : tronssouere; pour tenir sa robe relevée et accrochée à sa ceinture. On disait aussi bien un cordon qu'une cordelière :
« Et un jour a une feste, en ostant son chapeau de sa teste, ledit cordon eschappa, et le perdit, dont il fut dolent..... ainçois pour certaines menues paroles qu'elle luy avoit dictes en jouant et rigolant de ce qu'il mettoit la houppe dudict cordon trop sur le costé... La court dict que lesdictes menues pensées et perles (que ledict appelant y auroit fait mettre du sien a sa plaisance) en seroient ostées et baillées au demandeur. » 8e Arrêt d'amour, pp. 103 et 113.
Vers 1830. *Par;* Ars VNH : pour — *dessus;* H : dessoubz... houppe.
Vers 1831. *Sy avoit du vert, et non guére;* Aa Ars NRH : Y. — A : guaires; VN : guéres. On a vu, strophe LXII, le pourpoint vert, et, strophe CLXXV, vers 1399 l'injonction : Ne vert ne vermeil porterés.
Vers 1832. *Coupe;* H . couppe

CCXXX. — Vers 1834. *Qu'ilz;* Ars BNRH : qu'i. — *Fendirent;* R : seduirent.
Vers 1836. *La;* Ars : ça — *vengence;* H : vengeance.
Vers 1837. *Fais;* H : faiz.
Vers 1838. *Travaillé,* c'est-à-dire fatigué; H : travaillié.
Vers 1839. *Disner;* H : diner. — *Retrahirent;* H : retrahirent.
Vers 1840. *Et;* Ars H : mais. — *M'esveillé;* H : m'esveillié.

CCXXXI. — Vers 1841. *Alors*, donné seulement par Arsenal; tous les autres : lors. — *Fut;* H : fuz... esperduz.

Vers 1842. *Ce;* B : Se — *Je vous en assure*; H : je vous en asseure ; VN : je vous asséure.

Vers 1843. *Fut fondu* ; VN : confondu.

Vers 1844. *Ne;* A : d'y — *veis*; H : viz.

Vers 1845. *Mont ne;* ABVN : Mout ne.

Vers 1846. *Chamberiére;* Aa : Chambariére — H : batouer.

Vers 1847. *A* manque dans Ars; RH : escripte l'aventure.

Vers 1848. *Jouer;* N : joueur.

Le ms. de La Haye, qui n'a pas les trois dernières strophes, se termine ici par cette mention : « Explicit l'Amant rendu cordelier en l'observance d'Amour ».

CCXXXII. — Vers 1849. *Les* manque dans V.

Vers 1851. *Nulz tant estre;* Aa : point de si.

Vers 1852. *Ce;* Aa Ars B : se.

Vers 1853. *Mauvais;* Aa Ars : laches; R : lasches; BVN : mal.

Vers 1854. *Ne en;* BVNR : N'en. — *Point* manque dans ABVN.

Vers 1855. *Qu'on;* V : que. — *Cil;* Ars : si; R : sil.

Vers 1856. *Qu'il;* A : Qui. — *Ne;* R : n'en. — *Vivre;* Ars R : estre.

CCXXXIII. — Vers 1857. *Mes* manque dans N et *tres* dans Aa.

Vers 1858. *Qu'il;* B : Qu'i. — *De;* Aa : vous.

Vers 1859. *Rendit les armes;* Aa : a rendu; Ars : rendues les lermes.

Vers 1862. *Fréres;* Aa ; paouvres. — *Espandés;* Ars : espandrés.

Vers 1863. *Qu'au;* Ars : quant.

CCXXXIV. — Vers 1865. *Gens*; Aa : gens qui; Ars R : gens si.

Vers 1866. — *Qui* manque dans Ars. Cette sentence proverbiale d'envoyer chercher le pardon à Rome, quand il est à votre porte, est exactement le même thème que la fable de La Fontaine (livre VII, fable 12) : L'homme qui court après la Fortune et l'homme qui l'attend dans son lit.

Vers 1867. *Il;* Aa : Ne il; Ars : Nul.

Vers 1872. A : Cy finist l'Amant rendu cordelier a l'observance d'Amours; Aa : Explicit; Ars : Amen. Explicit; B : Imprimé a Paris au Saulmon, devant le Pallays, par Germain Bineaut, libraire et imprimeur, le iiii. jour d'octobre l'an Mil cccc iiiixx et x. Sy fine l'Amant rendu cordelier en l'observance d'Amours. V, c'est-à-dire l'édition gothique sans nom que j'ai vue à la Biblio-

thèque de Versailles, se termine par ces trois lignes : Cy finist le livre intitulé l'Amant rendu cordelier a l'observance d'amours. Imprimé nouvellement a Paris. — R : Amen. Explicit. — Le ms. de Rome 1720, nº 77 : Cy finist le Jugement du pouvre amant banny. Explicit. — Nyverd remplace toute cette souscription par le mot *Finis* au bas du texte et par sa marque (Sylvestre, nº 94).



INDEX



INDEX

Le dit de la Panthère d'Amours, par Nicole DE MARGIVAL, poème du XIIIe siècle, publié par Henry A. TODD (1883)........................... .... 6 fr.

Les œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. SUCHIER, t. I-II (1884-85) .... 25 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, poème du XIIIe siècle, publié par J. COURAYE DU PARC (1884).... .... 10 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James DE ROTHSCHILD, t. I, II, III, IV et V (1878, 1879, 1881, 1882, 1885) le vol.. ...... 10 fr.

(Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française*, album grand in-folio.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires en papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouse, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883.



Le Puy — Imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.